

UNIVERSITE DE YAOUNDE I

\*\*\*\*\*

CENTRE DE RECHERCHE ET DE  
FORMATION DOCTORALE EN SCIENCES  
HUMAINES, SOCIALES ET EDUCATIVES

\*\*\*\*\*

UNITE DE FORMATION ET DE  
RECHERCHE DOCTORALE EN SCIENCES  
HUMAINES ET SOCIALES

\*\*\*\*\*

DEPARTEMENT DE SOCIOLOGIE

\*\*\*\*\*



THE UNIVERSITY OF YAOUNDE I

\*\*\*\*\*

POST GRADUATE SCHOOL FOR SOCIAL  
AND EDUCATIONAL SCIENCES

\*\*\*\*\*

DOCTORATE RESEARCH UNIT FOR  
HUMAN AND SOCIAL SCIENCES

\*\*\*\*\*

DEPARTMENT OF SOCIOLOGY

\*\*\*\*\*

**LA PROMOTION DE L'ENTREPRENEURIAT FEMININ  
PAR LES MAIRES AU CAMEROUN : CONTRIBUTION A  
L'ANALYSE DU PROCESSUS D'AUTONOMISATION  
ECONOMIQUE DES FEMMES DANS LES COMMUNES  
D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE II ET DE YAOUNDE IV**

Mémoire présenté en vue de l'obtention du diplôme de Master professionnel en Genre et  
Développement

*Spécialisation : Genre et Développement Economique et Technique*

Par

**Brice Baudouin FONKOU**

*Licence en Sociologie*

Sous la direction de :

**Armand LEKA ESSOMBA**

*Maître de conférences*



*Octobre 2022*

**A**

**Ma famille,**

**Mes amis et connaissances**

## REMERCIEMENTS

Ce travail a vu le jour grâce à la participation de plusieurs acteurs que nous tenons ici à remercier.

Tout d'abord, nous remercions le chef de département qui est à la fois notre directeur, le Pr Armand LEKA ESSOMBA qui, malgré ses multiples responsabilités et sollicitations a orienté notre travail.

Ensuite, nous exprimons nos profonds remerciements à tous les enseignants du Département de Sociologie de l'Université de Yaoundé 1

En outre, nous remercions les docteurs Salomon ESSAGA et Patrick ESSIGUE EMOSSI dont la contribution a permis l'amélioration de notre travail. Un grand merci également au Laboratoire Camerounais d'Etude et de Recherche sur les Sociétés Contemporaines (CERESC) pour l'accompagnement tout au long de notre recherche.

Nous profitons également de l'occasion qui nous a été donnée pour remercier les différents informateurs rencontrés sur le terrain dans le cadre de ce travail, notamment les acteurs institutionnels des différentes communes ayant fait l'objet de notre étude, sans oublier les populations qui ont bien voulu nous fournir malgré leurs occupations, les informations nécessaires pour la réalisation de notre travail.

## LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES

<b>AFAWA</b>	Affirmative Finance Action for Women in Africa
<b>AGR</b>	Activités Génératrices de Revenus
<b>AMG</b>	Action Business Growth
<b>BAD</b>	Banque Africaine de Développement
<b>BEAC</b>	Banque des Etats de l’Afrique Centrale
<b>BM</b>	Banque Mondiale
<b>FMI</b>	Fond Monétaire International
<b>FNE</b>	Fond National de l’Emploi
<b>GFAC</b>	Groupement des Femmes d’Affaires du Cameroun
<b>MINAS</b>	Ministère des Affaires Sociales
<b>MINPMEESA</b>	Ministère des Petites et Moyennes Entreprises de l’Economie Sociale et de l’Artisanat
<b>MINPROFF</b>	Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille
<b>OIT</b>	Organisation Internationale du Travail
<b>OMD</b>	Objectifs du Millénaire pour le Développement
<b>ONG</b>	Organisation Non Gouvernementale
<b>ONU</b>	Organisation des Nations Unies
<b>ONU-Femmes</b>	Entité des nations unies pour l’égalité des sexes et l’autonomisation des femmes
<b>OTVP</b>	Occupation Temporaire de la Voie Publique
<b>PFSC</b>	Projet Filets Sociaux Cameroun
<b>PME</b>	Petites et Moyennes Entreprises
<b>PNUD</b>	Programme des Nations Unies pour le Développement
<b>RGE</b>	Recensement Général des Entreprises
<b>OMC</b>	Organisation Mondiale du Commerce
<b>OSC</b>	Organisation de la Société Civile
<b>DIH</b>	Droit International Humain
<b>FAO</b>	Food and Agricultural Organisation

<b>PAM</b>	Programme Alimentaire Mondiale
<b>OMS</b>	Organisation Mondiale de la Santé
<b>SCR</b>	Service de Recherche et du Courrier
<b>CSHS</b>	Chef Service d'Hygiène et Salubrité
<b>CSAS</b>	Chef Service Affaires Sociales
<b>CSC</b>	Chef Service de la Coopération
<b>CBMP</b>	Chef Bureau Marchés Publics
<b>UNESCO</b>	United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization
<b>UNICEF</b>	United Nation of International Children's Emergency Fund
<b>PANEJ</b>	Plan d'Action National pour l'Emploi des Jeunes
<b>DE</b>	Delta Energie
<b>MSMI</b>	Multi Services et Matériel Industrie
<b>IFC</b>	Institut Français du Cameroun
<b>DSRP</b>	Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté
<b>PAS</b>	Programme d'Ajustement Structurel
<b>RGPH</b>	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
<b>DPNP</b>	Document National de Politique de la Population
<b>PE</b>	Petite Entreprise
<b>TPE</b>	Très Petite Entreprise

## LISTE DES PHOTOS

<b>Photo 1:</b> Siège social du GFAC Avril 2021. ....	52
<b>Photo 2:</b> Femmes couturières et apprenties dans un atelier de couture de Yaoundé II.....	79
<b>Photo 3:</b> Comptoir de poissons fumés.....	84

## RÉSUMÉ

La généralisation de la question de l'égalité de genre n'a pas fait que se globaliser en étant posée dans toutes les régions du monde. Elle s'est également spécialisée en intégrant les différents secteurs d'activité du monde du travail par la mise à table du débat sur l'égalité des possibilités entre hommes et femmes dans des domaines comme l'entrepreneuriat. Cette étude analyse la contribution des municipalités de Yaoundé II et IV au développement de l'entrepreneuriat féminin en contexte camerounais. Construite exclusivement sur une enquête qualitative analytique et adossée aux théories du leadership participatif (dans la lecture de l'implication des femmes dans la double dynamique de développement personnel et communal) et du noyau central (pour analyser la place perçue et la place réelle de la femme dans le système communal de développement), elle parvient à la conclusion que les autorités municipales des communes en question initient des actions dans le cadre des stratégies et des politiques communales de développement afin de soutenir et de promouvoir l'entrepreneuriat féminin. Ces actions se résument en des financements de projets, des sessions de formation, des consultations et des coachings Individuels dans la logique d'outiller ces actrices dans le développement de leurs affaires. Cependant, la réception faite de ces ressources demeure, en dehors de la rigidité même du climat des affaires à l'échelle nationale, le véritable obstacle à l'essor de l'entrepreneuriat féminin. D'où la nécessité de repenser le conditionnement de la femme et de son image sociale en contexte camerounais singulièrement et plus globalement en contexte africain.

**Mots clés : Entrepreneuriat féminin; Développement local; Leadership féminin; Commune; Développement économique.**

## ABSTRACT

The generalization of the issue of gender equality has not only become globalized by being raised in all regions of the world. It has also specialized in integrating the different sectors of activity in the world of work by bringing to the table the debate on equal opportunities between men and women in fields like suchepreneurship. This study analyzes the contribution of the municipalities of Yaoundé II and IV to the development of Cameroonian female entrepreneurship. Built exclusively on an analytical qualitative survey and backed by the theories of participatory leadership (in the reading of the involvement of women in the dual dynamics of personal and communal development) and of the central core (to analyze the perceived place and the real place of women in the municipal development system), it concludes that the authorities of the municipalities in question initiate actions within the framework of municipal development strategies and policies in order to support and promote women's entrepreneurship. These actions can be summed up in project financing, training sessions, consultations and individual coaching in the logic of equipping these actors in the development of their business. However, the reception made of these resources remains, apart from the very rigidity of the business climate at the national level, the real obstacle to the development of women's entrepreneurship. Hence the need to rethink the conditioning of women and their social image in the Cameroonian context, particularly and more generally in the African context.

**Keys words: Women entrepreneurship, Local development, Women empowerment, Common, Economic development.**

## SOMMAIRE

DEDICACE.....	i
REMERCIEMENTS .....	ii
LISTE DES PHOTOS .....	v
RÉSUMÉ.....	vi
ABSTRACT .....	vii
SOMMAIRE .....	viii
INTRODUCTION GÉNÉRALE.....	i
PREMIERE PARTIE : ETAT DES LIEUX DE L'ENTREPRENEURIAT FEMININ AU CAMEROUN .....	1
CHAPITRE I : ENTREPRENDRE AU FEMININ AU CAMEROUN : MECANISMES, CONTRAINTES ET ACCOMPAGNEMENT .....	29
CHAPITRE II : DYNAMIQUES D'ACCOMPAGNEMENT DES FEMMES ENTREPRENEURES DANS LES COMMUNES DE YAOUNDE II ET IV .....	49
DEUXIEME PARTIE : FEMMES ET APPROPRIATION DE L'ACTION COMMUNALE DANS L'ENTREPRENEURIAT FEMININ AU SEIN DES COMMUNES DE YAOUNDE II ET IV .....	28
CHAPITRE III: L'APPROPRIATION DES INITIATIVES ENTREPRENEURIALES COMMUNALES PAR LES FEMMES AU SEIN DES COMMUNES DE YAOUNDE II ET IV .....	73
CHAPITRE IV : LES PESANTEURS A LA DYNAMIQUE DE PROMOTION DE L'ENTREPRENEURIAT FEMININ A YAOUNDE II ET IV .....	89
CONCLUSION GÉNÉRALE.....	72
BIBLIOGRAPHIE .....	119
ANNEXES .....	113
TABLE DES MATIERES .....	135

## **INTRODUCTION GÉNÉRALE**

## I. Contexte et justification

Depuis la conférence de Beijing<sup>1</sup>, le contexte international a consacré l'émergence du concept de genre. En tant que concept relationnel, celui-ci met en évidence les inégalités femmes/hommes et la hiérarchie des relations sociales. Il questionne les identités masculines et féminines comme construites socialement et non biologiquement, sa compréhension est certes lente et parfois difficile au nom de la culture ou à cause de l'impression d'égalité sociale acquise juridiquement. Mais la mise en œuvre de l'égalité de genre progresse ; les femmes elles-mêmes s'organisent, en réseaux ; l'autonomisation des femmes est soutenue de plus en plus par les gouvernements, les institutions internationales et la communauté des bailleurs. La féminisation de la pauvreté est une réalité et les femmes continuent à n'avoir qu'un faible contrôle sur les moyens de production comme la terre, l'équipement et l'argent.

Malgré une convergence entre quelques pays émergents et les pays industrialisés, la mondialisation que nous subissons actuellement a accru les inégalités entre les pays les plus riches et les pays les plus pauvres, mais également au sein des pays, entre les riches et les pauvres, et entre les femmes et les hommes. Ces inégalités sont liées à une inégale répartition des tâches et des responsabilités ; à la difficile articulation des rôles multiples (reproductifs, improductifs et sociaux), et enfin au non-accès et surtout au non-contrôle des femmes sur les ressources et les bénéfices du développement.<sup>2</sup>

Au cours des 20 dernières années, les femmes ont été de plus en plus nombreuses à entrer sur le marché du travail mais, même dans les pays où leur participation a augmenté, la qualité des emplois qu'elles occupent ne s'est pas nécessairement améliorée. Les femmes continuent à être surreprésentées dans les emplois précaires, atypiques et informels. En effet, il est toujours plus difficile pour une femme que pour un homme d'avoir accès aux emplois productifs et, malgré les progrès accomplis pour les femmes, l'égalité hommes-femmes dans le monde du travail est loin d'être réalisée.

De toute évidence, l'amélioration des perspectives d'emploi pour les femmes peut non seulement favoriser l'autonomisation économique des femmes, mais également engendrer des avantages économiques et sociaux plus larges. Pourtant, les questions de genre n'ont pas été pleinement intégrées aux politiques dominantes. C'est ainsi que l'objectif de développement

---

<sup>1</sup> Quatrième Conférence mondiale sur les femmes organisée à Beijing en 1995.

<sup>2</sup> Hélène RYCKMANS et Pascale MAQUESTIAU, « Population et développement : égalité de genre et droit des femmes », in *Mondes en Développement*, volume 2, n° 142, 2008, pp -67-82.

Durable n° 5 va s'inscrire en droite ligne pour lutter contre les inégalités entre les sexes car l'égalité entre les femmes et les hommes est l'un des défis majeurs du développement humain dans le monde. C'est ainsi que l'ODD 5 intitulé : « Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles » est un socle transversal à tous les objectifs du développement durable pour 2030.

L'Etat du Cameroun à travers le Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille (MINPROFF), ainsi que les Organisations Non Gouvernementales (ONG) sont animés par une volonté de rendre autonome la femme. Cela s'illustre à travers des plates-formes d'échanges, des séminaires, des rencontres et des projets dans le but de permettre à la femme d'atteindre l'autonomie dont elle a besoin.

Entreprendre, ce mot évoque beaucoup de possibilités, un peu de crainte, pas mal d'envie raisonnable du rêve. Cette aspiration comporte bien sur une part d'irrationnel. Dans une certaine mesure il faut savoir sauter le pas<sup>3</sup>, sans vouloir tout cadrer et tout anticiper, sinon on ne le fait jamais. Au moment où l'on prend la décision de se lancer, il y aurait objectivement au moins autant de raison de ne pas le faire. Néanmoins, et sans aspirer à tout prévoir avant de tout plaquer pour se lancer il y'a un certain nombre d'étapes à respecter, de réflexion à mener, de modèles à faire tourner pour maximiser les chances de succès de l'entreprise. Créer son entreprise, c'est transformer une idée en un projet, prendre des risques quant à son exécution et se lancer dans une aventure très particulière. Au Cameroun, la sphère entrepreneurial apparait comme une illusion pour la plus part des femmes car relayées au second plan, elles sont victimes de blocus tant personnels que familiaux en passant par le regard de la société qui la croit incapable d'intenter quoi que ce soit en dehors du domaine familial ; ce qui empêche un bon nombre de femme de franchir le pas car la plus part ne voulant pas briser le plafond de verre<sup>4</sup>. Malgré la réticence d'un bon nombre de femmes, celles des communes de Yaoundé II et IV ont décidé de franchir le pas ; pour certaines de manière timide, mais pour d'autres avec

---

<sup>3</sup> Adage : il faut savoir prendre le risque, savoir oser, sinon on ne s'engagera jamais car en entreprenant, on a autant de chance de se faire des revenus, que de perdre son investissement.

<sup>4</sup> Le plafond de verre est une expression américaine datant de la fin des années 70. Il désigne les « freins invisibles » à la promotion des femmes dans les structures hiérarchiques. Il constitue un obstacle dans l'évolution de leur carrière au sein de l'entreprise et limite leur accès à des postes à responsabilité. On constate que les femmes sont moins souvent promues que leurs collègues masculins, et ce dans toutes les catégories sociales. D'autre part, elles sont particulièrement pénalisées avant leurs 35 ans, c'est-à-dire pendant la période où elles sont susceptibles d'avoir des enfants.

L'apparition de la notion de plafond de verre remonte à la fin des années 70 aux Etats-Unis. Elle a ensuite été popularisée en 1986 par deux journalistes du *Wall Street Journal*, Carol Hymowitz et Timothy D. Schellhardt, dans leur article «*The Glass Ceiling : Why Women Can't Seem to Break The Invisible Barrier That Blocks Them From the Top Jobs*» («Le plafond de verre : pourquoi les femmes ne peuvent manifestement pas briser la barrière invisible entre elles et les postes de haut niveau»).

assurance, car bénéficiant des mécanismes d'accompagnement mis à leurs dispositions par les élus locaux de ces différentes communes. Ce qui permet d'observer la croissance de l'entrepreneuriat féminin dans ces localités, concourant au bien être de ces dernières même si beaucoup reste encore à faire pour atteindre l'autonomisation financière de la femme.

Le choix de notre étude se justifie ainsi du fait que nous voulons mettre en exergue les mécanismes d'accompagnement dont bénéficient les femmes des communes de Yaoundé II et IV dans leur processus entrepreneurial au vue des difficultés auxquelles elles font face.

## II. Problème de recherche

Les femmes au Cameroun constituent plus de la moitié de la population; il s'agit de près de 50,5% de la population estimée à 19 406 100 habitants<sup>5</sup>. Ainsi, elles constituent un potentiel et une force de travail assez important. Selon les résultats de l'enquête emploi dans le secteur informel de 2005 au Cameroun, environ 9 femmes sur 10 en âge de travailler participent au marché du travail. En 2008, le Bureau International du Travail (BIT) a adopté une stratégie globale de promotion de l'entrepreneuriat féminin intitulée Stratégie de l'Organisation Internationale du Travail (OIT), pour le développement de l'esprit d'entreprise chez les femmes.<sup>6</sup>

La femme dans la politique nationale du Cameroun occupe une place de choix. En effet, la déclaration de politique nationale de la population (DPNP) adoptée en 1992, par les pouvoirs publics, la volonté de la promotion de la femme y est explicitement formulée. Les dispositions contenues dans cette politique font de la femme et la fille des partenaires à part entière sur qui doivent reposer la réalisation des objectifs de développement. Ainsi, à travers la déclaration de politique nationale de la population, le gouvernement s'engage à :

*Promouvoir et assurer l'amélioration du statut de la femme au niveau de toutes les couches sociales, notamment par la mise en place d'un cadre juridique propice à son épanouissement social, juridique, économique d'une part, et par la sensibilisation de l'ensemble de la population Camerounaise ( individus de deux sexes, autorités administratives, religieuses, et politiques ) sur la situation stratégique de la femme au sein de la famille et de la société d'autre part<sup>7</sup>.*

<sup>5</sup> D'après les résultats du 3<sup>ème</sup> Recensement Général de la Population et de l'Habitat tenu en 2005, (RGPH3) publié en 2010.

<sup>6</sup> Déclaration de l'OIT sur la justice sociale pour une mondialisation équitable. Genève, 10 juin 2008.

<sup>7</sup> Déclaration Nationale de la Politique de la population (DNPP), par la Commission Nationale de la Population, Yaoundé, mars 2002.

Cette politique s'engage par ailleurs à promouvoir et à assurer davantage l'intégration des femmes dans les activités économiques autres que l'agriculture, en encourageant une plus grande diversification de leur formation professionnelle et en facilitant l'accès des femmes à la propriété foncière et aux crédits, à titre individuel et par le biais des coopératives ou autres regroupements et associations professionnelles. C'est ainsi que dans le but de consolider son rôle dans la gestion des affaires de la famille et de la société, de garantir ses droits et d'assurer sa protection, le Cameroun a ratifié en 1994, la convention des Nations Unies sur l'élimination de toute forme de discrimination à l'égard des femmes.

De plus l'engagement politique du gouvernement camerounais en faveur des femmes s'est manifesté par la mise en place d'un cadre institutionnel. Par décret N° 98 /068 du 04 mai 1998, il a été créé le Ministère de la condition féminine aujourd'hui devenu Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille (MINPROFF). Celui-ci travaille en collaboration avec d'autres partenaires pour la mise en œuvre de la politique gouvernementale d'intégration des femmes au développement.

Les coutumes, les traditions, le patriarcat, les divisions sexuelles du travail empêchent certaines femmes d'envisager la création d'entreprises. De même, des obstacles systémiques à savoir la non attribution de certains postes de responsabilités aux femmes, la non représentativité de certaines femmes à certains postes de commandement, la difficulté à avoir accès aux financements et prêts bancaire font en sorte que de nombreuses femmes entrepreneures restent confinées à de très petites entreprises opérant dans l'économie informelle. Cette situation non seulement limite leurs capacités de gagner un revenu pour elles-mêmes et leurs familles, mais restreint également leurs réels potentiels de contribuer au développement socioéconomique, à la création d'emplois et à la protection de l'environnement. 60% des femmes entrepreneures en Afrique subsaharienne sont relayées au secteur informel qui renvoie à l'ensemble des activités économiques illégales qui échappent à toute législation en vigueur<sup>8</sup>.

De manière pratique, dans les communes, on observe une grande mobilisation des femmes dans le secteur informel ; tandis que le secteur formel est dominé par les hommes qui sont les principaux entrepreneurs au Cameroun. Du fait d'un climat des affaires globalement moins favorable, les femmes ont du mal à entreprendre malgré les mesures adoptées par l'Etat

---

<sup>8</sup>Alain FAYOLLE « Les dimensions structurantes de l'accompagnement en création d'entreprise », in *La revue des sciences de gestion*, décembre 2004.

Camerounais dans *le document de politique nationale genre de 2011 - 2020*. Cette situation nous permet d'observer que, bien que les lois en faveur de la promotion et de l'autonomisation de la femme au Cameroun (la politique d'intégration de la femme au développement ; la déclaration de la politique nationale de la population<sup>9</sup>...) soient adoptées, cette dernière reste marginalisée malgré les efforts conjugués par les organismes et les ministères qui œuvrent pour la promotion de l'entrepreneuriat féminin (le Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille, le Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique, le Ministère des Affaires Sociales, le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural et plus récemment le Ministère de la Décentralisation et du Développement Local pour ne citer que ceux-là).

Prenant acte des difficultés que rencontrent les femmes à entreprendre au Cameroun, les maires à travers des actions d'accompagnement de l'Etat et des partenariats avec des organismes internationaux et nationaux mettent sur pied des mécanismes de création et de suivi des entreprises féminines dans leurs localités afin d'appliquer les résolutions prises par l'Etat et de rendre la femme autonome. Ce qui permet désormais d'observer une implication considérable des femmes dans la création d'entreprises dans les différentes communes à l'instar de celles de Yaoundé II et IV où nous observons une croissance considérable des entreprises féminines. Lors de nos entretiens, nous en avons dénombré 105 dans la commune de Yaoundé II et 93 dans la commune de Yaoundé IV lesquelles ont été créées en 2020. La femme apparaît dès lors comme celle-là qui n'est pas véritablement prise en compte et qui doit se battre afin de développer des activités génératrices de revenus. Cependant, des lois sont adoptés en vue d'accroître les activités commerciales de ces dernières, et de les impliquer dans le processus d'émergence du Cameroun en 2035. Cette visée vers l'émergence n'implique pas toujours toutes les femmes des communes car nombreuses se sentent mises à l'écart par les mesures prises pour elles sans elles. Il s'agira donc pour nous de mettre en exergue les mesures prises par les responsables communaux de Yaoundé II et IV en vue de promouvoir l'entrepreneuriat communal ; puis le processus d'appropriation de ces mesures par les bénéficiaires.

### **III. Problématique de recherche**

Notre travail de recherche repose sur une problématique qui permet de faire une liaison entre la nouveauté et ce qui est déjà connu. Ainsi, comme l'a dit Hans SELYE :

*L'essence de la découverte scientifique ne tient pas seulement à la nouveauté d'une observation mais aussi au fait d'établir un rapport solide entre le déjà*

---

<sup>9</sup> Politique nationale de promotion du genre au Cameroun 2011/2020

*connu et ce qui était jusqu'alors inconnu. Car c'est grâce à ce processus que l'on parvient le plus sûrement à la compréhension véritable et au progrès réel.*<sup>10</sup>

L'étude sur l'entrepreneuriat féminin ne date pas d'aujourd'hui ; plusieurs auteurs, organismes internationaux et nationaux, institutions publiques et privées ont eu à œuvrer pour la promotion de l'entrepreneuriat féminin. Cela passe par l'état des lieux en fonction du pays, aux mesures prises par ces derniers pour permettre l'insertion de la femme dans la sphère entrepreneurial ; et de promouvoir son implication afin qu'elle puisse contribuer de manière considérable au processus de développement de son pays.

Depuis quelques décennies, l'Etat du Cameroun à travers le Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille (MINPROFF) ainsi que les Organisations Internationales (OI) et les organisations non gouvernementales (ONG) sont animés par une volonté d'améliorer les conditions de vie des femmes victimes d'abus et de marginalisation. Cela s'illustre à travers des plateformes d'échanges, des séminaires, des programmes de réinsertion visant à l'autonomisation de la femme. Les femmes peines à trouver des emplois et à s'insérer dans le monde entrepreneurial et professionnel ce si étant dû aux disparités dont elles sont victimes de la part de la société et des hommes à savoir la marginalisation, le patriarcat, le refus d'accompagnement dans les projets.

L'approche s'impose progressivement sur le terrain aux moyens d'une nouvelle conception des rapports homme/femme, Illustrée au Cameroun par le code de la famille qui a su améliorer les conditions de vie des femmes dans les foyers. Toutefois, malgré ces avancées notoires, l'écart reste et demeure significatif entre la théorie et la pratique, entre les initiatives et les orientations prises en vue de palier à ce problème et la réalité sur le terrain.

En effet, « *dans un contexte où les femmes sont victimes d'exclusion, de maltraitance, ce combat prend tout son sens car il reste encore beaucoup à faire pour changer l'image de la femme dans certains aspects* »<sup>11</sup> cela passe inéluctablement par les politiques d'accompagnement prévues à cet effet. Cette réalité permet d'observer les rationalités nouvelles et les modalités actuelles qui animent la contemporanéité de la société camerounaise en ce qui concerne le rapport entre la femme et l'entrepreneuriat. Elle permet également d'apprécier les dynamiques sociales qui travaillent la fabrique du genre en rapport avec l'économie, dans un

---

<sup>10</sup> Hans SELYE « Du rêve à la découverte : l'esprit scientifique », in *communications et langages*, vol3, n°12,1964, pp.123.

<sup>11</sup> Houssou GANDONOU. « Fondements éthique du féminisme : réflexion à partir du contexte africain ». Paris, Globethics 2016.

environnement social plus marqué par une volonté de participation et d'intégration des femmes dans toutes les sphères sociales aujourd'hui.

Il est évident que des travaux liés à l'autonomisation économique de la femme ont déjà été élaborés par des auteurs aux affiliations disciplinaires différentes ; c'est dans ce sens que dans la formulation de notre problématique de recherche, nous allons d'abord nous atteler au recensement des travaux antérieurs élaborés sur l'autonomisation économique des femmes. Ainsi, quelques travaux ont déjà été effectués sur l'autonomie financière des femmes depuis les années 1965. Récemment en 2014, Malika BOUSSOUF<sup>12</sup>, journaliste, écrivaine, décrypte l'irrépressible montée des aspirations des femmes à l'autonomie : « *le travail, c'est l'autonomie financière, la liberté* ». Son combat a eu des conséquences assez importantes sur le regard ainsi que le rapport homme/femme dans les sociétés islamique en Afrique du Nord. D'après cet auteur, la dépendance matérielle est la pire des situations pour une femme. Tendre la main au mari tous les matins pour obtenir trois francs destinés au foyer, ce n'est pas une vie !

Dans son mémoire de Master en sociologie à l'université de Yaoundé I<sup>13</sup>, Odile KOUTOU<sup>14</sup> nous démontre que la professionnalisation féminine est un puissant levier d'égalité entre homme et femme. Elle observe qu'aujourd'hui, le statut social serait associé à la capacité de gain et de quantité des revenus. C'est dans cette perspective, pense l'auteur, la femme voit dans le travail salarié, l'unique moyen pour obtenir la valorisation sociale pour laquelle elle lutte. Elle est arrivée à la conclusion selon laquelle, le travail représente donc pour les femmes, un moyen de mutation de rôle et d'évolution du statut social. Elles peuvent ainsi passer d'un rôle infériorisé à un rôle plus en vue, d'une position dépendante à une position qui leur confère plus d'autonomie et d'autorité, bien que leur responsabilité sociale ne change pas pour autant. Sauf que, ces dernières peines malgré leurs responsabilités à s'imposer dans le monde de l'emploi, dominé par les hommes, malgré les mesures d'accompagnement tel que les promotions au service et les tâches qui leur sont attribuées.

L'autonomie financière des femmes reste et demeure un problème d'actualité majeur ; à cet effet, Martin GOYETTE affirme que :

*Les adolescents qui entrent dans la vie adulte sont particulièrement vulnérable du fait de leur déficit aux plans de la scolarisation, de*

---

<sup>12</sup> Malika BOUSSOUF et Monique AYOUN, *Musulmanes et laïques en révolte*, Paris, Hugo+Doc, 2014.

<sup>13</sup> Odile KOUTOU YINGA, « Professionnalisation féminine et égalité des sexes au foyer : le cas de la ville de Yaoundé » (Mémoire de maîtrise en sociologie). Yaoundé : Université de Yaoundé 1, 2005

<sup>14</sup> *Idem.*

*l'employabilité, et des habiletés de la vie quotidienne en général, d'un manque de préparation à la vie autonome et d'un déficit de liens sociaux.*<sup>15</sup>

Esther BOSERUP dans ses travaux est la première à mettre un accent sur le rôle productif et non reproductif des femmes<sup>16</sup>. Dans son ouvrage, elle montre que les préoccupations du développement économique ont fait peu de place à la participation des femmes à l'activité économique. Elle a fait ressortir les mécanismes d'occultation, d'assignation et d'exploitation de la force de travail des femmes à travers la spécialisation sexuée des activités agricoles. Pour cette auteure, le fait que les hommes cultivaient des récoltes monnayables par des méthodes modernes alors que les femmes produisaient des récoltes vivrières à l'usage de la famille a eu pour effet de rehausser l'image de l'homme et d'abaisser le statut des femmes<sup>17</sup>. A la suite de cette revendication de la place de la femme dans le développement économique, plusieurs théories ont été développées. Il s'agit de l'approche « *intégration des femmes au développement* » (IFD), du paradigme « *femmes et développement* » (FED) et enfin de l'approche « *genre et développement* » (GED).

Longtemps resté la chasse gardée des hommes et partant du constat selon lequel, il est reconnu que l'on ne peut entrevoir de développement durable sans implication, participation ou prise en compte du rôle et de la place de la femme<sup>18</sup>, l'Etat camerounais va accorder une place particulière à l'entrepreneuriat féminin. Cependant, bien que constituant un sujet riche d'intérêt pour l'économie du pays, dans la mesure où les femmes camerounaises représentent 51% de la population, force est de constater que celles-ci s'illustrent plus dans le secteur informel et constituent néanmoins une importante source d'innovation, et de création d'emploi. Malgré l'intérêt croissant accordé à la femme entrepreneure au Cameroun, il n'en demeure pas moins que les entreprises qu'elles créent soient exemptes des difficultés que rencontrent la plupart des créateurs à la phase de démarrage. Au contraire, les femmes rencontrent plus de difficultés à cause sans doute des résistances culturelles. Pour Emmanuel KAMDEM<sup>19</sup>, ces difficultés, tiennent notamment aux déficiences managériales, aux caractéristiques propres du dirigeant ainsi qu'aux facteurs financiers. Si au Cameroun, le taux de créateurs d'entreprises s'élève à

---

<sup>15</sup> Martin GOYETTE, « Préparation à la vie autonome et insertion socioprofessionnelle des jeunes pris en charge par l'Etat : quelles interventions ? » in *société et jeunesse en difficulté*, n° 2, août 2006.

<sup>16</sup> Esther BOSERUP, « La femme face au développement économique » in *Revue Tiers monde*, 1983, pp. 698-699.

<sup>17</sup> *Idem*.

<sup>18</sup> Nathalie KENYANJUI et Laure MAINA, « Facteurs explicatifs de l'entrepreneuriat féminin en Afrique subsaharienne : Cameroun et Kenya », Rapport de Recherche du FR-CIEA 2013, pp. 13-65.

<sup>19</sup> Emmanuel KAMDEM, « Pratiques d'accompagnement et performance : très petites et petites entreprises camerounaises en phase de démarrage », Dakar, CODESRIA, 2011, pp. 120-129.

37,4%, la plupart de ces entreprises peinent à passer de l'économie de subsistance vers l'économie de marché du fait des multiples difficultés rencontrées ; ayant ainsi pour conséquence une espérance de vie très faible excédant à peine le cap des cinq ans. C'est dans cette optique que le groupement des femmes d'affaires du Cameroun (GFAC), relève que beaucoup de promotrices ont vu mourir leur projet pendant la phase de démarrage tout en mentionnant que leur plus gros handicap, c'est le financement et sollicitent, à cet effet, l'accompagnement de l'Etat.

Lors de la réunion tenue, au Ministère de la Condition Féminine du Cameroun, en 2001, avec l'ensemble des agences du Système des Nations-Unies, il a été exprimé des préoccupations relatives au renforcement des capacités des femmes. En réponse à ces doléances, le Bureau Sous régional de l'OIT pour l'Afrique Centrale (BIT/AC), a promis d'apporter le concours de l'OIT pour le renforcement des capacités entrepreneuriales des femmes au travers d'une série d'actions cohérentes. Au mois de Septembre 2003, les 08 et 12 un atelier national portant sur la réflexion sur le développement de l'entrepreneuriat féminin et la lutte contre la pauvreté a eu lieu au Cameroun lequel atelier était mené conjointement entre l'OIT et le Ministère de la condition féminine<sup>20</sup>. En effet, suite aux études menées au MINCOF, et celles menées lors des échanges sur la promotion économique, il apparaît que les femmes Camerounaises jouent un rôle très important dans le développement économique du pays et constituent ainsi un tremplin pour le développement des petites et moyennes entreprises. De même, il a été noté que les femmes font face à de nombreuses contraintes de divers ordres dont un environnement qui ne favorise presque pas leur insertion dans le domaine entrepreneurial d'où la nécessité de consolider les capacités de ces dernières à créer et gérer leurs micros, petites et moyennes entreprises<sup>21</sup>.

En 2008, le BIT a adopté une stratégie globale de promotion de l'entrepreneuriat féminin intitulée Stratégie de l'OIT pour le développement de l'esprit d'entreprise chez les femmes. Cette stratégie vise à réduire la vulnérabilité des entreprises ayant une femme à leur tête sur les points suivants : conditions de travail; sécurité et santé au travail; protection sociale ; déficit d'organisation, de représentation et d'expression ; accès à des services financiers appropriés ; lutte contre toute forme de discrimination liée au sexe.

---

<sup>20</sup>Atelier national tenu à Mbalmayo du 08 au 12 Septembre 2003 ayant pour thème : Réflexion sur le développement de l'entrepreneuriat féminin et la lutte contre la pauvreté au Cameroun.

<sup>21</sup> Atelier National tenu à Mbalmayo, Op. cit. p.18.

Au mois de décembre 2009, le Plan d'Action National pour le Développement de l'Entrepreneuriat Féminin au Cameroun (PAN-DEF) a été adopté ; ce plan s'établi sur cinq ans et va de 2010 à 2014. Il a été mis sur pied avec la contribution technique et financière du Bureau International du Travail (BIT) dans le cadre du Document de Stratégie pour la croissance et l'emploi (DSCE) du Cameroun et de la plateforme d'action du Caire pour le développement de l'entrepreneuriat féminin en Afrique. Ce plan d'action a pour objectif général de promouvoir l'émergence d'une nouvelle génération de femmes entrepreneurs camerounaises plus dynamiques et plus nombreuses, capables de créer des entreprises durables pour des emplois décents favorables à la croissance, afin de sortir de la pauvreté.

Sous la présidence du Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille (MINPROFF), le groupement Inter-Patronal du Cameroun (GICAM), avec l'appui technique du Bureau pays de l'OIT pour le Cameroun, Sao Tomé et Principe et Guinée Equatoriale (l'ETD-BP) de Yaoundé<sup>22</sup>, une suite de conférences thématiques de l'entrepreneuriat féminin a eu lieu en vue du renforcement de capacités des femmes d'affaires du Cameroun. Cette activité qui a regroupé près de 100 femmes et hommes d'affaires, vise à donner à celles-ci des connaissances sur des thématiques aussi variées que le leadership féminin, la conciliation de la vie de famille avec les affaires, la parité, l'environnement des affaires et le dialogue social. La femme devient peu à peu intégrer dans le système entrepreneurial. Même si cela se fait encore à tâtons, on observe une prise en compte de cette dernière ce qui traduit les nombreux séminaires et ateliers pour l'aider à concilier foyer et travail.

Les femmes jouent un rôle substantiel dans l'entrepreneuriat à travers le monde. Dans les économies de marché avancées, les femmes possèdent 25% de toutes les entreprises et le nombre d'entreprises appartenant à des femmes en Afrique, en Asie, en Europe de l'Est et en Amérique latine augmente rapidement<sup>23</sup>. Rien qu'aux États-Unis, les 6,7 millions d'entreprises à propriété privée appartenant à des femmes représentent un chiffre d'affaires de 1,19 billion de dollars et emploient 9,8 millions de personnes. De plus, le taux de croissance des entreprises appartenant à des femmes est impressionnant (Entreprises appartenant à des femmes, 2004). Entre 1997 et 2004, l'emploi dans les entreprises appartenant à des femmes a augmenté de 39%,

---

<sup>22</sup> Conférences thématiques de l'entrepreneuriat féminin GICAM (Douala), du 14 au 15 juin 2017.

<sup>23</sup> Wilson FIONA; Jill KICKUL et Deborah MARLINO «Gender, Entrepreneurial Self-Efficacy and Entrepreneurial career intentions: implications for entrepreneurship education», in *Baylor University, Entrepreneurship Theory and Practice*, 2007, pp. 31-33.

contre 12% à l'échelle nationale, et les revenus, de 46%, contre 34% pour l'ensemble des entreprises privées des États-Unis<sup>24</sup>.

Mohammed BERRADA <sup>25</sup> a effectué une recherche sur l'entrepreneuriat féminin au Maroc en se basant sur son environnement et sa contribution au développement économique et social. Cette recherche a tenté de décrire et d'analyser l'expérience des femmes entrepreneures au Maroc qui exercent leur activité dans un contexte socio – économique et culturel très difficile, voire franchement hostile. Les données ont été récoltées par le sondage à méthodes des quotas. La recherche est basée sur les résultats d'une enquête conduite auprès d'un échantillon représentatif de 300 femmes entrepreneures et a abouti aux résultats selon lesquels les entreprises féminines accèdent seulement à quelques-unes des informations d'approvisionnement, variation des prix, besoins du marché, opportunités d'affaires, fiscalité, légalisation, programmes de subvention ou de financement...etc. Ces entreprises ont du mal à affronter une concurrence très vive et un environnement hostile faute de manque de formation des ressources humaines utilisées dans ces dernières, les femmes entrepreneurs ont généralement encore de grandes difficultés pour accéder à des sources de financement appropriées et enfin peu de femmes chefs d'entreprise maîtrisent bien la chaîne-approvisionnement – production/transformation –commercialisation.<sup>26</sup>

Oludele AKINGOLE<sup>27</sup> a analysé les rôles que les femmes entrepreneures jouent dans la réduction de la pauvreté au Kenya. Sur base d'un échantillon de 15% sélectionné sur l'effectif de la population cible qui est de 664 femmes entrepreneures, la collecte des données a été faite en recourant aux techniques d'interview avec 26 femmes entrepreneures et un questionnaire d'enquête a été distribué. En utilisant une approche qualitative et quantitative pour le traitement des données avec le logiciel SPSS, cette recherche a abouti aux résultats selon lesquels les femmes entrepreneures jouent un rôle majeur dans la réduction de la pauvreté au Kenya. Cette recherche a indiqué qu'il existe une amélioration significative du statut économique-social des femmes qui œuvraient dans les PME vendant des souliers et des habits ainsi que des porcelaines et sculpture. Enfin, cette étude a aussi montré que les indicateurs de réduction de la pauvreté ont été rencontrés dans la conception de la société qui sont tels que l'habilité de satisfaire les

---

<sup>24</sup> *Idem.*

<sup>25</sup> Mohammed BERRADA. « Entrepreneuriat féminin au Maroc : Environnement et contribution au développement économique et social, in *Investment Climate and Business Environment (ICBE)*, University Mohammed V: Rabat, 2011, pp. 45-49.

<sup>26</sup> *Idem.*

<sup>27</sup> Oludele AKINGOYE, « Les femmes, la pauvreté et le commerce informel en Afrique orientale et australe », in *Revue internationale des sciences sociales*, 2005, N°134, pp.134-151.

besoins fondamentaux, l'habilité de prendre en charge les études des enfants, avoir le niveau de vie élevé et l'accès facile aux soins de santé.<sup>28</sup>

Marie Louise FOUEMEKOUNG dans son mémoire de master professionnel en Genre et Développement a travaillé sur « *l'analyse Genre des Projets de Développement dans le Domaine de l'Emploi : Le cas du Projet Intégré d'Appui aux Acteurs du Secteur Informel* ». Elle y démontre qu'au Cameroun, la focalisation de la pauvreté place les politiques d'appui au secteur informel au cœur des stratégies de développement. Ceci se traduit par un intérêt pour les questions d'emploi et de microcrédit intimement lié au secteur informel. La nouvelle politique étant donné, le poids de ce secteur, lui confère un rôle nouveau et central. Ce secteur fortement investi par les femmes, représente une source potentielle de croissance. Le projet camerounais mis sur pieds pour encadrer les acteurs du secteur informel. Ainsi l'objectif de son mémoire était de ressortir les disfonctionnements qu'on observe dans le Projet Intégré d'Appui aux Acteurs du Secteur Informel (PIAASI) de manière générale, et les disparités de genre de manière particulières, afin de formuler des suggestions et recommandations pour une meilleure prise en compte du genre dans ce projet.<sup>29</sup>

Dans son ouvrage intitulé : *Pour comprendre et intégrer la problématique Genre et Développement*, Alain Patrice MINKANDA<sup>30</sup> présente les logiques de la domination masculine liées à la culture et leurs impacts sur la vie sociale et politique de certains pays africains. Par la suite, il affirme que le concept de genre n'est pas la spécificité d'un seul sexe, il inclut à la fois l'homme et la femme dans la société. Par la suite, il a analysé la notion de genre et en a arrivé à la conclusion selon laquelle le genre est une composante du développement ; on ne saurait dissocier l'un de l'autre. Pour cela, il affirme que : « *Les préoccupations et besoins spécifiques des femmes doivent être intègres, au même titre que ceux des hommes, à toutes les étapes d'un programme ou d'un projet de l'identification à l'exécution* »<sup>31</sup>.

Dans ses travaux focalisés sur la femme, Madeleine GUILBERT<sup>32</sup> a mené un travail sur le travail des femmes dans l'industrie; il en ressort que les femmes sont amenées à faire des tâches répétitives de bas niveau et leur salaire est moindre et quasiment insuffisant par rapport

---

<sup>28</sup> *Op. cit.* (pp. 56-69).

<sup>29</sup> Marie Louise FOUEMEKOUNG, « Analyse genre des projets de développement dans le domaine de l'emploi: cas du projet intégré d'appui aux acteurs du secteur informel » (Mémoire de Master Professionnel en Genre et Développement). Yaoundé : Université de Yaoundé 1, 2012.

<sup>30</sup> Alain Patrice MINKANDA, « Pour comprendre et intégrer la problématique Genre et Développement: Historique, Fondements théoriques et instruments », Presse du GRAPS, 2007, pp. 90-92.

<sup>31</sup> Mohammed BERRADA *Op. cit.* P.20.

<sup>32</sup> Madeleine GUILBERT, « Les fonctions des femmes dans l'industrie », dans *Sociologie du travail*, 1966, vol9, pp.473-475.

à celui des hommes. André MURGER<sup>33</sup> a également mené des travaux allant dans le même sens; il a mis en exergue deux problématiques concernant les disparités entre l'homme et la femme à savoir les inégalités entre l'homme et la femme au sein des foyers et de la sphère professionnelle; mais également les inégalités entre les travailleurs français et les immigrés dans les industries européennes.

Les sociétés étant aussi diverses que variées, il y existe un fait récurrent et même global ; il s'agit de la division sexuelle du travail. Les auteurs tels que Margaret MARUANI<sup>34</sup> révèle dans ses analyses et explications qui émanent de la division sexuelle du travail entre l'homme et la femme les mécanismes par lesquels on en est arrivé là. Elle va également critiquer la sociologie du travail dont l'objet d'étude est de détecter les clivages et les segmentations englobant l'environnement du travail. C'est également le cas de Georges FRIEDMANN et Paul NAVILLE<sup>35</sup> qui ont simplement ignorés la différence entre les sexes tout en décrivant l'homme comme étant l'objet d'étude de la sociologie du travail ; même si les employés d'une entreprise s'avèrent être des femmes, ces dernières sont ignorés.

Margaret MARUANI affirme ainsi que : « *Focalisée sur la figure emblématique de l'ouvrier masculin de la grande industrie, la sociologie du travail a ainsi, des années durant, fait l'impasse sur le travail féminin. La division sociale était au centre de la réflexion, mais la division sexuelle du travail n'avait aucune existence scientifique* ». <sup>36</sup>

Le concept de division sexuelle du travail met ainsi en évidence les disparités qui existent entre les deux sexes dans le domaine de l'emploi au Cameroun et partout ailleurs. Cela montre à suffisance que le travail n'est pas attribué à l'homme et encore moins à la femme de manière neutre ; il existe une différence entre les sphères de travail tant dans le monde professionnel, que dans la sphère familiale<sup>37</sup>. L'intérieur faisant l'apanage de la femme et l'extérieur celui de l'homme ; ce qui va ainsi amener Maurisson BARRERE<sup>38</sup> dans son ouvrage intitulé *Le sexe du travail* à dénoncer l'invisibilité ou la non prise en compte du travail domestique dans les analyses socio-économiques. Elle soutient de ce fait que la non représentativité social des femmes est due au fait que ces dernières soutiennent le mécanisme

---

<sup>33</sup> Andre MERGER, *Les Travailleurs Algériens en France*. Paris : CNRS, 1956.

<sup>34</sup> Margaret MARUANI, *Travail et emploi des femmes*, Paris, La Découverte, 2011, (5eme édition).

<sup>35</sup> Georges FRIEDMANN et Paul NAVILLE, « Traité de sociologie du travail », *dans population*, 17<sup>e</sup> année, n°4, 1962, pp. 119-129.

<sup>36</sup> Margaret MARUANI, *Travail et emploi des femmes*, Paris, La découverte, 2000, (4eme édition).

<sup>37</sup> Margarete MARUANI, *op.cit.* p.22.

<sup>38</sup> Maurisson BARRERE, « *Le sexe du travail: structures familiales et system productif, vers une sociologie des rapports entre hommes et femmes* », Grenoble : Presse Universitaires de Grenoble, 1984, p.8.

de domination sous lequel elles croupissent ce qui traduit leur faible représentativité dans le domaine professionnel. Elle affirme pour se faire que :

*L'analyse du travail domestique et des rapports entre les sexes a signifié de nouvelles approches des rapports sociaux et du travail des femmes. On a cessé de considérer l'étude des relations entre les sexes comme circonscrite au groupe familiale pour se fonder sur l'ensemble des interdépendances entre le travail domestique et le travail professionnel.*

Jacques LAMANDE<sup>39</sup> justifie quant à lui les inégalités entre l'homme et la femme suivant une analyse menée sur les relations sociales de sexe qui permettent de mettre en évidence le rôle central de la division sexuelle du travail et le repli de la femme dans le domaine domestique et dans la construction des inégalités. Comme Maurrisson BARRERE, Jacques LAMANDE parle de la construction sociale des qualifications. Dans notre contexte socio-économique, plusieurs petites et moyennes entreprises sont gérés par les hommes ce si étend due au fait que la femme est mise à l'écart et son travail n'est pas considéré. Jacques LAMANDE va donc affirmer que : *«Ces recherches montrent comment la qualification du travail résulte d'une construction social sexuée qui aboutit à considérer qu'une tache (masculine) est qualifiée et qu'une autre (féminine) ne l'est pas. »*<sup>40</sup>

De ce qui précède, le caractère de marginalisation de la femme n'est plus à démontrer au vue des présentations ayant été faites par les auteurs que nous avons mentionnés. Des disparités au sein de la cellule souche qui est la famille, aux disparités sociale et dans le monde professionnel ; la femme en ressort la grande victime. Cependant, avec la mondialisation, la scolarisation et les mouvements féministes ; on assiste à un acharnement des femmes dans tous les domaines de la sphère sociale, même si cela n'est pas encore généralisé dans toutes les sociétés. L'entrepreneuriat est l'un des domaines dans lequel les femmes veulent excéder ; bien que cela ne soit pas évident. Suite aux blocus à la foi naturels et imposés ces dernières se battent autant que faire se peut mais ont besoin d'un meilleur accompagnement et d'une facilitation dans les domaines dont elles ont choisi d'opérer. Les maires des communes de Yaoundé II et IV se sont inscrit en grande ligne dans l'accompagnement des femmes dans leurs entreprises au vue des difficultés auxquels elles font face dans le but de promouvoir l'entrepreneuriat féminin et qu'ensemble, les efforts cumulés de l'homme et de la femme permettent au Cameroun d'atteindre son émergence à l'horizon 2035. De ce fait, quelles sont les mesures prises par les élus locaux afin de promouvoir l'entrepreneuriat féminin dans leurs localités ?

---

<sup>39</sup> Jacques LAMANDE, *L'égalité professionnelle dans le monde de l'emploi*, Paris, La Découverte, 2014.

<sup>40</sup> *Idem.*

#### **IV. Questions de recherche**

Notre travail de recherche s'articule autour de quatre questionnements à savoir, une question de recherche principale et trois questions de recherche secondaires.

##### **IV.1. Question de recherche principale**

Quelle est l'apport des élus locaux des communes de Yaoundé II et IV à l'autonomisation des femmes dans leurs localités ?

##### **IV.2. Questions de recherche spécifiques :**

**Q.S.1 :** Quelles sont les actions menées par l'exécutif communal en vue de la promotion de l'entrepreneuriat féminin dans les communes de Yaoundé II et IV ?

**Q.S.2 :** Comment les actions entreprises par les maires des communes de Yaoundé II et IV pour la promotion de l'entrepreneuriat féminin sont-elles reçues par les femmes bénéficiaires ?

**Q.S.3 :** Quelles sont les difficultés auxquelles font face les femmes dans le mécanisme de construction de leurs entreprises ?

#### **V. Hypothèses de recherche**

##### **V.1. Hypothèse principale**

Les maires des communes de Yaoundé II et IV promeuvent l'entrepreneuriat féminin à travers un corpus de principes, de politiques et de mécanismes d'actions formelles et dynamiques en vue de l'autonomisation des femmes.

##### **V.2. Hypothèses de recherche secondaires**

Trois hypothèses secondaires permettent d'expliquer les principes, d'identifier les mécanismes d'action et en fin de présenter leurs limites. De cela, découle les hypothèses qui suivront.

**H.S.1 :** A travers des projets, des financements, des initiatives communales, les formations, les ateliers de renforcement des capacités, les femmes sont mieux outillées sur la mise en place des activités génératrices de revenus au sein des communes de Yaoundé II et IV.

**H.S.2 :** Les initiatives mises en œuvre par les élus afin de promouvoir l'entrepreneuriat féminin ne permettent pas suffisamment l'autonomisation économique des femmes dans les communes de Yaoundé II et IV.

**H.S.3** : Les contraintes dans la construction du projet d'entreprise par les femmes résident d'une part dans les capacités et qualités personnelles de ces entrepreneures et dans la rigidité du climat des affaires au Cameroun.

## **VI. Objectifs de recherche**

### **VI.1. Objectif général**

Apprécier la contribution de l'entrepreneuriat communal à l'autonomisation des femmes dans les communes de Yaoundé II et IV.

### **VI.2. Objectifs spécifiques.**

**O.S.1** : Décrire les actions menées par les élus locaux afin promouvoir l'entrepreneuriat féminin dans les communes de Yaoundé II et IV.

**O.S.2** : Analyser la dynamique d'appropriation des actions entreprises par les maires des communes de Yaoundé II et IV dans la promotion de l'entrepreneuriat féminin par les femmes bénéficiaires.

**O.S.3** : Examiner les difficultés auxquelles font face les femmes dans le mécanisme de construction de leurs entreprises.

## **VII. Méthodologie**

Dans le cadre spécifique de notre travail, nous nous inscrivons dans le courant du paradigme atomistique dont Max WEBER constitue en sociologie la figure de proue. Suivant cette orientation analytique, nous avons opté pour deux principales théories dans le but de rendre compte des mécanismes de promotion de l'entrepreneuriat féminin par les maires des communes de Yaoundé II et IV à savoir, la théorie du leadership participatif et la théorie de la représentation sociale.

### **VII.1.Cadre Théorique**

Le cadre théorique permet de mieux cerner l'objet de recherche ; il offre une perspective singulière, un angle d'attaque particulier, à une réalité sociale donnée. De fait, la structuration de notre recherche se fera au travers de deux théories dont celle du leadership participatif d'une part et celle du noyau central d'autre part.

### VII.1.1. La théorie du leadership participatif

La théorie du leadership participatif suppose que la fusion de nombreux esprits donne une meilleure décision que le jugement d'un seul esprit, selon l'adage "à plusieurs, on est meilleur que tout seul". On doit, sans doute à Barnard CHESTER, en 1938, les premières approches construites du leadership participatif en évitant l'exercice d'un pouvoir autoritaire. Le leadership participatif "peut être considéré comme un dispositif permettant au management de participer plus pleinement à la prise de décisions, ainsi que des moyens pour étendre l'influence des échelons inférieurs dans l'organisation"<sup>41</sup>

Ainsi, le leader invite la participation orale et écrite de toutes les personnes responsables pour des suggestions sur l'exécution des travaux, car cela les rend moins concurrents et plus collaboratifs, augmentant ainsi leur niveau d'engagement. La participation est définie comme l'implication mentale et émotionnelle d'une personne, dans une situation de groupe, qui l'encourage à contribuer aux objectifs du groupe et qui partage la responsabilité avec les autres membres du groupe. Les théories participatives, ou théories du leadership participatif, suggèrent de ce fait que le style de leadership idéal est celui qui prend en compte le rôle que les autres peuvent jouer. L'inclusion des autres dans le processus de prise de décision du leader est essentielle. Les bons leaders recherchent donc activement la contribution des autres.

Ce processus implique les personnes dirigées. Ainsi, le bon leader serait celui qui serait capable de leur donner le sentiment d'être valorisées. Ainsi que d'avoir une voix pouvant influencer les décisions qui sont prises. Ce sentiment de faire partie de quelque chose d'important inciterait les personnes à s'engager davantage dans le processus. Cette théorie repose sur neuf points précis à savoir :

- Encourager les autres à exprimer leurs préoccupations ;
- Décrire les propositions provisoires qui peuvent être essayées ;
- Noter les idées et les suggestions ;
- Chercher les façons de constituer des idées et des suggestions ;
- Faire preuve de tact en exprimant sa préoccupation au sujet d'une idée ou d'une suggestion ;
- Écouter les opinions dissidentes sans se positionner sur la défensive ni se mettre visiblement en colère ;
- Essayer d'utiliser les suggestions et les préoccupations des autres au lieu de les ignorer

---

<sup>41</sup> James MARCH et Herbert SIMON, *Organizations*, Londres, John Willey & Sons, 2<sup>e</sup>, 1993.

- Montrer un leadership appréciatif réel envers les autres ;
- Utiliser des symboles pour construire un travail d'équipe et pour consolider sa fierté.

La promotion de l'entrepreneuriat féminin dans les communes d'arrondissement de Yaoundé II et IV passe par le recensement des difficultés auxquelles ces dernières font face, dans le but de mettre sur pieds des projets et programmes par les mairies, qui leurs permettront de développer leurs activités dans tous les secteurs où elles interviennent. Ces difficultés, les femmes les rencontrent au quotidien et les élus locaux dans une perspective de management global consultent ces dernières l'optique de résoudre les problèmes auxquels elles font face. Cette théorie nous a ainsi permis, de mettre en exergue l'implication des populations cibles dans le processus de promotion de l'entrepreneuriat féminin dans les communes de Yaoundé II et IV afin qu'elles s'impliquent dans la gestion de leurs foyers, mais également pour améliorer la vision que nous avons d'elles dans notre société pour booster l'économie du pays au même titre que les hommes et faire du Cameroun un pays émergent à l'horizon 2035.

### **VII.1.2. La théorie du noyau central**

La théorie du noyau central<sup>42</sup> qui est issue de la théorie des représentations sociales part de l'hypothèse que toute représentation sociale est organisée autour d'un noyau central et qu'il est l'élément fondamental de la représentation. Cette théorie a été développée par Jean Claude ABRIC et stipule que les représentations sociales seraient structurées autour d'un noyau central auquel n'est rattaché qu'un nombre très limité d'éléments. Le noyau assure deux fonctions essentielles : une *fonction génératrice* et une *fonction organisatrice*. La *fonction génératrice* est l'élément qui permet que se crée et se transforme la signification des autres éléments qui constituent la représentation. C'est ce qui donne sens aux éléments qui composent la représentation. La *fonction organisatrice* : c'est autour du noyau central que s'organisent les autres éléments de la représentation. Le noyau central a la propriété d'être l'élément le plus stable de la représentation et assure un rôle d'unificateur et de stabilisateur dans des contextes mouvants et évolutifs. En effet, il va résister au changement car toute modification à l'intérieur du noyau central entraîne une transformation complète de la représentation. Pour affirmer que deux représentations sont différentes, il faut qu'elles soient organisées autour de deux noyaux centraux différents. Ceci signifie que repérer les éléments qui constituent une représentation n'est pas suffisant, il est aussi indispensable de connaître son organisation. En effet, deux

---

<sup>42</sup> Jean Claude ABRIC, « L'étude expérimentale des représentations sociales » in Denise Jodelet, (Ed.). *Les représentations sociales*, Paris, PUF, 1989, pp. 187-203.

représentations pourraient être définies par les mêmes éléments et ne pas avoir la même signification si ces éléments étaient organisés différemment.

Contrairement à ce que l'on pourrait penser, ce n'est pas seulement la fréquence d'un élément qui permet de dire qu'il appartient ou pas au noyau central. En effet, il est possible de rencontrer deux éléments qui apparaissent très fréquemment dans les discours et que l'un fasse partie du noyau central et l'autre non. Pour faire la différence, il est indispensable de mesurer le niveau de liaison que cet élément confère avec l'objet d'étude<sup>43</sup>.

Autour du noyau central se trouvent des éléments périphériques qui sont plus ou moins éloignés du centre, et qui ont une relation directe avec lui, c'est-à-dire qu'ils ne sont pas là par hasard et que leur valeur et leur fonction sont déterminés par le noyau. Cette partie périphérique est la plus accessible, la plus malléable, la plus vivante et la plus concrète. Les éléments périphériques sont hiérarchisés et comportent des informations sélectionnées, des stéréotypes et des croyances. Plus les éléments sont proches du noyau central et plus ils jouent un rôle important dans la concrétisation de la signification de la représentation. Au fur et à mesure qu'ils s'éloignent, ils illustrent, expliquent ou justifient cette signification. Ils jouent un rôle très important dans la représentation sociale car ils constituent l'interface entre le noyau central et la situation concrète. Les éléments périphériques répondent à trois fonctions essentielles<sup>44</sup>.

*Une fonction de concrétisation* : Les éléments périphériques sont directement liés au contexte social dans lequel la représentation est ancrée. Ils constituent l'interface entre la réalité concrète et le noyau de la représentation. Ils sont en général composés de mots concrets, immédiatement compréhensibles et transmissibles. Ils donnent des informations sur le contexte social du moment et sur le vécu des sujets.

*Une fonction de régulation* : Les éléments périphériques permettent aux sujets d'adapter leur représentation aux évolutions du contexte. En effet, ils sont plus souples et plus malléables que les éléments qui composent le noyau central et constituent donc l'aspect mouvant et évolutif de la représentation. Grâce à leur malléabilité, ils peuvent être intégrés ou retirés facilement dans la périphérie de la représentation en fonction des besoins d'adaptation et des transformations du contexte. Ils trouveront leur place sans avoir à remettre en question la représentation, soit en leur donnant un statut mineur, soit en les réinterprétant pour leur donner

---

<sup>43</sup> Grégory LO MONACO et Florent LHEUREUX, « Représentations sociales : théorie du noyau central et méthode d'étude » in *Revue électronique de Psychologie Sociale*, numéro 1, 2007, pp. 55-64.

<sup>44</sup> Jean Claude ABRIC, Op. cit, p.28.

le sens de la signification centrale ou soit encore en les considérant comme des éléments d'exception.

Une *fonction de défense* : Les éléments périphériques fonctionnent comme un système qui défend la représentation. En effet, nous avons vu que le noyau central d'une représentation a besoin d'être stable afin de ne pas trop bouleverser la représentation. Pour ceci il résiste aux changements et la plupart du temps ne se modifie que peu à peu et grâce aux éléments périphériques qui font office d'amortisseur en intégrant de manière conditionnelle certains éléments contradictoires, en donnant un poids différent à certains éléments ou en les interprétant différemment.

Les travaux de Laurent MILLAND et Claude FLAMENT<sup>45</sup> ont montrés les rôles que jouent les éléments périphériques dans les représentations sociales. Pour l'auteur les éléments périphériques sont des schèmes qui

*assurent le fonctionnement quasi instantané de la représentation comme grille de décryptage d'une situation : ils indiquent, de façon parfois très spécifique, ce qui est normal (et par contraste, ce qui ne l'est pas) et donc ce qu'il faut comprendre, mémoriser... Ces schèmes normaux permettent à la représentation de fonctionner économiquement, sans qu'il soit besoin, à chaque instant, d'analyser la situation par rapport au principe organisateur qu'est le noyau central.*<sup>46</sup>

En plus de ce rôle d'économiseur cognitif, les schèmes périphériques servent de zone tampon entre une réalité qui dérange et un noyau central qui ne peut pas changer rapidement. Ce sont ces schèmes périphériques qui permettent d'assurer la stabilité de la représentation, mais aussi d'expliquer la transformation d'une représentation.

En contexte Camerounais, la femme est considérée comme celle-là qui est incapable d'entreprendre, cette incapacité étant due à de nombreux facteurs tant personnels, familiaux que sociaux pour ne citer que ceux-là<sup>47</sup>. En effet, malgré les ateliers, les séminaires de formation, les campagnes de sensibilisation et même des mesures d'accompagnement de ces dernières dans le champ entrepreneurial, l'on observe un timide changement car le noyau central, celui de l'idée que l'on a de la femme n'évolue pas assez, le changement se fait visible avec des

---

<sup>45</sup> Laurent MILLAND et Claude FLAMENT, « Les facettes d'une représentation sociale : nouvelle approche des effets de masquage », in *Les Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale*, vol n°2, 2010, pp.86.

<sup>46</sup> Michel Claude ROME *Anatomie des idées ordinaires : comment étudier les responsabilités sociales*. Paris, Armand Colin, 2003.

<sup>47</sup> Marie Louise FOUEMEKOUNG, op cit, p.13.

efforts ce qui ne devrait pas être le cas. Ainsi, tant que le noyau central ne sera pas touché, la situation de la femme au Cameroun changera timidement. Cette théorie va nous permettre d'aller en profondeur afin de détacher la femme de l'idée qu'elle a d'elle-même, de cette peur d'entreprendre qui est due aux considérations familiales et sociales, de développer en elle l'esprit de compétitivité afin d'accroître ses activités tant dans la commune de Yaoundé II, que celle de Yaoundé IV. Comme le dit Jean Claude ABRIC, tant que le noyau central n'est pas modifié, aucun changement sur le long terme n'est possible<sup>48</sup>.

## **VIII. Techniques de collecte des données**

La sociologie dans sa quête de compréhension de la réalité sociale s'appuie sur des instruments méthodologiques rigoureux, lui permettant d'accéder à des connaissances scientifiques de l'objet social. Une technique de collecte des données doit adhérer à la réalité sociale étudiée. Suite à cela, nous avons opté pour une technique qualitative de collecte des données sur le terrain qui vise la recherche d'explications visibles et cachés pour leur compréhension en profondeur. Pour Henri MENDRAS<sup>49</sup>, une technique sociologique doit être congruente avec la réalité sociale qu'elle essaie d'étudier.

Ayant privilégié une démarche qualitative, les techniques de collecte de données utilisées dans le cadre de ce travail de recherche sont la recherche documentaire, l'observation directe, les entretiens semi-directifs.

### **VIII.1. La démarche qualitative**

En analysant la méthode qualitative, Hervé DUMEZ<sup>50</sup> explique qu'elle se caractérise par une visée compréhensive, qui se donne pour objectif de comprendre l'action dans un contexte ou en situation. L'objectivité de cette approche méthodique repose sur de multiples sources ; on peut alors en énumérer six suivant la logique de Herve DUMEZ<sup>51</sup> : les observations directes, les interviews, les documents, l'observation participante et les données de l'internet. Cette forme d'homogénéité des sources permet alors de garantir une objectivité au travail puisqu'elle permet la triangulation des informations. L'approche qualitative met plus l'accent sur les acteurs que sur les variables. Cette approche suppose que l'on voie les acteurs interagir, penser, parler, agir, coopérer et s'affronter.

---

<sup>48</sup> Jean Claude ABRIC, op. cit, p.17.

<sup>49</sup> Henri MENDRAS, *Elément de sociologie*, Paris, Armand colin, 1967.

<sup>50</sup> Herve DUMEZ, *Qu'est-ce que la recherche qualitative? Le Libellio d'AEGIS*, 2011, pp.47-58.

<sup>51</sup> *Idem* (p.90).

Encore appelée méthode compréhensive, elle tire ses origines de la sociologie de Max WEBER et de ce fait, se donne pour dessein de comprendre par interprétation le sens et la signification que les acteurs donnent à leurs actions et par là, expliquer causalement son déroulement et ses effets. Selon Jean Pierre DELAS et Bruno MILLY<sup>52</sup>, l'attitude compréhensive signifie que l'observateur doit se placer du point de vue de l'acteur pour comprendre le sens subjectif qu'il donne à son action. En clair, la sociologie compréhensive est comme le précisent Raymond BOUDON et François BOURRICAUD<sup>53</sup> mieux définie comme un effort pour saisir les processus de combinaison et de composition à partir desquels émergent types sociaux et individualités historiques. Par conséquent, la méthode qualitative est choisie dans le cadre de ce travail pour faire une analyse en profondeur des actions, des interactions, des relations qu'entretiennent les maires des communes de Yaoundé II et IV avec les femmes entrepreneurs de leurs localités en rapport avec la promotion de l'entrepreneuriat féminin.

#### **VIII.1.1. L'observation documentaire**

Pour Raymond QUIVY et Luc VAN CAMPENHOUD<sup>54</sup>, l'observation documentaire est un préalable pour toute recherche scientifique dans la mesure où, lorsqu'un chercheur entame un travail, il est fort probable que de nombreux autres chercheurs avant lui aient abordé le sujet. Il est alors impératif pour un chercheur de consulter les travaux antérieurs sur le sujet avant de mieux formuler sa problématique. Nous inscrivant dans cette démarche, la consultation des documents scientifiques, des archives d'administration, les textes de lois, les rapports d'étude et autres documents administratifs et des organisations privées ont été d'une grande importance dans le processus de collecte de données. Aussi, dans le cadre de cette recherche, nous avons consulté les journaux, des magazines périodiques d'informations et les rapports de recherches produits par les ONG. Toutes les informations tirées de cette observation documentaire nous ont permis de saisir en profondeur les différents points de vue développés sur la thématique.

---

<sup>52</sup> Jean Pierre DELAS et Bruno MILLY, *Histoire des pensées sociologiques*, Paris, Armand Colin, 2015.

<sup>53</sup> Raymond BOUDON et François BOURRICAUD, *Dictionnaire critique de la sociologie*. Paris, PUF, 1983.

<sup>54</sup> Raymond QUIVY et Luc VAN CAMPENHOUDT, *Manuel de recherche en sciences sociales*, Paris, Dunod, 4<sup>ème</sup> édition 2011.

### **VIII.1.2. Les entretiens semi-directifs**

L'entretien semi-directif est une technique qualitative de recueil d'informations permettant de centrer le discours des personnes interrogées autour de thèmes définis préalablement et consignés dans un guide d'entretien. Contrairement à l'entretien directif, il n'enferme pas le discours de l'interview dans des questions prédéfinies. Généralement, Il se déroule selon un plan précis, et comporte un guide d'entretien concernant l'ensemble des points qui doivent être évoqués au cours de l'entretien. Tout au long de celui-ci, le chercheur laisse l'individu interrogé développer son argumentaire à sa guise. Mais face à une réponse qui manque de précision, il invite l'enquêté à approfondir son raisonnement. Le chercheur intervient uniquement pour encourager l'individu à développer des points de vue de sa propre réflexion ou orienter l'entretien vers une direction quand le thème est épuisé. En clair, ce type d'entretien permet d'orienter le discours des personnes interrogées autour des différents thèmes définis au préalable par l'enquêteur.

Cette technique a été utilisée dans le cadre de ce travail pour obtenir des maîtres des communes de Yaoundé II et IV et des femmes entrepreneures des dites localités, des informations précises sur les mécanismes de promotion de l'entrepreneuriat féminin mis en place. Pour ce faire, nous avons fait usage d'un magnétophone pour recueillir les informations chez les enquêtés et la moyenne des échanges était de quarante-cinq (45) minutes. Nous avons échangé avec vingt-huit (28) enquêtés, soit quatre (4) responsables au sein de chaque commune et dix (10) femmes entrepreneurs de chaque commune également pour la période allant de Novembre 2020 à Mai 2021 afin de mieux rendre compte du processus de promotion de l'entrepreneuriat féminin dans ces localités.

### **VIII.1.3. L'observation directe**

L'observation directe est décrite comme une observation où le chercheur est présent sur le terrain. A partir d'une grille d'observation, il note, décrit les comportements des acteurs au moment où ils se produisent. Elle consiste donc à regarder se dérouler sur une période de temps donnée des comportements ou des événements et à les enregistrer. Cette observation est utile dans la mesure où elle permet au chercheur d'identifier les manifestations, les comportements directs et observables. Elle permet dès lors de confronter les observations avec les dires des acteurs. Dans le cadre de notre travail, l'observation directe a permis d'insister sur le déroulement et le type d'activités économique que mènent les femmes des communes de Yaoundé II et IV.

## **VIII.2. Echantillonnage.**

Il est extrêmement difficile, voire impossible dans le cadre d'une recherche, d'interroger toutes les unités d'observation (individus concernés par l'étude). Face à cette difficulté, il est conseillé aux chercheurs de construire un échantillon afin de collecter les données auprès des individus constitutifs de cet échantillon. Ainsi, un échantillon est donc un ensemble d'individus représentatifs d'une société.

L'échantillon de la présente étude consiste à :

Collecter et recenser les rapports et études qui mettent en avant les réussites économiques des femmes au Cameroun dans différents domaines d'activités génératrices de revenus ; interroger les magistrats municipaux et les responsables des services en rapport avec la promotion de l'entrepreneuriat féminin et la gestion des projets.

A partir des guides d'entretien semi-directifs, les âges, les postes de responsabilités, les activités menés, les niveaux d'étude, les statuts matrimoniaux et familiaux ont été analysés et interprétés. Il a fallu au préalable :

- concevoir le model d'analyse ;
- élaborer les guides d'entretiens semi directifs ;
- descendre sur le terrain ;
- faire une analyse de contenu et en fin une interprétation des résultats.

## **VIII.3. Traitement et analyse des données**

Les mécanismes de construction de l'autonomie de la femme étant complexes, notre étude s'est prêtée d'une part à une analyse de contenu de vérification. Il s'agit de vérifier le bien-fondé des hypothèses préalablement arrêtées ; c'est-à-dire les principes, les politiques, les mécanismes d'actions formelles et dynamiques que les maires des communes de Yaoundé II et IV ont mis sur pieds pour contribuer à l'autonomisation économique des femmes de leurs localités.

D'autre part, l'étude s'est prêtée à une analyse de contenu directe dans l'interprétation ; pour y parvenir, elle a ressorti le sens manifeste et latent des éléments étudiés, puis les variables sociodémographiques des enquêtés, leurs motivations, leurs appartenances, leurs agencements.

## IX. CONCEPTUALISATION OPERATOIRE

### IX.1. Entrepreneuriat féminin

Le terme entrepreneuriat vient du verbe entreprendre qui, d'après le dictionnaire universel signifie « se décider à faire une chose et s'engager dans son exécution » et du substantif entreprise qui d'après le même dictionnaire est « une économie de production a but commercial des biens et des services »<sup>55</sup>. Dès lors, l'entrepreneuriat englobe toutes les activités économiques, y compris celles de production et de commercialisation. Yves GASSE et Yvon D'AMOUR définissent l'entrepreneuriat comme étant :

*« L'appropriation des ressources humaines, matérielles et financières dans le but de créer le développement et d'implanter des solutions permettant de répondre aux besoins des individus ».*<sup>56</sup> Quant 'à l'adjectif qualificatif féminin, le dictionnaire Universel renvoie à « ce qui est propre à la femme ou considéré comme tel<sup>57</sup>».

L'entrepreneuriat féminin est donc cet esprit d'initiative des femmes qui se manifeste de manière prépondérante ; les femmes ont tendance à s'organiser compte tenu des ressources disponibles pour satisfaire leurs besoins. Alain NDONGO et Kouakou OUDRAOGO<sup>58</sup> le définissent comme « *un ensemble d'activités mises sur pieds et gérées par les femmes elles-mêmes indépendamment de la taille de l'entreprise* ». L'entrepreneuriat féminin désigne enfin les activités des femmes qui se prennent en charge, qui s'organisent pour créer des activités économiques rentables dans les secteurs formel et/ou informel. Il s'agit ici comme le dit Gérard TCHOUASSI<sup>59</sup> « *de la dynamique féminine qui se manifeste par un esprit de créativité admirable.* »

L'entrepreneuriat féminin vise par conséquent l'amélioration des conditions de vie individuelles et collectives des femmes, mais également permet de booster l'économie. Ainsi, tout au long de notre travail, nous allons mettre en exergue les mécanismes d'appropriation par les femmes des mesures mises sur pieds par les élus locaux afin de promouvoir

---

<sup>55</sup> Dictionnaire Universel.

<sup>56</sup> Yves GASSE et Yvon D'AMOUR, « Profession entrepreneurs », in *Fondation de l'entrepreneurship*, les éditions transcontinentales 2000, pp. 59-65.

<sup>57</sup> Dictionnaire universel (2017).

<sup>58</sup> Cité par Yves GASSE et Yvon D'AMOUR, op. cit, p.34.

<sup>59</sup> Gérard TCHOUASSI, « Limite du fonctionnement du couple Etat/marché : une analyse exploratoire de l'entrepreneuriat social et solidaire des femmes », Ouagadougou, Les ed Ville, 2005, p52.

l'entrepreneuriat féminin et favoriser l'autonomisation financière de la femme au sein des communes de Yaoundé II et IV.

### **IX.2. L'autonomie économique de la femme**

La notion d'autonomie pour les femmes dans les pays en développement a été évoquée pour la première fois à Bangkok en 1979. C'était au cours d'un atelier sur l'idéologie féministe et les structures en faveur des femmes organisé par le Pacific Center for Women and Development<sup>60</sup>(PCWD). L'autonomie y était définie comme « le pouvoir de contrôler sa propre vie, c'est-à-dire une sorte de force et de confiance intérieure permettant d'affronter la vie, le droit de faire des choix dans sa vie et d'influencer le changement social ». <sup>61</sup> Caroline HENCHOZ dans un article définit l'autonomie comme : « la capacité financière des individus à subvenir à leurs propres besoins financiers. L'accès direct de chacun aux ressources et le pouvoir de décider comment elles seront utilisées déterminent en grande partie le degré d'autonomie auquel chaque conjoint peut prétendre ». <sup>62</sup>

### **IX.3. Le développement local**

Le développement local est appréhendé comme une démarche qui donne l'opportunité aux acteurs locaux, de se constituer en sujets historiques. Il s'agit pour ces acteurs locaux, de faire l'histoire de leur société, de décider de leur avenir, en orientant les changements dans leur territoire en fonction de leurs besoins, leurs aspirations, de leurs ambitions pour le territoire. Ceci par la mise en mouvement des acteurs locaux qui se fait en relation avec le monde extérieur. La démarche de développement local permet ainsi, à toutes les forces vives d'un territoire, de se connaître et interagir pour améliorer la vie dans le territoire.

Le développement local pour Katalyn KOLOS<sup>63</sup> est une démarche volontaire d'acteurs se réunissant sur un territoire à taille humaine, pour envisager l'avenir de leur territoire. Cela en perspective avec d'autres niveaux d'administration et d'autres échelons politiques de la nation. C'est une vision du local dans le global qui voit le territoire, comme un système en relation avec

---

<sup>60</sup> Centre du Pacifique pour les Femmes et le Développement.

<sup>61</sup> Jeanne BISSILIAT et Christine VERSHUUR, « Le genre : un outil nécessaire : Introduction à une problématique » *Cahiers Genre et Développement*, n°1,2000, pp.50-54.

<sup>62</sup> Caroline HENCHOZ, « Indépendance financière égalité et autonomie des femmes : une fausse promesse ? » in *Pensée Plurielle*, n°37, 2014, pp87-94.

<sup>63</sup> Katalyn KOLOS, « Développement local : Réflexion pour une définition théorique du concept », in les échos du développement local, 2011, P.13.

d'autres systèmes et d'autres acteurs. Les acteurs œuvrent à l'amélioration des conditions de vie de leur territoire, ce qui passe notamment, par le développement et l'emploi.

Définissant le développement local, le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)<sup>64</sup> laisse entendre que c'est l'œuvre de réalisation visant à améliorer d'une manière durable les conditions de vie de populations résidant dans un espace déterminé, sur les plan institutionnel, géographique ou culturel. C'est dans la même logique que Greffe affirme que le développement local est un processus de diversification et d'enrichissement des activités économiques et sociales sur un territoire, à partir de la mobilisation et la coordination des ressources et de ses énergies.

En dernier ressort, le développement local peut alors être conçu, suivant la formule de Jean Marc ELA<sup>65</sup> comme un développement par le bas, qui place les acteurs locaux au centre des préoccupations. Le développement local vise l'amélioration des conditions de vie d'une population en s'appuyant sur ses diverses ressources.

---

<sup>64</sup> <http://blog.wikimemoires.com/2011/02/developpement-local-origine-definition> (consulté le 14/10/2019 à 15h50)

<sup>65</sup> Jean Marc ELA, *Innovations sociales et renaissance de l'Afrique noire. Les défis du « monde d'en bas »*. Paris, L'Harmattan, 1998.

**PREMIERE PARTIE :**  
**ETAT DES LIEUX DE L'ENTREPRENEURIAT**  
**FEMININ AU CAMEROUN**

*« L'entrepreneuriat c'est oser c'est-à-dire prendre sur soi le désir  
de faire quelque chose, donc entreprendre <sup>66</sup>»*

---

<sup>66</sup> Henriette BETODEN, Chef de bureau coopération de la commune de Yaoundé 2, entretien du 23 Avril 2021.

La première partie de notre travail se propose de poser les bases d'une analyse sociologique de la promotion de l'entrepreneuriat féminin au Cameroun. Il s'agit d'un état des lieux des dynamiques entrepreneuriales féminines dont l'objectif est de mieux cerner les tenants et les aboutissants des actions de promotion de l'entrepreneuriat féminin dans les arrondissements de Yaoundé II et IV. Composée de deux chapitres dont le premier traite des contraintes à la féminisation de l'entrepreneuriat camerounais et analyse les mécanismes d'engagement des femmes dans ce domaine. Le second chapitre présente les dynamiques d'accompagnement des femmes dans l'entrepreneuriat à travers une analyse des politiques, des dispositifs juridiques et des stratégies institutionnelles mises en œuvre à cet effet.

## **CHAPITRE I : ENTREPRENDRE AU FEMININ AU CAMEROUN : MECANISMES, CONTRAINTES ET ACCOMPAGNEMENT**

L'humain ne peut advenir au développement que sous sa forme masculine et féminine<sup>67</sup>. Cette maxime rend pertinente le rôle et la place de la femme dans des domaines d'activité aussi divers que variés. La charte des nations unies pour les droits de l'homme n'a pas épargné la femme qui bénéficie également de ces droits. Au Cameroun, les hommes et les femmes sont égaux devant la loi. Par ailleurs, il existe toujours des normes culturelles qui empêchent aux femmes d'Afrique et au Cameroun en particulier de recevoir un traitement égal. C'est ainsi qu'on verra la création des groupes non-gouvernementaux qui travaillent avec le FMI et aussi la Banque Mondiale. Ce chapitre tournera autour de la présentation des généralités sur la place de la femme dans le monde entrepreneurial, en passant par la femme dans son efficacité et au cœur de la configuration entrepreneuriale.

### **I.1. La féminisation de l'entrepreneuriat camerounais : état des lieux, enjeux et obstacles**

Le Lesotho a intégré les aspects genre, le handicap et le VIH/sida dans sa politique sur les micros, petites et moyennes entreprises pour la rendre plus inclusive. En Tanzanie, les adhésions aux associations de femmes entrepreneurs ont augmenté de 60% après leur participation au programme de l'OIT ce qui montre à suffisance l'évolution et la prise en charge de la dimension genre dans le processus de développement afin de promouvoir le développement économique desdits pays et d'intégrer toutes les composantes sociales dans le dit processus.

Dans neuf pays africains, les autorités locales et d'autres parties prenantes ont lancé des manifestations autour du «*Mois de la femme entrepreneur*» qui est organisé tous les ans. Depuis son lancement, WED<sup>68</sup> a touché plus de 125 000 bénéficiaires, essentiellement en Afrique de l'Est, en Afrique Australe et en Asie de l'Est. Informations et leçons tirées du programme de développement de l'entrepreneuriat des femmes de l'OIT<sup>69</sup>.

<sup>67</sup> Marc-Alain DESCAMPS, « Unir le masculin et le féminin », in *Imaginaire et inconscient*, deuxième édition, vol2, 2003, pp.19-30.

<sup>68</sup> <https://www.ilo.org>, (consulté le 23 avril 2021 à 18H 03).

<sup>69</sup> [www.ilo.org/wed](http://www.ilo.org/wed), (consulté le 23 avril 2021 à 18H 05).

On constate que *le programme WED fonctionne depuis 2002, ce qui permet d'en tirer des informations utiles et des leçons pour la promotion de l'entrepreneuriat féminin*. La promotion de l'entrepreneuriat féminin et l'égalité des sexes contribuent à la création d'emplois et à l'autonomisation des femmes dans leurs familles et au sein de leurs communautés.

La formation aux problématiques de genre adressée aux fournisseurs et prestataires de services est essentielle pour renforcer leurs capacités à répondre aux besoins des entrepreneurs, hommes et femmes. La formation aux compétences peut s'avérer insuffisante, car « *beaucoup de femmes manquent de confiance en elles et ne croient pas en leurs capacités entrepreneuriales* »<sup>70</sup>. Une solution consiste à regrouper les services adressés aux femmes entrepreneurs par le biais de partenariats stratégiques et la mise en réseau, par exemple en combinant la formation en gestion d'entreprise et l'éducation financière.

Le développement d'un environnement favorable à l'entrepreneuriat des femmes est important pour leur réussite. Il s'agit entre autres d'aider les femmes à faire face à leurs multiples rôles et d'impliquer les hommes, les familles et les communautés dans l'entrepreneuriat féminin.

Le soutien aux associations de femmes entrepreneurs peut améliorer la sensibilisation et les services pour les femmes entrepreneurs. *Les femmes entrepreneurs peuvent être particulièrement motivées et efficaces pour la protection de l'environnement et la promotion d'opportunités d'entreprises vertes*<sup>71</sup>. Grâce à une subvention de l'Initiative internationale pour les évaluations d'impact, l'OIT mène actuellement une évaluation rigoureuse de l'impact de son programme de formation en gestion d'entreprise destinée aux femmes entrepreneurs au Kenya<sup>72</sup>.

La femme apparaît ainsi comme un maillon essentiel dans le processus de développement économique ; ce qui laisse place à de nombreux enjeux.

### **I.1.1. Les enjeux de la politique de féminisation dans le monde de l'entrepreneuriat**

L'apport de la gente féminine dans ces instances entrepreneuriales jusqu'ici dominées par la gente masculine ; se présente alors comme une nouvelle phase de découverte de la

---

<sup>70</sup> Georges ONANA, Chef Service Affaires Sociales, Yaoundé 4, entretien du 20/03/2021

<sup>71</sup> <https://www.ilo.org/>, (consulté le 23 avril 2021 à 18H 45).

<sup>72</sup> [www.ilo.org/wed](http://www.ilo.org/wed), (consulté le 23 avril 2021 à 19H 30).

capacité des femmes, à agir pour solutionner la question de créativité dans le domaine de l'entreprise. Les femmes deviennent en ce sens des soignantes de l'humanité. Ce gage déterminant, fait des femmes des nouvelles décideurs au titre des cheffes dans les entreprises et, sont érigées comme figures de la liberté, pour parler comme Pascale MOLINIER<sup>73</sup>. Voici les femmes annoncées comme source de modernité, voire de modernisation.

Le discours sur la valorisation des droits des femmes et de ses pratiques sont une façon d'inculquer une transformation de la société dans un sens déterminé par des systèmes de pensée qui sont éminemment politiques. Questionner l'intervention de la femme dans le monde entrepreneurial, c'est montrer qu'elle n'existe pas en soi et qu'elle est le résultat de choix et de décisions qui structurent le présent et qui ne sont pas que scientifiques ou techniques, mais aussi politiques.

Ainsi, nous partons de l'hypothèse selon laquelle l'intervention des femmes dans le monde entrepreneurial peut apparaître comme un processus de normalisation de comportements, par l'expression d'un idéal normatif et d'une configuration idéologique. De ce fait, l'intervention des femmes dans le monde entrepreneurial doit être envisagée comme une idéologie matérielle, puisqu'il s'agit à la fois d'un système de valeurs, de croyances et de représentations et d'un ensemble de pratiques et de réalités sociotechniques, économique et politiques incontournables.

Ainsi, les discours et les pratiques actuels sur les sens des changements à conduire en matière de systèmes productifs ou de marché du travail, sous couvert de l'intervention des femmes dans le monde entrepreneurial, apparaissent comme une imposition d'un sens de l'histoire de nos sociétés.

Dès lors la prescription de l'intervention des femmes dans le monde entrepreneurial serait donc *l'imposition de nouvelles normes*<sup>74</sup> en phase avec l'évolution de la société, qui présenterait des normes différentes de celles actuelles du secteur des activités. En ce sens, l'intervention des femmes dans le monde entrepreneurial pourrait être vue comme un processus de normalisation.

---

<sup>73</sup> Pascal MOLINIER et Rebecca ROGERS, « Les femmes dans le monde académique : perspectives comparatives », in *Travail, Genre et Société*, n°39, 2006, pp.225-226.

<sup>74</sup> <https://www.ilo.org>, (consulté le 23 avril 2021 à 20H 30).

### **I.1.2. L'entrepreneuriat féminin entre mondialisation et lutte contre la précarité au Cameroun**

Dans leur vision de promouvoir le développement des nations, les Nations Unies ont adopté en l'an 2000, un ensemble de 20 objectifs s'articulant autour du développement durable. En effet, la planète s'est dotée d'une nouvelle feuille de route pour le développement. Après les huit Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) qui ont accompagné la période de 2000 à 20215, ce sont dix-sept Objectifs de Développement Durable (ODD) qui devraient permettre de construire le futur des 8,5 milliards attendus sur la planète dans quinze ans. Il s'agit pour les Nations Unies de mettre fin à la pauvreté d'ici 2030 et « de transformer les vies tout en préservant la planète ». Ainsi, le 02 Aout 2015, 193 pays ont approuvé les 17 objectifs.

Dans l'optique de faciliter leur compréhension, les dix-sept objectifs du développement durable sont repérables par les noms courts afin de faciliter la compréhension. Le développé complet de leur nom permet de préciser leur périmètre d'action. Les cibles assignées à chaque ODD permettent d'être encore plus précis quant à leur objet. On apprend ci-dessous les intitulés courts adoptés par les l'ONU :

- Eradication de la pauvreté ;
- Lutte contre la faim ;
- Accès à la santé ;
- Accès à une éducation de qualité ;
- Egalité entre les sexes ;
- Accès à l'eau salubre et à l'assainissement ;
- Recours aux énergies renouvelables ;
- Accès à des emplois décents ;
- Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation ;
- Réduction des inégalités ;
- Villes et communautés durables ;
- Consommation et production responsables ;
- Lutte contre le changement climatique ;
- Vie aquatique ;
- Vie terrestre ;
- Justice et paix ;

- Partenariats pour la réalisation des objectifs.

Ces objectifs font état des ambitions clairement affirmées et affichées de l'Organisation des Nations Unies pour éradiquer la pauvreté, les inégalités sociales, la lutte contre le changement climatique, promouvoir l'accès de tous aux soins de santé de qualité, œuvrer significativement à l'égalité des sexes, c'est-à-dire œuvrer pour que les hommes et les femmes puissent avoir les mêmes chances dans la vie sociale.

La place de la femme dans le monde entrepreneurial reste de demeure mitigée par les hommes. En effet, dire que féminiser apporte de la modernité, c'est introduire l'idée que les femmes dans le monde entrepreneurial, telles qu'elles sont vues par les anciens, devraient nécessairement, pour les intérêts de ces derniers, développer d'autres rapports de travail anciens.

Il faudrait, par conséquent, éduquer les femmes davantage à devenir celles dont certains auraient besoin pour produire, de telle sorte qu'elles l'ont décidé et parfois aussi pour les protéger malgré elles. Pour les éduquer, il a été mis en place des procédures et un personnel d'encadrement. Ces procédures sont nombreuses et diverses et, surtout, n'ont rien de modernes puisqu'elles se révèlent avec force dans les pratiques patronales de nos jours.

La politique de féminisation mise en place par les dirigeants du secteur peut apparaître comme un acte d'encadrement, dans le sens d'un dressage social des comportements des ouvriers. De la sorte, l'entrée de la femme est pensée et présentée comme facteur de progrès social, alors qu'elles sont d'un management répressif. L'injonction d'être moderne est une mise en ordre et s'effectue par l'entrée des femmes dans des corps de métiers autrefois masculinisés.

S'il est vrai que la dynamique actuelle de féminisation de l'entreprise africaine est une sorte de réponse à une injonction mondiale, celle-ci se fait davantage sous la contrainte de la précarité. La réalité socioéconomique des sociétés africaines actuelles démontre que la présence de la femme comme acteur à part entière du processus de développement est une nécessité. Constituant la moitié de la population africaine<sup>75</sup> et les pouvoirs publics, tout comme la société civile, ayant compris que les laisser au banc de touche réduisait de moitié la capacité de décollage économique et industriel de ces pays, on observe une forte émergence de politiques

---

<sup>75</sup> Selon les chiffres de l'ONU et du Countrymeter.

et de stratégies sociales de promotion de l'égalité de genres dans toutes les sphères de la vie sociale.

A cet effet, nous observons des femmes chefs d'entreprise et qui embauchent même les hommes au sein de leurs entreprises car ces derniers répondent également aux critères d'embauche. C'est ainsi que Nadège BEKONO, chef d'entreprise à Yaoundé II affirme « *Les critères de sélections des employés sont identiques, dans mon cabinet. Vous voyez, on a des hommes et des femmes qui travaillent ensemble ; la preuve qu'une femme peut aussi créer et employer des hommes et je suis fier de ça, surtout quand ils m'appellent patron* »<sup>76</sup>. Une situation qui laisse assez clairement apparaître un important effort de décomplexification des mentalités africaines en général et masculines plus particulièrement en ce qui pourrait concerner la capacité des femmes à diriger des entreprises ou à manager des équipes genrées. C'est bien évidemment la survivance de ce complexe social qui, il y a encore quelques années, constituait le tout premier obstacle de la féminisation de certains corps de métiers et des postes dirigeants au sein d'entreprises.

### **I.1.3. Les obstacles liés à l'entrepreneuriat féminin**

Ils sont de plusieurs ordres chez les femmes. On peut souligner la situation socioculturelle, le manque d'appui technique suffisant et le manque de mécanismes de financement car les maris ne jouent pas suffisamment leur rôle de protecteur.

C'est la situation socioculturelle et la connaissance du contexte socioculturel qui déterminent les rapports sociaux entre les hommes et les femmes au sein de la société. La situation socioculturelle ici est nécessaire pour mieux saisir l'origine de la participation timide des femmes aux activités économiques et aux prises de décisions. La société camerounaise, notamment des communes de Yaoundé 2 et Yaoundé 4 renferment une grande et riche diversité culturelle dans diverses activités entrepreneuriales. Cette diversité culturelle reflète aussi la diversité des groupes ethniques qui vivent ensemble. Tous ces groupes ethniques (Haoussa, Bamiléké, Bamoun, Bassa, Béti etc.) ont presque la même perception des femmes dans l'entrepreneuriat. Ces façons de voir sont attribuées sur la base d'une grande inégalité. En effet, l'homme, chef de famille, incarne l'autorité au sein de la société. Il fixe les règles et le code de conduite, il assure le contrôle et la gestion des biens familiaux, il prend les décisions capitales et fournit les moyens de subsistance aux membres du ménage. Quant à la femme, elle assure le

---

<sup>76</sup> Nadège BEKONO, entretien du 15 Mai 2021.

fonctionnement de la vie domestique qu'elle organise. La répartition inégale des rôles (même s'ils sont complémentaires) entre l'homme et la femme se retrouve aussi au niveau de la préparation des garçons et des filles. La société, en les préparant différemment leur a donné des capacités différentes et de plus, en conférant aux hommes un pouvoir et une autorité formelle. Elle a généré une certaine masculinité qui oriente largement les dimensions de la vie sociale, économique et politique en leur faveur.

Certes de nos jours une tendance à former ces groupes sociaux filles comme garçons sur une base moins discriminatoire existe dans les villes, mais elle n'est pas suffisamment élargie au point de changer immédiatement cette inégalité. Cependant, cette tendance combinée aux efforts que l'Etat fournis pour une participation plus active des femmes à la vie économique du pays peuvent changer la perception que notre société a de la différence des rôles de l'homme et de la femme.

#### **I.1.4. Le manque d'appui technique suffisant**

Au Cameroun on se rend compte que les formations et sensibilisations sont faites majoritairement dans les centres villes, elles sont difficilement décentralisées pour concerner les femmes des communes rurales ; pourtant ces dernières jouent un rôle assez important dans le processus économique du pays. En outre, ces formations ciblent les femmes déjà entrepreneurs; Elles ne touchent pas les femmes travaillant à leur propre compte ; les femmes exerçant dans les petits commerces et pourtant en quête de savoir économique dans le but de grandir leurs activités et de contribuer au développement économique du pays (*gage de la promotion d'un éventuel entrepreneuriat*).

Les moyens utilisés par l'Etat pour renforcer les capacités des femmes afin qu'elles puissent entreprendre restent insuffisants. Ce qui fait en sorte qu'elles n'aient pas assez d'initiatives et ne sont pas très compétitives sur le marché du commerce, de l'industrie et de l'artisanat notamment.

Après l'examen des institutions financières implantées dans notre pays, nous avons constaté qu'il n'existe pas d'Institutions spécialisées dans le financement de l'entrepreneuriat féminin. Ce domaine de subvention de la promotion des entrepreneurs ou encore de l'intervention des femmes dans le monde entrepreneurial d'une manière générale ne permet pas réellement la promotion de cet entrepreneuriat. Selon les femmes qui nous ont accordé l'entretien à Yaoundé 4, « *le tissu économique fragile du pays ne permet pas une mobilisation*

*substantielle de l'épargne qui peut servir à la mise au point d'un cadre de financement privé de la femme entrepreneur* »<sup>77</sup>. Les investisseurs étrangers qui peuvent prendre en charge le financement de cet entrepreneuriat se heurtent aux lourdeurs administratives et bien que cela est réussi, toutes les femmes n'en bénéficient pas car certaines n'en sont même pas informées. Les institutions de micro finance qui financent les activités génératrices de revenu des femmes dans les centres urbains n'arrivent pas toujours à financer la femme ayant un projet entrepreneurial car cette dernière peine à trouver la garantie nécessaire pour faire un emprunt considérable. Ainsi, « *la sous-représentation des femmes dans les instances de management des entreprises est souvent associée à une insuffisance d'adéquation entre la qualification et la fonction* ».<sup>78</sup> Force est de constater que la sélection des domaines de formation et le choix des établissements varient selon le genre, les amis également selon les affinités. Mirabelle AMBELLA renchérit en disant que

*Avoir l'argent pour les affaires est très compliqué, tu veux faire un prêt à la banque, on te demande l'autorisation de ton mari ou alors un titre foncier. Même quand il y a l'argent pour financer les business à la mairie, on monte les dossiers mais on ne nous appels jamais ; j'ai abandonné parce que ce sont les mêmes qu'on choisit toujours et comme je n'ai pas de relation je vais faire comment ?*

La difficulté d'accès au financement a conduit les entrepreneurs à développer des stratégies de multiplication des sources de financement à telle enseigne que certains emprunts sont faits pour rembourser d'autres plus anciens. Une situation qui fragilise fortement ces acteurs et qui ne concoure nécessairement pas à la maximisation des chances de réussir dans son entreprise ; et ceci d'autant plus que l'on connaît l'impact possible de certaines sources de financement sur le développement d'une activité économique importante.

Essayant par exemple d'évaluer l'impact des sources de financement sur le développement du projet entrepreneurial, Moïse HOUNSOU démontre comment les sources de financement influencent le degré d'engagement du porteur du projet ; engagement qui est le principal déterminant de la réussite ou de l'échec d'un projet d'entreprise. Il ressort de cette étude que certaines sources de financement (remboursables) prédisposaient les projets entrepreneuriaux à plus de succès que d'autres (non-remboursables). Il serait donc idéal pour les porteurs de projets non seulement de privilégier les sources de financement remboursables

---

<sup>77</sup> Katherine MARSHALL, « Incomes of Younger Retired Women: The past 30 Years », in *Perspectives on labour and income*, vol1, 2000, pp.17-18.

<sup>78</sup> Pascal MOLINIER et Rébecca ROGERS, op cit, p43.

dans la mesure où elles leur mettent plus de pression dans la réussite de l'affaire, mais aussi de développer des partenariats permanents de financement afin d'éviter la multiplication des contraintes relationnelles en lien avec les capitaux de l'entreprise.

### **I.1.5. Compétences, capacités féminines comme obstacle au développement du projet entrepreneurial au Cameroun**

La réussite d'une entreprise suppose un minimum de connaissance et de compétences de la part de l'entrepreneur dans le domaine d'activité au sein duquel il se situe ou compte se lancer. Des études dans les sciences du management, de l'économie et des organisations ont pu démontrer combien de fois la réussite d'un projet d'entreprise est contingent de la connaissance des facteurs politiques, juridiques, économiques, sociaux, environnementaux et commerciaux en lien avec le secteur de l'entreprise. Dès lors, qu'il s'agisse des qualités mentales et comportementales, des compétences pratiques ou du niveau d'étude, la timidité de l'entrepreneuriat féminin au Cameroun réside d'avantage dans le manque d'accompagnement de ces dernières, mais également du contexte économique qui n'est pas toujours à leur avantage.

Selon une étude de l'OIT<sup>79</sup> en 2003, le faible pourcentage des femmes qui réussissent à développer un réel projet entrepreneurial s'explique à travers plusieurs éléments :

- Concernant des compétences pratiques, la plupart des femmes entrepreneures (environ 79%<sup>80</sup>) se lancent en affaires avec peu ou pas d'expérience du tout dans le domaine ;
- Elles sont très peu instruites (BEPC en moyenne) et ne disposent presque pas de connaissances théoriques en management des équipes et des projets et en lien avec leurs secteurs d'activités ;
- Elles disposent généralement d'un assez faible pouvoir économique et d'un capital social suffisamment faible pour ne pas faciliter la réussite du projet ;
- Ce sont des femmes qui lancent généralement dans le secteur artisanal et du petit métier ainsi que dans d'autres domaines tels que le commerce général, l'agriculture, l'élevage, la pisciculture. Des secteurs dont l'activité est suffisamment demandant en termes de forces physiques. Très peu exercent dans la transformation industrielle et/ou artisanale des produits issus de l'agriculture ; un domaine pourtant très rentable ;

---

<sup>79</sup> Etude menée par l'Organisation internationale du travail sur l'entrepreneuriat des jeunes femmes au Sénégal en janvier 2003.

<sup>80</sup> *Idem*

- Elles ne développent quasiment pas de partenariats d'affaires ni de réseaux dans les domaines de leurs activités ;
- On retrouve aussi chez ces femmes la difficulté d'intégrer mentalement l'échec dans le processus d'apprentissage de l'activité entrepreneuriale ;
- Elles ont un faible accès à la technologie malgré qu'elles s'investissent dans des domaines où celle-ci est indispensable.

Le climat national des affaires étant peu propice au développement des initiatives d'entreprises, les facteurs susmentionnés vont constituer le prétexte majeur d'abandon de l'activité par ces femmes. Il a en effet été prouvé, selon cette même étude de l'OIT, que celles-ci abandonnaient l'idée d'entreprendre après quelques échecs ; généralement deux à trois.

Toutefois, il est important de signifier que la dynamique entrepreneuriale féminine connaît de profonds changements. Non seulement les femmes se lancent dans l'activité relativement très jeune, mais cette nouvelle génération est constituée de jeunes femmes pour la plupart titulaire d'un diplôme d'étude supérieure dans des domaines assez pratiques tels que le génie agricole, la gestion des ressources humaines, la gestion des projets, la comptabilité, la mode et le design, etc. Ceci se justifie notamment par la mise en place de nouvelles politiques d'égalitarisation sociale des sexes qui permet dorénavant aux jeunes femmes d'aller plus loin dans les études et ceci dans le domaine de leur choix.

## **I.2. Les femmes au cœur des configurations entrepreneuriales**

Depuis une dizaine d'années, plusieurs recherches ont porté sur l'articulation travail/famille avec pour objectif d'expliquer pourquoi un si petit nombre de femmes accèdent à des postes de cadre ou de gestionnaire dans les entreprises.

Ainsi, d'autres études se sont penchées sur le rapport entre l'organisation, la culture de l'entreprise comme telle et le fait d'être une femme en poste de responsabilité. « *Elles argumentent qu'une culture typiquement masculine* »<sup>81</sup> dans l'entreprise est un obstacle de taille à l'avancement des femmes dans la hiérarchie organisationnelle; c'est la fameuse thèse du

---

<sup>81</sup> Canadian Women in Science and Engineering: Historical and Contemporary Perspectives, 2002. Source: 2000 Status of Women Supplement. Données construites à partir de Statistics Canada, Postsecondary Education Section. Unpublished data. La stratégie-cadre communautaire en matière d'égalité entre les femmes et les hommes (2001-2005), [http://europa.eu.int/comm/employment\\_social/equ\\_opp/strategy\\_fr.html](http://europa.eu.int/comm/employment_social/equ_opp/strategy_fr.html) (consulté le 23 Avril 2021 à 21h).

«plafond de verre» expression anglaise développée depuis les années soixante-dix comme frein invisible à la promotion des femmes dans les structures hiérarchiques.

De fait, par ces développements, il est davantage question de montrer quelle perception les femmes cadres ont de leurs milieux de travail et d'elles-mêmes lorsqu'elles occupent un poste de responsabilité dans des entreprises à dominance masculine du secteur industriel. Nous pensons ici à l'industrie minière, aux secteurs des bâtiments et travaux publics où les hommes sont dominants, à la fois parce qu'ils sont en majorité dans l'entreprise et parce qu'ils y occupent la plupart des postes de gestion et tous les postes de haute direction.

Ce sujet nous a particulièrement interpellées car nous savons que la présence des femmes s'est faite plus tangible dans l'industrie minière depuis une quinzaine d'années. Autrefois réservés strictement aux hommes, les postes de cadre et de cadre supérieur dans cette industrie sont désormais accessibles aux femmes puisqu'elles s'intéressent en plus grand nombre que par le passé aux sciences naturelles et au génie. À titre d'indicateur, on peut noter leur présence croissante dans les universités canadiennes de 1996 à 1999 au sein des programmes de doctorat à plein temps en génie et sciences appliquées, où le rapport homme/femme passe de 13,8 % en 1996 à 16,2 % en 1999<sup>82</sup>.

Par la suite, plusieurs femmes ayant ce type de formation scientifique occupent aujourd'hui des postes de cadres intermédiaires et certaines des postes de cadres supérieures, dans les entreprises traditionnelles masculines du secteur minier. On s'est demandé comment ces femmes cadres vivent leur insertion dans ce milieu doublement masculin, c'est-à-dire à la fois dans une entreprise traditionnellement masculine, n'ayant, jusqu'aux années quatre-vingt, embauché que des hommes, et dans la hiérarchie organisationnelle, qui est encore massivement réservée aux hommes.

Il y a déjà quelques décennies que le féminisme radical a développé sa théorie du pouvoir en mettant en lumière la construction patriarcale de la société, la socialisation sexuée, la domination masculine et l'exploitation sexuelle des femmes. Là où ce courant théorique a particulièrement contribué à la compréhension actuelle que nous avons du rapport qu'entretiennent les hommes et les femmes au marché du travail, c'est dans l'analyse de

---

<sup>82</sup> <https://www.ilo.org>, (consulté le 23 avril 2021 à 21H 30).

l'articulation économique du travail effectué dans les sphères domestique et publique et dans la mise à jour de sa répartition selon les sexes.

Cette inégalité dans la production du travail rémunéré et non rémunéré porte plusieurs femmes à refuser des postes de direction pour rester disponibles pour leur famille (Commission des sciences et de la technologie au service du développement 1996), ou encore, les incite à interrompre leur carrière pour cause de maternités, provoquant ainsi une discontinuité dans leur parcours professionnel. Ainsi, en plus d'être des blocages structurels à la présence des femmes sur le marché du travail. Les normes discriminatoires sous-jacentes à la structure patriarcale du marché de l'emploi trouvent aussi écho dans une norme de socialisation intériorisée par les femmes elles-mêmes, les menant à une forme d'autocensure professionnelle rendant encore moins probable leur accession aux postes supérieurs<sup>83</sup>.

La lecture de certaines auteures montre des contraintes insurmontables qui régissent l'organisation du travail en entreprise. De nombreuses recherches sur la haute carrière des femmes ont été réalisées, tant au Canada qu'aux États-Unis, tant dans le secteur privé que public. Plusieurs de ces recherches ont porté sur le plafonnement dans l'administration publique ce qui prouve leur compétence dans le monde de l'emploi et de l'entrepreneuriat. Mais peu se sont penchées sur l'avancement des femmes dans les entreprises du secteur primaire où elles sont encore très peu présentes, surtout dans les postes de direction et de gestion.

Les études sur la compétence des femmes portent sur les aspects suivants ; « *la nature des barrières qui limitent la progression des femmes et la perception des femmes elles-mêmes sur le traitement qui leur est réservé dans le milieu de travail* »<sup>84</sup>. De façon générale, les recherches ont démontré qu'au-delà de la comparaison des qualifications liées directement à l'emploi divers et autres déterminants doivent être pris en considération pour expliquer la faiblesse.

### **I.2.1. La culture d'entreprise chez les femmes**

Les facteurs qui ont été identifiés dans les recherches sur la compétence des femmes dans le domaine entrepreneuriales seront aussi soulevés dans des analyses qui proviennent d'une autre approche théorique, celle du fonctionnalisme stratégique en sociologie des

---

<sup>83</sup> Conseil consultatif national des sciences et technologies tenu à Ottawa en Mars 1993.

<sup>84</sup> Eliev SIKI et Christiane BERNIER, « Perception de femmes cadres dans une entreprise typiquement masculine », in *Reflets*, n° 2, vol 3, 2005, pp. 87-113.

organisations. « *Quelle que soit la place qu'occupe un acteur dans le système, il peut, jusqu'à un certain point contourner, utiliser ou adapter les normes de l'entreprise d'une façon qui lui soit fonctionnelle, c'est-à-dire en fonction de ses propres objectifs* »<sup>85</sup>. Dit autrement, à l'intérieur d'un cadre normatif, l'acteur dispose d'une marge de manœuvre qui rend possible l'utilisation de certaines stratégies qui lui sont propres dans la poursuite de ses intérêts.

À partir de cette approche, certaines recherches féministes en sociologie du travail ont abordées la question de la discrimination dans l'emploi. Les résultats de ces recherches font aussi valoir que quel que soit le niveau hiérarchique, la culture organisationnelle est, fondamentalement, une culture masculine, et que plus on monte dans les échelons de la hiérarchie, plus il est difficile pour la femme de franchir le palier supérieur s'arrêtant ainsi à l'endroit où les dirigeants ont statué comme étant un plafond pour elle. Poursuivant dans ce courant de pensée, les recherches ont tenté de voir quels types de stratégies les femmes utilisent ou développent pour faire face à cette culture masculine du pouvoir dans les entreprises.

Il s'agit donc d'une dynamique complexe qui implique plusieurs niveaux d'analyse. Cette perspective mène à penser que le rapport n'est pas automatique ou mécanique entre la présence des femmes dans une entreprise et leur mise à l'écart systématique des postes de pouvoir. En fait, les femmes ont une très grande visibilité et doivent travailler plus que les hommes à cause de leur attention portée sur le travail.

Alors même qu'elles se disent encouragées par leurs supérieurs dans l'avancement de leurs carrières, elles déclarent aussi dans le même temps, être en butte à l'attitude sexiste de leurs collègues de travail quand ce n'est pas de leur supérieur immédiat comme par exemple la question de patronat imposant.

De plus, plus le poste qu'elles occupent est élevé, dans la hiérarchie, plus il semble qu'elles sont en butte aux attitudes sexistes et provocations de tout bord. En fait, on réalise que plusieurs de celles qui ont déclarées avoir été soutenues par un patron faisaient référence à une personne à qui elles ne répondent pas directement dans leur travail quotidien, mais plutôt à un supérieur plus important dans la hiérarchie. Parce que, dans « *l'univers immédiat des rapports*

---

<sup>85</sup> Idem.

*de pouvoir, il s'agit d'une autre réalité*<sup>86</sup> ». En effet, se vivent au jour le jour des difficultés de relations entre collègues ou entre patrons/employées, exacerbées par le sexisme ambiant qui sexualise les relations de telle sorte qu'elles sont obligatoirement interprétées, à prime abord, comme des rapports hommes/femmes; ainsi que l'expriment certaines d'entre elles.

### **I.2.2. La réticence chez les femmes en entreprise**

Un des blocages que les femmes semblent avoir dans l'exercice de leurs fonctions est que certaines d'entre elles tentent d'instaurer des pratiques plus participatives au niveau de la prise de décision et de la répartition des tâches. Elles tentent de transformer le mode de gestion traditionnel dans leurs équipes de travailleurs sauf que les hommes ne font pas toujours confiance aux femmes en tant que collègues de même que supérieurs.

Ce monde d'hommes ne leur permet pas si facilement d'apporter quelque chose de différent à leur mode de fonctionnement, notamment l'humanisation des pratiques de gestion, la collégialité participative ou encore la recherche du consensus en lieu et place d'une imposition de l'autorité dans les décisions, comme le démontrent certains commentaires entendus. En ce sens, leurs façons de faire, lorsqu'elles sont différentes de celles de la culture masculine, peuvent aussi être un obstacle à leur avancement.

C'est cette impossibilité de forcer la porte des réseaux informels qui constitue probablement le plus grand obstacle auquel sont confrontées les femmes, les excluant des systèmes d'ouvertures ou de possibilités.

### **I.2.3. Manque de confiance : une réalité partagée par les femmes entrepreneures**

On voit bien ici, dans ces comportements d'exclusion, dans ce manque de confiance, la construction des barrières liées au genre dans l'entrepreneuriat, et à la structure sexiste traditionnelle du marché du travail, qui se déploient. C'est cette impossibilité de forcer la porte des entrepreneures accomplies qui constitue probablement le plus grand obstacle auquel sont confrontées les femmes, les excluant des systèmes d'ouvertures ou de possibilités

---

<sup>86</sup> Franck GIASSEN, Perception et actualisation des facteurs de promotion chez les femmes cadres de grandes entreprises québécoises francophones du secteur privé. Montréal, Université du Québec, 1981, pp.32-33.

(opportunités), parce que, dans les entreprises, les femmes entrepreneurs sont au moins tout aussi essentielles à la compréhension des enjeux, à la connaissance des paramètres internes, à la perception des canaux sous-jacents nécessaires à leurs bon fonctionnement.

En ce qui concerne la culture organisationnelle en entreprise comme telle, là aussi on peut constater la difficulté pour les femmes cadres d'être en phase avec le milieu. Plusieurs femmes ont mentionné le fait qu'elles tentent d'instaurer de nouvelles pratiques de gestion, basées plus sur une certaine collégialité participative, une recherche du consensus, que sur une imposition de l'autorité dans les décisions. Mais elles ne semblent guère être appuyées en ce sens. Encore qu'ici, on parle de conflits avec les collègues, d'incompréhensions. L'innovation des pratiques dans l'entreprise ne doit pas venir d'elles, sinon il semble y avoir une sorte d'imposition et ou d'obligation d'après la perception des collègues de sexe masculin.

Dans toutes ces situations où elles sont confrontées à des refus, à des fins de non-recevoir, à une nécessité souvent de se plier à la volonté de la majorité, on peut constater que les stratégies qu'elles déploient le plus fréquemment sont soit de développer une résistance subtile, soit de faire recours à la haute hiérarchie et si jusque-là il y'a des fins de non-recevoir, elles acceptent la fatalité.

Il est un autre élément que la présente analyse permet de constater, c'est que pour rendre compte des stratégies d'action des femmes en position de pouvoir dans des entreprises typiquement masculines, il faut raffiner nos instruments d'analyse. On ne peut plus penser que leurs stratégies de réponses peuvent être appréhendées de façon globale pour toutes les femmes d'une entreprise, ou en fonction de sa culture organisationnelle globale comme le recommande Ghyslaine DESROSIER<sup>87</sup>.

En plus, c'est en fonction des catégories de postes occupés qu'il faudrait désormais le faire, puisqu'il semble admis que plus une femme a un poste élevé, plus elle est confrontée à des conflits liés à la culture organisationnelle. Il y aurait aussi lieu de développer une lecture plus sensible de la sexualisation de chaque environnement immédiat relativement aux rapports hommes et femmes.

---

<sup>87</sup> Ghyslaine DESROSIERS, *Conseil la femme : l'équité en emploi pour l'amélioration de statut de femmes*. Paris, PUF, 1993.

En outre, certaines d'entre elles ont indiqué qu'elles «encourageaient et aidaient leurs collègues femmes», ce qui inviterait à reconnaître le début d'une certaine «solidarité féminine», une action concrète des femmes entre elles dans l'entreprise, mais qui aurait peu l'occasion de s'exprimer, parce que les femmes, selon leurs dires, sont trop peu nombreuses et travaillent souvent éloignées les unes des autres, dans différents domaines et secteurs.

#### **I.2.4. La question du leadership chez les femmes entrepreneures**

Le monde entrepreneurial se voit de plus en plus marqué par l'empreinte de la gence féminine qui a désormais son mot à dire,

*Les femmes, à l'apogée du mouvement féministe en Occident dans les années 70, ont donc voulu s'éloigner du modèle masculin du pouvoir et du leadership dont elles étaient souvent exclues par le seul fait d'appartenir au genre féminin dont le statut, socialement perçu comme inférieur, les gardait hors des hautes sphères décisionnelles*<sup>88</sup>.

Elles cultivent dès lors des attitudes ambiguës face au pouvoir et à l'exercice du leadership car ils sont généralement associés à la domination masculine, ce que le mouvement féministe condamne.

L'entrepreneuriat comme lieu de travail dangereux, précaire, mal payé, a une image peu attirante pour les jeunes générations. Pris désormais dans une conjoncture difficile en termes de recrutement de main-d'œuvre, les syndicats de défenses des droits des femmes promeuvent une politique de féminisation des métiers du secteur entrepreneurial. L'entrée des femmes dans un secteur qui se vit comme un bastion masculin ne va pas de soi, et remet en question une certaine conception de l'idée entrepreneuriale; celle d'emplois pénibles physiquement, si pénibles que les femmes sont considérées comme une catégorie socialement, historiquement et physiquement faible. Pourtant, pour certains chefs d'entreprise notamment ceux qui ont fait le choix d'embaucher des femmes dans leur entreprise, certains représentants syndicaux notamment patronaux, et certains salariés hommes et femmes notamment de l'encadrement, l'introduction de la mixité serait un vecteur de progrès, voire de modernité sociale. Peut-on dès lors penser cette féminisation comme un dispositif éminemment politique c'est-à-dire visant une inflexion des rapports de pouvoir.

---

<sup>88</sup> Françoise HERITIER, *Masculin et Féminin : la pensée de la différence*, Paris, ed Odile Jacob, 2002.

### I.3. Acteurs et partenaires de la promotion de l'entrepreneuriat féminin au plan local

Prenant appui sur la théorie de la complémentarité des sexes, les responsables syndicaux et certains chefs d'entreprise fondent un discours de promotion de la féminisation, non pas comme un handicap à gérer par et pour les employeurs, mais plutôt comme une 'chance' à saisir. Dans ce cadre, tous en conviennent, les femmes peuvent être « *un plus* » pour l'entreprise, voire un « *atout économique, apportant une nouvelle façon d'appréhender la production de manière positive* »<sup>89</sup> (une instance du compagnonnage). Cet atout est décliné sous plusieurs formes. Tout d'abord, reprenant les stéréotypes liés aux constructions du genre, les femmes sont considérées par nos interlocuteurs comme plus minutieuses, plus soigneuses, plus consciencieuses.

Aussi, depuis le début des années 1970, les demandes de travaux ayant évolué vers la rénovation de bâtiments existants, le travail demandé serait, pour les représentants syndicaux patronaux, un « *travail d'une plus grande qualité plutôt que d'une plus grande productivité* »<sup>90</sup>. Dans ces représentations, les femmes sont donc invitées à travailler dans l'entreprise. Dans ces témoignages, l'entrepreneuriat féminin est présenté comme un secteur qui aurait pour mission première la réalisation de travaux de réhabilitation, perçus comme de petits travaux à réaliser dans des espaces que l'on doit protéger de l'absence de savoir-vivre de ceux qui, jusqu'ici, y œuvraient dans ce monde

Ceci nécessiterait une politique de féminisation de la main-d'œuvre, vecteur d'une nouvelle normalisation. Reste que dans ce contexte, penser l'insertion des femmes dans le bâtiment à partir de l'argument de la réalisation de petits travaux, c'est nier le caractère hétérogène des activités du secteur. C'est également nier son caractère le plus distinctif et irréductible, qui est la pénibilité et, par relation, l'usage habituel de la force physique. La femme apparaît donc limitée à certaines tâches qui nécessitent un trop plein de force physique, elle réclame légitimement mais ses revendications doivent être orientées vers leurs capacités à surmonter et à résoudre des problèmes qui touchent tous les domaines ; sauf que cela est illusoire car elles auront beau gagner des marchés de construction, qu'elles ne seront pas celles-là qui tournent continuellement le béton ou placent des buses à des dizaines de mètres dans le sol.

<sup>89</sup> Ghyslaine DESROSIER, Op cit, p.54.

<sup>90</sup> [www.uneinstance.syndicale.patronale.Com](http://www.uneinstance.syndicale.patronale.Com), (consulté le 13 Juin 2021 à 6h).

Mais c'est en féminisant des métiers requérant traditionnellement de la force physique que l'on remet en cause cette compétence incorporée, forgée, voire développée par certaines activités sportives (musclature) comme source de construction identitaire et du corps de l'ouvrier masculin. C'est mettre en question une certaine appartenance de genre et de classe sociale qui fixait une hiérarchie ouvrière ; c'est démontrer aux ouvriers qu'il ne leur reste rien en propre. Si les femmes peuvent travailler sur les métiers de chantier, c'est que l'on va leur soustraire un certain pouvoir qui n'est pas seulement symbolique par l'accaparement de la maîtrise du processus de production que les ouvriers pouvaient avoir lorsque la force physique, comme élément inséparable à la fois des ouvriers eux-mêmes et des travaux à réaliser, apparaissait comme centrale.

Dans cette perspective, les managers et les chefs d'entreprise ne peuvent que louer cette politique de féminisation, d'autant que les ouvrières elles-mêmes sont considérées par un certain nombre de nos interlocuteurs et au regard des évolutions du marché du secteur comme mieux adaptées et plus efficaces. Et les ouvriers ne peuvent que la remettre en cause.

Par ailleurs, les femmes sont perçues comme un atout pour leur employeur parce qu'elles introduiraient de l'innovation dans les modes productifs. *Cet esprit créatif s'associe pour les chefs d'entreprise à une confiance plus grande en leur travail*<sup>91</sup>. Celle-ci s'exprime au regard de la 'malhonnêteté' supposée des ouvriers du bâtiment. Certains clients eux-mêmes reprendraient ces représentations à leur compte. Dans leurs déclarations, les demandes du client seraient mieux prises en compte par les ouvrières dont le sens du dialogue, de la communication et du relationnel serait inhérent à leur nature féminine.

Ainsi, l'arrivée de femmes dans les équipes de travail peut se révéler, pour un chef d'entreprise, un moyen de mobilisation du personnel particulièrement efficace. Car en tout dernier lieu, ce qui apparaît aux yeux des responsables syndicaux patronaux et des chefs d'entreprise, c'est que cette motivation se traduirait par une plus grande loyauté vis-à-vis de leur employeur. De ce fait, quelle est la place que la femme occupe dans le domaine entrepreneuriale ?

---

<sup>91</sup> <https://www.ilo.org>, (consulté le 28 Juin 2021 à 09h).

### **I.3.1. L'image de la femme, une valeur ajoutée dans l'entrepreneuriat**

Elles sont une valeur favorisant le bon fonctionnement du processus de production. De la sorte, la femme au travail s'exprime par plusieurs manières d'agir, conformes à un code de conduite professionnelle s'appuyant sur le respect de la règle, sur les valeurs propres à l'entreprise et les intérêts de l'organisation mais surtout sa compétence en tant que femme permet une sorte d'attractivité.

Tout d'abord, la femme est socialement perçue comme un être aux qualités morales moins reprochables que celles de l'homme. Trois études publiées dans un article de la revue *Organizational Behavior and Human Decision Processes* montrent en effet que les femmes ont des standards d'éthiques plus élevés et fermes que les hommes. Cette nuance comportementale selon le sexe a pu être expliquée par la théorie de l'identité sociale<sup>92</sup> par laquelle il a pu être mis en évidence une différence de genre dans le rapport à la morale ; les femmes s'identifient de façon plus forte que les hommes à ces qualités morales. Cette perspective laisse entrevoir, dans le monde des affaires, une plus grande disposition des acteurs à développer des partenariats avec des femmes ; misant sur le fait qu'à l'opposé des hommes, elles développent moins des ruses en vue d'obtenir des gains plus importants.

Dans ce contexte, les femmes entrepreneures sont vues comme particulièrement loyales et attachées au plus petit détail, car elles favoriseraient par leur présence le bon fonctionnement d'entreprises et managent bien les employés qui semblent non adaptés à la réalité sociale définie par les règlements ou le code de l'entreprise. Pourtant derrière cette flagrante injustice, se cache une vraie logique économique. Se soulève alors la controverse dans l'entendement, avec la montée de lutte contre la discrimination comme cheval de bataille pour l'intégration parfaite du genre.

### **I.3.2. La discipline des femmes dans le secteur entrepreneurial**

Appréhender la discipline, c'est donner le sens de l'ordre dans son environnement de travail ou son secteur commercial. L'effet d'ordre souhaité par l'insertion d'une ou plusieurs femmes dans un milieu dominé par la loi masculine se manifeste, pour les instances dirigeantes, par des comportements plus normés, plus prescrits, plus conformes à leurs attentes. La discipline dès lors s'exprime aussi en ce qui concerne les règles de civilités, notamment

---

<sup>92</sup> John Charles TURNER et Jean REYNOLDS, « Pourquoi la théorie de la dominance sociale a été falsifiée », in *British journal of Social Psychology*, vol 42, 2003, pp. 199-206.

verbales, et aussi plus globalement comportementales dans la façon d'agir et de sentir des femmes. La courtoisie, répondant à des normes et des règles qui font l'objet d'un apprentissage plus ou moins incorporé, apparaît comme une forme de « *disciplinarisation* »<sup>93</sup> des comportements dont parlait Norbert ELIAS.

Ainsi, ce qui est ici remis en question, c'est le comportement des femmes qui, par l'utilisation d'un langage défini comme vulgaire, grossier, sont jugés par le public, notamment certains décideurs comme des individus rustiques, difficile à vivre. Certains utilisent pour évoquer ces différents comportements le terme de savoir-être. A cet effet, il apparaît qu'elles doivent revoir ces aspects pour être des femmes d'affaires dignes représentantes qui ont un savoir-être qui serait proprement féminin.

Au terme de ce chapitre où il a été question d'interroger la place de la femme dans le domaine entrepreneurial et de mettre en évidence les blocages à la fois internes et externes à sa personne en lien avec le développement du projet d'entreprise, il ressort d'une part que la femme dans le monde entrepreneurial n'a pas toujours su profiter d'un cadre social et juridique l'encourageant à plus d'investissement dans le domaine. Par contre, même si cela n'a pas atteint aujourd'hui le même taux de féminisation du domaine de l'entrepreneuriat que dans les sociétés occidentales, les pays africains ouvrent peu à peu les portes de ce domaine à la gente féminine. Toutefois, il subsiste encore quelques blocages à l'éclosion de cette dynamique. Le premier est celui du difficile accès au financement et le second réside en grande partie dans les qualités intrinsèques de la femme entrepreneure qui la laisse voir comme une personne avec une estime de soi plus faible que celle de l'homme quand il s'agit de porter un projet d'affaire et qui se lance généralement en affaire sans les compétences, les ressources et les capacités nécessaires à la réussite du projet. Toutefois, nous pensons qu'avec l'amélioration du climat des affaires et un accompagnement multidimensionnel, les femmes ; de par leur minutie et leur capacités relationnelles naturelles ; peuvent donner un visage nouveau au paysage de l'entrepreneuriat africain en général et camerounais en particulier.

---

<sup>93</sup> Norbert ELIAS, « Norbert Elias et la théorie de la civilisation : Lecture et critique », in *Le sens social*, 2003, p.268.

## **CHAPITRE II : DYNAMIQUES D'ACCOMPAGNEMENT DES FEMMES ENTREPRENEURES DANS LES COMMUNES DE YAOUNDE II ET IV**

Dans sa globalité, le monde entrepreneurial au Cameroun est prédominé par le genre masculin, mais il est véritablement important de noter une montée incessante des femmes dans la création de leurs propres entreprises. Ce qui est observable dans les coins et recoins des rues de Yaoundé avec une prolifération des entreprises créées par des femmes pour, non seulement subvenir à leurs propres besoins mais aussi contribuer à la construction de la nation. Dans cette optique, ce chapitre nous présentera l'entrepreneuriat dans l'évolution socio-économique du Cameroun, l'entreprise comme une démarche économique pour tous, l'OIT en action les solutions pour le développement de l'entrepreneuriat chez les femmes et l'impact économique, social et les perspectives de l'entrepreneuriat féminin dans la commune de Yaoundé 2 et la commune de Yaoundé 4.

### **II.1 LE PROFIL DES FEMMES ENTREPRENEURES**

**Pour la réalisation de notre étude, nous avons travaillé avec trente (30) femmes entrepreneures dans différents domaines d'activités en ce qui concerne les petites entreprises (PE) et les très petites entreprises (TPE). S'agissant des profils, nous avons mis un accent sur les caractéristiques sociodémographiques, la formation, et l'expérience professionnelle.**

#### **- Les caractéristiques sociodémographiques**

Le statut matrimonial n'est pas sans effet sur la prise de décision d'entreprendre. Dans leur étude, Watkins & Watkins<sup>94</sup> découvrent que 48% des entrepreneures sont mariées, 29% sont divorcées et 19% sont célibataires. Le rôle du mariage stabilisateur n'est pas vérifié pour la femme, le mari peut constituer soit un frein, soit un stimulateur pour la création d'entreprise. Cependant, la plupart des hommes entrepreneurs sont mariés et le mariage joue un rôle stabilisateur dans leur travail. La recherche d'Hernandez<sup>95</sup> indique, qu'il y a presque autant de femmes mariées (52%) que de femmes célibataires divorcées ou veuves (48%). Selon

<sup>94</sup> <https://journals.openedition.org/rfp/pdf/586>, consulté le 21 Février 2023.

<sup>95</sup> <https://www.erudit.org/fr/revues/ipme/1997>, consulté le 21 Février 2023.

l'approche fondée sur la situation familiale, les femmes prennent les décisions professionnelles en fonction de considérations familiales<sup>96</sup>

Le mariage occupe donc une place primordiale dans le profil de la femme entrepreneure dans la Mesure où il permet de prendre les meilleures décisions pour ces dernières et de bénéficier pour certaines de l'accompagnement de leurs conjoints. L'ensemble des femmes avec lesquelles nous avons travaillé dans le cadre de notre étude étaient mariées ou vivaient maritalement et bénéficiaient pour la plus part soit des conseils, soit de l'accompagnement de leurs conjoints.

#### - **La formation**

Lee REINHART et Kenneth ROGOFF<sup>97</sup> ont effectué une étude sur 170 hommes et 61 femmes à la tête de PME aux Etats-Unis et ont vérifié l'existence de différences en matière de formation en gestion entre les deux genres. Le niveau de formation joue un rôle important dans l'éveil des entrepreneurs mais il n'est pas un élément déterminant. Le niveau de formation, son contenu et sa qualité, facilite le comportement entrepreneurial, surtout s'il est en relation avec le domaine d'activité. Nous notons que beaucoup d'entrepreneurs ont réussi avec succès sans dépasser le niveau secondaire.

D'après Françoise RACHDI<sup>98</sup>, la plupart des études sur la formation des entrepreneurs semblent indiquer que la femme entrepreneur a un niveau d'instruction plus élevé que la moyenne de la population. Cela justifie le niveau de formation des femmes entrepreneures de Yaoundé II et IV, car treize (13) d'entre elles ont un niveau universitaire, dix (10) niveaux secondaires et une (1) niveau primaire. Nous constatons donc que le niveau scolaire impacte positivement la compétence des femmes entrepreneures et l'accompagnement au travers des différentes formations est un plus pour leur pérennité.

#### - **L'expérience**

Une enquête menée par Joan WALLACH SCOTT<sup>99</sup> portant sur cent cinquante-quatre (154) femmes entrepreneures dans l'Etat de Géorgie cherche à identifier les raisons pour lesquelles les femmes s'engagent dans le monde des affaires pour leur propre compte, leurs caractéristiques, le succès de leur entreprise, et leur représentativité à l'échelle nationale. Les résultats indiquent que dans près d'un tiers des cas étudiés, les femmes sont devenues entrepreneurs par esprit de compétition. La plupart d'entre elles avaient fait l'expérience du monde des affaires, mais moins de 50% dans une firme semblable à la leur.

Les femmes des communes de Yaoundé II et IV ayant fait l'objet de notre étude ont pour la plus part été soit employées, soit menées une activité autre que celles durant l'enquête. A cet effet, elles ont acquise l'expérience nécessaire pour gérer à 80% leurs activités et estiment que l'accompagnement des mairies est un plus pour leur épanouissement car elles n'auraient pas pu être capable de s'épanouir et de gérer avec autorité leurs activités.

---

<sup>96</sup> CADIEUX Louise, et al. « La succession dans les entreprises familiales dirigées par les femmes : une problématique en quête de chercheurs. » Revue internationale P.M.E., volume 15, numéro 1, 2002, pp. 115-130.

<sup>97</sup> International Journal of Innovation and Applied Studies, ISSN 2028-9324 Vol. 13 No. 1 Sep. 2015, pp. 10-28.

<sup>98</sup> L'entrepreneuriat féminin dans une société en transitions : analyse de trois profils de femmes au Maroc, Revue internationale P.M.E, vol 30, n° 3-4, 2017, pp. 37-68.

<sup>99</sup> WALLACH SCOTT Joan : « Gender : a useful category of historical analysis » in American Historical Review, 1986.

## **II.1.1 DE LA POLITIQUE PUBLIQUE A L'ACTION PUBLIQUE : L'IMPLICATION DES FEMMES DANS LES SEQUENCES DE TRANSFORMATION DE LA POLITIQUE EN ACTE**

Parce que les femmes sont un pilier de l'économie africaine. Le continent africain affiche le pourcentage le plus élevé de femmes entrepreneures au monde. Le taux d'entrepreneuriat féminin en Afrique subsaharienne atteint 25,9 % de la population féminine adulte, ce qui signifie qu'en Afrique, une femme sur quatre lance ou gère une entreprise<sup>100</sup>.

De ce fait, les femmes réinvestissent jusqu'à 90 % de leurs revenus dans l'éducation, la santé et l'alimentation de leur famille et de leur communauté, contre 40 % au maximum pour les hommes. Autrement dit, investir dans les entreprises détenues ou gérées par des femmes peut transformer les sociétés.

Par conséquent, les femmes entrepreneures se heurtent à de multiples obstacles pour accéder aux financements, avec un déficit estimé à 42 milliards de dollars<sup>101</sup> sur l'ensemble des chaînes de valeur dont 15,6 milliards de dollars dans le seul secteur de l'agriculture. Entre autres défis, figurent le financement octroyé dans le cadre des prêts aux femmes est perçu comme plus risqué dans les mairies, entraînant des taux d'intérêt prohibitifs. De plus, les femmes manquent souvent de garanties bancaires traditionnelles comme le cas de se présenter devant une banque pour prêter de l'argent qui lui permettra d'investir.

Les institutions financières manquent d'assurances certaines pour comprendre les femmes entrepreneures et répondre à leurs besoins de façon adéquate en leur donnant le privilège de prêter de l'argent pour rembourser par la suite. Et les femmes entrepreneures manquent, quant à elles, de capacités en finance et aussi gestion d'entreprise pour répondre aux exigences des institutions financières.

### **II.1.2. L'environnement des femmes d'affaires au Cameroun**

Dans de nombreux pays, l'absence des cadres légaux et réglementaires freinent la pleine participation des femmes dans la croissance du secteur privé. Mais ici au Cameroun, l'existence d'une structure de la promotion véritable de la femme dans le sens de la création d'entreprise

---

<sup>100</sup> Rapport 2016/17 du *Global Entrepreneurs hip Monitor*. [www.globalentrepreneurship.com](http://www.globalentrepreneurship.com)

<sup>101</sup> Rapport 2016/2017, Op cité, p.42.

est un facteur important comme le cas du Groupement des femmes d'affaires du Cameroun (GFAC).

**Photo 1:** Siège social du GFAC Avril 2021.



Dans le sillage du renforcement de l'initiative féminine liée à l'activité entrepreneuriale, le Groupement des femmes d'affaires du Cameroun (GFAC) a construit un nouveau siège à Yaoundé pour ses prochaines activités. Ce gros chef d'œuvre féminin intègre les femmes parties prenantes du monde entrepreneurial, y compris celles de Yaoundé 2 et de Yaoundé 4. Inaugurée le 16 Septembre 2020, cette cérémonie était présidée par le Ministre des petites et moyennes entreprises, de l'économie sociale et de l'artisanat (MINPMEESA), son excellence Achille BASSILEKIN I. Il s'agit en outre de générer par le biais de cette infrastructure des fonds pour la pérennité de l'ouvrage, mais également pour les membres ; on peut donc observer

sur l'image, une salle de conférences pour les évènements, des salles de cours et de cérémonies, des restaurants et des chambres d'hôtel. Il s'agit là d'une entreprise qui tient lieux de la capacité des femmes à pouvoir monter une activité génératrice de revenus

Pour faire valoir les compétences des femmes dans le monde de la création entrepreneuriale, cet immeuble de trois étages tout près de carrefour EMIA, va poursuivre la formation des jeunes filles entrepreneurs. Durant cette cérémonie, l'effort perceptible et visible était la remise des attestations aux neuf jeunes filles entrepreneures issues de la première cuvée de la formation du centre d'incubation dudit GFAC, car l'objectif de ce groupement est de renforcer l'autonomie des femmes entrepreneures. C'est ainsi que suite à cela, une somme de 50 millions a été mise à leur disposition pour permettre l'évolution de ce chef d'œuvre.

Le GFAC, est une initiative dont la paternité revient à Françoise FONING, décédée il y a quelques années. Le GFAC a vu le jour en 1985 sous le prisme d'aider les femmes à assurer leur autonomie dans le cadre des activités professionnelles initiées par elles, favoriser la création par les femmes d'activités génératrices des revenus et accroître celles existantes.

Ce groupement est chargé de l'organisation, du suivi et d'évaluation des activités des professionnels afin d'avoir des données statistiques concernant l'impact économique de ces activités. Comme son nom l'indique, cette cellule est chargée d'appuyer les femmes (appui technique en la matière, à la recherche de financement et au suivi de leur entrepreneuriat). Suite à la révision de la politique Genre. Actuellement ce groupement a pour principales activités la promotion de l'entrepreneuriat des femmes, les femmes d'affaires et l'offre des prestations en renforcement de capacités, en appui technique et en suivi et évaluation de cet entrepreneuriat.

### **II.1.3. Initiative Affirmative Finance Action for Women in Africa (AFAWA) et le Développement de l'Afrique : modèle du développement des femmes dans les communes**

L'approche d'AFAWA (Affirmative Finance Action for Women in Africa) en français, l'initiative pour favoriser l'accès des femmes au financement en Afrique, existe dans le but de rendre la femme plus autonome par la création des richesses. Cette idée s'attaque au fossé existant entre femmes et hommes en matière d'accès au financement et libère la capacité entrepreneuriale des femmes en Afrique et au Cameroun.

Cet avènement crée un climat propice à l'entrepreneuriat féminin et s'appuie sur l'engagement de longue date en faveur de l'égalité entre les sexes et des droits des femmes, il est question de décider de coordonner davantage les efforts visant à soutenir l'autonomisation des femmes en Afrique afin de leur permettre de s'investir pleinement dans la croissance économique de leur communauté comme le cas de Yaoundé 2 et Yaoundé 4. Cela suppose de coordonner les actions et les mouvements visant à éliminer les discriminations à leur encontre, à améliorer leur accès aux financements, à la propriété, et à mettre en place un environnement propice.

L'Union africaine a reconnu l'entrepreneuriat féminin comme un élément essentiel pour réaliser les objectifs de son Agenda 2063<sup>102</sup>, notamment une augmentation du taux d'emploi, une croissance solidaire, une agriculture moderne pour une production accrue ainsi que des infrastructures de qualité. On peut souligner qu'il importe de détruire tous les écueils empêchant les femmes de posséder des biens ou une entreprise d'en hériter, de signer des contrats partout, et de posséder ou de gérer un compte bancaire en tant que entrepreneure. Il importe également d'aider les entrepreneuses à réussir la transition de la micro entreprise à la PME, notamment en augmentant leur accès aux financements afin qu'elles puissent faire grandir leurs entreprises et en mettant en place des mécanismes de renforcement des compétences.

Les pays doivent de ce fait, soutenir fermement l'engagement pris par l'Union Africaine d'œuvrer de concert avec d'autres organisations multilatérales en faveur de l'autonomisation des femmes qui sont des personnes ayant des compétences dans le mode entrepreneurial, notamment avec la Banque Africaine de Développement (BAD). Il est important de reconnaître l'engagement pris par les institutions de financement du développement des pays du G7 à Charlevoix(Canada), de mobiliser d'ici à 2020, par le biais du Défi 2X: du financement pour les femmes, 3 milliards de dollars des États-Unis au bénéfice d'entreprises détenues par des femmes, dirigées par des femmes et soutenant des femmes dans le monde entier<sup>103</sup>. Le soutien de l'entrepreneuriat féminin en Afrique, notamment en encouragement de la suppression des obstacles juridiques, sociaux et réglementaires qui empêchent les femmes de participer pleinement et librement à la vie économique et de s'émanciper.

---

<sup>102</sup> [www.afawa.com](http://www.afawa.com), (consulté le 29 Juin 2021 à 11h10).

<sup>103</sup> [www.afawa.com](http://www.afawa.com), (consulté le 29 Juin 2021 à 11h 15).

Les entrepreneuses, particulièrement dans les zones rurales, ont besoin d'un meilleur accès à des mécanismes de garantie d'emprunt ainsi que de formations à la gestion et au développement de leurs entreprises. De ce fait, avec le succès rencontré par le premier « sommet régional de l'Initiative de financement en faveur des femmes entrepreneurs, qui s'est tenu à Abidjan le 17 avril 2019 »<sup>104</sup>, et il y a eu une satisfaction que cette initiative placée sous l'égide de la Banque mondiale a déjà levé 350 millions de dollars des États-Unis<sup>105</sup>, ce qui devrait permettre de mobiliser 1,6 milliard de dollars des États-Unis pour les entrepreneuses du monde entier. On remarque que cette initiative vise à faciliter, de créer plus de nombreux emplois et de générer un changement structurel et des effets durables pour les femmes dans le domaine de l'entrepreneuriat.

#### **II.1.4. La présence des femmes dans la répartition de la création d'entreprises**

Il est observable qu'en termes de création d'entreprise, une femme sur trois seulement dans le monde est la détentrice. Cette proportion varie considérablement d'une région à l'autre, allant d'un minimum de 18 % en Asie du Sud à un maximum de 50 % en Amérique latine et aux Caraïbes. Elle présente également de fortes variations au sein d'une même région. En Asie de l'Est et Pacifique, la Corée du Sud affiche le taux le plus faible de femmes dirigeantes d'entreprises (19 %), tandis que le taux le plus élevé est enregistré dans les États fédérés de Micronésie (87 %). En plus, au Moyen-Orient, il varie d'un minimum de 7 % au Yémen à un maximum de 49 % en Tunisie<sup>106</sup>. Au Cameroun, d'après le recensement de l'INS publié dans le journal EcoMatin du 10 Mars 2021, les femmes représentent 37,5% des créatrices d'entreprises.<sup>107</sup>

On relève qu'il existe une corrélation positive entre le taux d'entreprises féminines et le niveau de revenu des pays, mais dans une mesure assez modeste. Et, si dans les pays à faible revenu comme les pays africains notamment le Cameroun, seule une entreprise sur quatre est détenue par des femmes, la proportion est de 36 et 37 %, respectivement, dans les pays à revenu intermédiaire et élevé.

<sup>104</sup> [www.afawa.com](http://www.afawa.com), (consulté le 29 Juin 2021 à 11h 25).

<sup>105</sup> [www.afawa.com](http://www.afawa.com), (consulté le 29 Juin 2021 à 12h05).

<sup>106</sup> [www.entreprise.com](http://www.entreprise.com), (consulté le 29 Juin 2021 à 13h).

<sup>107</sup> [www.ecomatin.net/entrepreneuriat-les-femmes-peu-nombreuses-et-moins-performantes](http://www.ecomatin.net/entrepreneuriat-les-femmes-peu-nombreuses-et-moins-performantes). (Consulté le 22 décembre 2021).

Ainsi, bien qu'il soit plus difficile pour les femmes d'accéder à la direction des entreprises existantes ceci à cause de la politique précaire de la promotion des entreprises féminines, les efforts et les programmes mondiaux visant à renforcer l'entrepreneuriat féminin pourraient conduire à un plus fort taux d'entreprises détenues par des femmes dans les sociétés africaines comme le Cameroun.

### **II.1.5. Le réveil des femmes dans le monde entrepreneurial**

Le début du 21<sup>e</sup> siècle marque résolument l'importance accordée à l'entrepreneuriat féminin en Afrique, du moins sur le plan économique, lors de nombreux sommets sur le continent tenus pour discuter du développement du continent. Par exemple, lors du sommet sur l'emploi et la réduction de la pauvreté en Afrique en 2004<sup>108</sup>, l'entrepreneuriat féminin a été identifié comme étant essentiel pour la génération d'emplois et la réduction de la pauvreté. On observe également qu'en examinant les sociétés d'aujourd'hui, on relève une présence accrue de femmes entrepreneures. Sur 200 000 entreprises que comptait le Cameroun en 2020, 5000 étaient tenues par les femmes<sup>109</sup>. De nombreux écarts sont également à relever suite à l'entrée timide des femmes dans le secteur entrepreneurial.

Dans cette situation, on peut expliquer par de nombreux éléments, dont l'accès au financement revient. Ici, cet aspect est non négligeable pour comprendre les écarts entre les sexes dans l'entrepreneuriat. Selon « l'enquête Findex (a) de 2017, les hommes ont, par rapport aux femmes, respectivement 3 % et 6 % de chances en plus d'emprunter et d'épargner pour créer, gérer et développer une entreprise »<sup>110</sup>.

Pour tout dire, dans les pays à faible revenu, les hommes comme les femmes sont plus susceptibles d'épargner que d'emprunter le financement. L'importance relative de l'épargne par rapport à l'emprunt diminue avec le niveau de revenu et s'inverse dans les pays à revenu élevé, où l'emprunt est plus souvent privilégié que l'épargne. Toutefois, les écarts entre les sexes subsistent aussi à tous les niveaux de revenu : les taux d'emprunt et d'épargne à des fins entrepreneuriales sont systématiquement plus élevés chez les hommes que chez les femmes.

---

<sup>108</sup> Sommet tenu à Ouagadougou en 2004, par le BIT, dans le cadre des pays sous le travail décent (PPTD)

<sup>109</sup> Plan d'action national pour l'emploi des jeunes (PANEJ), 2016, 2020.

<sup>110</sup> [www.statistique-des-femmes-entrepreneures.com](http://www.statistique-des-femmes-entrepreneures.com), (consulté le 2 Juillet 2021 à 07H)

La proportion de femmes ayant accès à un compte bancaire est inférieure à celle des hommes en Afrique. Le taux de détention d'un compte bancaire est supérieur de 4 % chez les hommes en Europe et Asie centrale, et de 19 % dans la région Moyen-Orient et Afrique du Nord. Le fossé est encore plus grand en matière de pleine inclusion financière. En Afrique subsaharienne comme au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, moins de 40 % des femmes ont un compte bancaire. L'exclusion financière est un véritable obstacle, en particulier pour les femmes qui tentent d'accéder à des capitaux pour créer, exploiter ou développer leur entreprise.

Les femmes représentent 51% de la population totale du Cameroun<sup>111</sup> ; et la mise en œuvre des programmes du Gouvernement en faveur de la promotion des femmes est assurée par le Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille (MINPROFF). Une seule cellule d'agents de coordination a également été créée au sein de chaque ministère pour mesurer et encourager l'égalité entre hommes et femmes. Dans cette optique, un plan d'actions a été élaboré par le Ministère, dans le cadre du Document Stratégique de Réduction de la Pauvreté (DSRP) en vue de faciliter l'accès des femmes et, par conséquent, leurs revenus, d'améliorer la qualité des infrastructures de base et de promouvoir les droits fondamentaux des femmes.<sup>112</sup> De plus, le MINPMEESA s'est engagé à considérer l'entrepreneuriat féminin comme un pilier de la stratégie de développement du secteur privé, dont la contribution considérable à la croissance de l'économie est mondialement reconnue. Seulement, l'environnement des affaires dans lequel évoluent les entreprises féminines orientées vers la croissance est encore jugé défavorable. Par exemple, les femmes entrepreneures Camerounaises tombent dans le groupe financier des oubliés lorsqu'elles essayent de trouver des opportunités pour développer leurs entreprises. Jacqueline EKOPY en a affirmé que :

*Quand tu veux un prêt bancaire ou un financement pour ton activité, c'est comme si on ne te voyait même pas alors que quand ce sont les hommes, on leur donne directement sans poser de question. heureusement, on a quelque cotisations et tontines où on peut prêter l'argent pour faire les affaires mais ce n'est pas suffisant pour faire de grandes choses, on est obligée de faire avec.*

---

<sup>111</sup> Rapport BIT/BAD sur l'emploi des jeunes en Afrique Subsaharienne, Libreville, 2009.

<sup>112</sup> Rapport BIT/BAD 2009, op cit, p.43.

## **II.2. POLITIQUES COMMUNALES DE PROMOTION DE L'ENTREPRENEURIAT FEMININ**

L'entrepreneuriat féminin prend de plus en plus corps en contexte économique camerounais, ces dernières contribuent à l'assiette fiscale et au développement économique ; contribuent à la réduction de la pauvreté et permet une meilleure considération de la femme. Cependant, ces dernières de leurs propres ailes peinent à véritablement prendre leurs envols d'où les politiques communales de promotion de l'entrepreneuriat féminin qui s'inspire du Plan d'Action pour le Développement de l'Entrepreneuriat Féminin au Cameroun et qui milite pour :

- Un environnement institutionnel, organisationnel, réglementaire et législatif favorable à la création et au développement des entreprises en générale et en particulier par des femmes ;
- Les capacités managériales et entrepreneuriales des femmes entrepreneures sont renforcées pour plus de productivité et de compétitivité ;
- Les femmes entrepreneures, potentielles ou en activités bénéficient de mécanismes financiers diversifiés et plus adaptés aux besoins de leurs entreprises ;
- Les femmes entrepreneures accèdent plus facilement aux systèmes d'information et de gestion sur les opportunités d'affaires à l'échelle tant nationale, régionale qu'internationale grâce à des réseaux performants.

### **II.2.1. Défis de l'entrepreneuriat des femmes**

L'objectif général vise l'émergence d'une nouvelle génération de femmes entrepreneures au Cameroun, plus dynamiques et plus nombreuses ; capables de créer des entreprises durables pour des emplois décents et favorables à la croissance, afin de sortir de la pauvreté. L'impact économique et social de l'entrepreneuriat féminin est visible à tous les niveaux, cet entrepreneuriat est un grand avantage pour la création d'emplois. En effet, si celle-ci met au point une entreprise, elle y emploiera au moins une personne et pour le besoin de ménage, elle emploiera aussi au moins une personne qui exécutera à sa place certaines obligations ménagères (faire la cuisine, le balayage, le linge, etc.) dont elle à la charge et qui désormais lui seront compliqué à résoudre au vue de l'implication dans le domaine entrepreneurial. Donc du coup l'entrepreneuriat féminin crée plus d'emplois que celui des hommes dans la mesure où les taches de ce derniers sont parfois comblées par ces dernières, l'inverse étant quasi nul.

Sur le plan démographique, les femmes sont plus nombreuses que les hommes dans le monde. Par conséquent si elles entreprennent, c'est une partie importante de la population qui

crée non seulement d'emplois mais aussi participe au renforcement et à la consolidation du tissu économique.

Plus une grande partie de la population active prend part au développement économique du pays, plus le développement durable de celui-ci est assuré. Si les femmes entreprennent, les charges familiales se feront moins sentir par les hommes qui ont la charge financière et matérielle de leurs foyers : elles pourront prendre en charge certaines dépenses du foyer pour le bien être de la famille. Par exemple, les parents n'auront pas besoin de faire travailler leurs enfants pour faire des gains et ces enfants auront plus de chance de fréquenter l'école et mieux encore le minimum leur sera assuré pour leur santé.

Ainsi, le développement de l'entrepreneuriat des femmes permettra de réduire le secteur informel au profit du secteur formel. Ce qui constituera une source de mobilisation des recettes de l'Etat qui va accroître ses capacités de financement interne. C'est d'ailleurs pourquoi la plupart des activités génératrices de revenu des femmes sont financées dans ces domaines des (activités génératrices de revenus) AGR en ville. Traditionnellement on reconnaît aux femmes Camerounaises les activités suivantes: les cultures de rente (une portion du champ cultivé est laissée à la femme pour sa propre culture), le petit élevage (quelques animaux sont élevés par les femmes qu'elles peuvent vendre pour leur propre compte). Sans forcément changer les domaines d'intervention des femmes Camerounaise, une bonne organisation et un bon encadrement de celles-ci avec des moyens financiers adéquats faciliteront l'émergence de leur entrepreneuriat.

A l'intérieur du pays, dans chaque région notamment du centre il y a des avantages économiques. Et selon ces avantages économiques, les femmes se spécialisent dans différentes activités. Par exemple, dans la région du centre les femmes sont présentes dans l'agriculture, l'élevage, la production du savon indigène et surtout les boutiques alimentaires et textile.

### **II.2.2. La place des femmes au cœur des politiques**

Nous constatons que, depuis le début des années 90, la question de la gouvernance a été au cœur des préoccupations aussi bien des universitaires que des organisations et décideurs publics en faveur des femmes en Afrique et au Cameroun.

En effet, si la croissance économique est tributaire des facteurs économiques tels que la qualité et la quantité des ressources disponibles, l'expérience des pays africains a montré qu'une bonne gouvernance assurerait la transparence dans la gestion de la politique publique des affaires publiques, et permettrait de promouvoir des politiques favorables à l'économie du

marché, la justice, l'état de droit, le respect des droits civiques gage d'une croissance durable et équitable. Cette question intègre la valeur des femmes dans la contribution via l'entrepreneuriat.

C'est dans ce contexte que : dans les différents pays les populations réclament plus de démocratie et une application effective des règles et lois, plus de transparence dans la gestion des affaires publiques et l'intensification des efforts dans la lutte contre la corruption et promouvoir le droit des femmes. La nécessité d'améliorer la qualité de la gouvernance sur le continent est devenue un impératif d'autant plus que le phénomène de la mondialisation en cours exige que les économies soient plus compétitives qu'elles ne le sont aujourd'hui avec l'approche genre.

Ainsi, les indicateurs de développement publiés par cette même institution montrent que 14 pays africains ont eu un taux de croissance dépassant 5%. C'est partant de cela que le Mali depuis 1991 s'est engagée dans une série de réformes visant à accroître son développement économique et social. La question fondamentale qui se pose aujourd'hui est de savoir si l'amélioration de la qualité de la gouvernance dans les pays africains explique la performance économique plus particulièrement celle des entreprises des femmes.

### **II.2.3. La femme dans la création de l'industrie**

Il est important de reconnaître la place de la femme dans le monde de la création de l'entreprise. En s'intéressant de l'approche genre, on découvre que la femme à la partialité d'investir à la création de l'industrie qui est d'ailleurs définie comme le regroupement de toutes les firmes ayant des productions, identiques ou voisines. C'est dans ce cadre qu'un certain nombre de travaux seront réalisés sur le lien entre concentration et rentabilité des entreprises.

Ainsi, de tout ; la femme a toujours participé activement aux différents travaux nécessaires à sa vie et à celle de son entourage, même si les hommes ont largement dominés la société en terme de pouvoir, de métiers et de tâches. La fonction de la femme restait la maternité et les activités ménagères au sein du mariage, l'éducation des enfants se trouvant au centre de toute activité. De plus, la religion et la coutume ne l'encouragent pas à poursuivre une vie professionnelle ; le model patriarcale la cantonne top souvent dans des travaux agricoles et domestiques au sein de la famille ou en placement extérieur en tant que employé de maison ou chargé de corvée.

Depuis la révolution industrielle, les conditions de travail se sont modifiées profondément ; on constate une modification du reflet du travail féminin, les femmes elles même ont contribuées à valoriser leurs taches car cette révolution a attiré les femmes des campagnes vers la ville où elles effectuaient des taches qui nécessitaient leurs agilités, leurs patiences et leurs tacts. Elles ont pu saisir les opportunités qui leurs étaient offertes et dès lors sont entrées dans le monde de l'industrie ; bien qu'en concurrence avec les hommes, ces dernières s'affirment peu à peu et emploient même des hommes au sein de leurs structures.

Tel est le cas de Mme Louise TALLA, PDG de la société Camerounaise Delta Energy (DE) responsable qui est une entreprise de production en énergie solaire dans les zones retirées au Cameroun. Elle affirme que :

*la difficulté est réelle dans le domaine car de nombreux hommes me croit incapables de relever les défis, du coup ils me donnent souvent des marchés pour voir si je vais y arriver ou pas ; mais régulièrement ils sont satisfait et comprennent que j'ai désormais mon mot à dire dans le domaine de l'énergie renouvelable au Cameroun<sup>113</sup>*

Audrey YETNA CHICOT, Directrice Générale de MSMI renchérit en disant que :

*il faut être audacieuse pour s'en sortir dans le monde industrielle au Cameroun, depuis près de 17 ans, j'ai su créer ma place dans le monde de la métallurgie et j'emploi uniquement les hommes y compris mon époux ; il est temps que les femmes s'intéressent à ce domaine car il y'a de la place pour elles sous le soleil<sup>114</sup>*

#### **II.2.4. Politique de l'entrepreneuriat**

Le développement de l'entrepreneuriat féminin encourage les femmes entrepreneurs pour l'emploi et le développement de l'entrepreneuriat féminin. Les femmes dirigent désormais un tiers de toutes les entreprises de l'économie formelle à travers le monde.

Cependant, la majorité de celles qui opèrent dans les économies en développement et de transition sont des très petites ou des micros entreprises au potentiel de croissance limité<sup>115</sup>. Au-delà de la sous-représentation des femmes dans les entreprises de toutes tailles, plus l'entreprise est grande, moins elle est susceptible d'être dirigée par une femme.

<sup>113</sup> Louise TALLA, PDG de la société Camerounaise Delta Energie (DE), pris sur le net : [www.deltaenergiecam.cm](http://www.deltaenergiecam.cm), (consulté le 17 Mai 2021 à 11H10).

<sup>114</sup> Audrey YETNA CHICOT, directrice générale de Multi Services et Matériel Industrie (MSMI), [www.ecomatin.net](http://www.ecomatin.net), (consulté le 17 Mai 2021 à 11H 20).

<sup>115</sup> [www.ilo.org/wed](http://www.ilo.org/wed), (consulté 02 Juillet 2021 à 07h 30).

Les attitudes sociétales et les normes sociales empêchent certaines femmes d'envisager la création de leur propre entreprise, tandis que des obstacles systémiques font que de nombreuses femmes entrepreneurs restent confinées à de très petites entreprises opérant dans l'économie informelle comme c'est le cas au Cameroun.

Cette situation non seulement limite leur capacité de gagner un revenu pour elles-mêmes et leurs familles, mais restreint également leur vrai potentiel de contribuer au développement socio-économique, à la création d'emplois et à la protection de l'environnement.

L'OIT estime que, *si 22% du potentiel productif des hommes est sous utilisé dans le monde, ce chiffre est de 50% pour les femmes*<sup>116</sup>. La suppression de barrières telles que les lois discriminatoires en matière de propriété et d'héritage, les lois coutumières, le manque d'accès aux institutions financières formelles, et les contraintes de temps dues aux responsabilités familiales et domestiques, pourrait offrir davantage de possibilités de croissance aux entreprises durables dirigées par des femmes.

De ce fait, cela contribuerait ainsi à l'autonomisation des femmes, à l'égalité des sexes ainsi qu'à la création d'emplois. Investir chez les femmes est l'un des moyens les plus efficaces d'accroître l'égalité et de promouvoir la croissance économique inclusive et durable. Les investissements réalisés dans les programmes spécifiques aux femmes peuvent avoir d'importantes répercussions sur le développement, puisque les femmes consacrent généralement une plus grande part de leur revenu à la santé, à l'éducation et au bien-être de leurs familles et de leurs communautés que les hommes. Alors que des mesures ciblées peuvent combler le vide pour les femmes parallèlement, il est également essentiel d'éliminer les aspects discriminatoires, des politiques, programmes et pratiques économiques et sociaux qui peuvent entraver la pleine participation des femmes à l'économie, la société surtout au monde des entreprises.

Un projet récent de l'OIT sur la question des femmes en entrepreneuriat sur 3 ans, couvrant cinq pays en Afrique et en Asie, a démontré que les profits des entreprises dirigées par des femmes avaient *augmenté de 50% et que leurs ventes étaient multipliées par quatre après qu'elles aient suivi une formation et reçu le soutien du projet. De même parmi les hommes impliqués, 11%*<sup>117</sup> de plus ont déclaré qu'ils effectuaient désormais certaines des tâches

---

<sup>116</sup> [www.oit/femme.com](http://www.oit/femme.com), (consulté le 02 Juillet 2021 à 07h 40).

<sup>117</sup> [www.oit/femme.com](http://www.oit/femme.com), (consulté le 03 Juillet 2021 à 08h).

ménagères. Programme sur les entreprises durables Le développement de l'entrepreneuriat féminin.

### **II.3. L'Organisation Internationale du Travail en action et les solutions pour le développement de l'entrepreneuriat chez les femmes**

Il est question dans cette section de montrer la contribution de l'OIT dans la construction d'un entrepreneuriat féminin durable aussi bien au Cameroun que dans tous les pays africains membres de l'ONU.

#### **II.3.1. La présence de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) dans le cadre de la motivation des entreprises des femmes**

L'OIT œuvre pour le développement de l'entrepreneuriat féminin dans *plus de 25 pays en Afrique, dans les États arabes, en Asie et Pacifique, en Asie centrale et dans le Caucase, ainsi qu'en Amérique latine*<sup>118</sup>. Le programme de l'OIT pour le développement de l'entrepreneuriat féminin œuvre en collaboration avec des partenaires pour accroître les opportunités économiques des femmes entrepreneurs en les soutenant dans le démarrage, la consolidation et l'expansion de leurs entreprises.

De ce fait, Ceci se fait à travers la création de conditions optimales pour faire prospérer l'entrepreneuriat des femmes au sein des pays et le renforcement de la capacité institutionnelle des prestataires de services financiers et non- financiers pour mieux répondre aux besoins des femmes entrepreneurs; la fourniture d'outils et d'approches sur mesure pour renforcer les capacités des femmes à monter et à consolider des entreprises durables.

En outre, le programme développe les connaissances sur l'entrepreneuriat féminin et sert de plateforme pour faire entendre la voix des femmes entrepreneurs et contribuer à l'élaboration des politiques. Le programme initié par l'OIT s'appuie sur les politiques d'égalité des sexes qui sont intégrées dans toutes les actions de l'OIT en matière de développement de l'entreprise. Sa stratégie a été adoptée par l'instance de gouvernance suprême de l'OIT.

#### **II.3.2. Environnement favorable au développement de l'entrepreneuriat féminin**

Les évaluations du développement de l'entrepreneuriat féminin, en vue d'identifier et de hiérarchiser les recommandations politiques avec les acteurs nationaux, analyser des chaînes de valeur intégrant la dimension de genre aux différents niveaux de la chaîne de valeur des

---

<sup>118</sup> [www.oit/femme.com](http://www.oit/femme.com), (consulté le 03 Juillet 2021 à 08h10).

campagnes du « *mois de la femme entrepreneur* » ; afin de promouvoir les contributions des femmes entrepreneurs à l'économie et à la société sont au centre des préoccupations des gouvernants internationaux.

Ainsi, ces derniers mettent sur pieds des mécanismes de suivi des femmes entrepreneurs en vue de les accompagner dans le processus entrepreneurial. C'est ainsi que des centres de promotion de la femme et de la famille sont créés dans chaque arrondissement ; des séminaires de formations organisés par le MINPROFF en faveur des femmes ; des salons d'exposition et des financements octroyés par le MINPMEESA pour valoriser les activités et les créativité des femmes dans le secteur entrepreneuriale.

### **II.3.3. Renforcement des capacités institutionnelles**

L'observation faite est que, l'autoévaluation des prestataires de services afin qu'ils développent des plans d'action qui contribuent à l'amélioration des services auprès des femmes entrepreneures, module pour le renforcement des capacités des décideurs et des exécutants afin qu'ils comprennent les besoins spécifiques des femmes entrepreneures.

A cet effet, des ateliers de renforcement des capacités sont organisés par les institutions telles qu'ONU-FEMMES, l'OIT, PLAN CAMEROUN, MINADER, les communes d'arrondissement en vue de permettre aux femmes d'avoir les outils nécessaires pour leur émancipation et promouvoir leur autonomie au plan économique. Des partenariats sont également signés entre les institutions Camerounaises et d'autres institutions étrangères tel que la coopération Cameroun/Banque Mondiale ; la coopération Cameroun/Agence Française de Développement (AFD) pour ne citer que celles-là.

### **II.3.4. La formation pour les femmes entrepreneurs**

Il y a les modules de formation en gestion d'entreprise sensibles au genre pour des femmes entrepreneurs peu instruites, prôné par l'OIT, (*GET Ahead en anglais*)<sup>119</sup>. Il y a aussi l'éducation financière afin de renforcer les capacités des femmes entrepreneurs à gérer leurs finances et leur permettre de sélectionner les produits financiers les plus adaptés à leurs besoins. Action My Business Growth (ABG) pour identifier et planifier la croissance potentielle de l'entreprise

L'OIT à son tour fournit un ensemble complet d'outils, de services consultatifs et de renforcement des capacités. Des réseaux de formateurs et de partenaires locaux, nationaux et régionaux sont agréés pour l'utilisation des outils et des approches de l'OIT afin d'assurer la

---

<sup>119</sup> [www.ilo.org/wed](http://www.ilo.org/wed), (consulté le 15 Juillet 2021 à 06h10).

durabilité. Les résultats du programme de développement de l'entrepreneuriat féminin de l'OIT. L'OIT œuvre pour le développement de l'entrepreneuriat féminin dans plus de 25 pays, couvrant « *l'Afrique, les États arabes, l'Asie et le Pacifique, l'Asie centrale et le Caucase ainsi que l'Amérique latine* »<sup>120</sup>.

En plus des actions des partenaires et structures nationales et internationales, les communes offrent également :

- Des formations dans les domaines de l'entrepreneuriat à travers les centres de promotion de la femme et de la famille où nous trouvons des formations en restauration, décoration, sculpture, comptabilité, secrétariat bureautique.
- Des séminaires sont également organisés à l'esplanade de la mairie et dans les associations afin de perfectionner les compétences des femmes.
- Les mairies ayant des partenariats avec des structures publiques et privées, offrent des stages aux femmes entrepreneures selon leurs domaines d'activité afin qu'elles puissent acquérir des savoirs faire qui leur permettent de mieux gérer leurs activités.
- Le projet filet sociaux permet aux femmes de recevoir des financements des mairies en contrepartie des activités de propreté au sein des communes.
- Les mairies mettent également un accent particulier sur la création des centres de formations en management et aux petits métiers afin de scolariser et de permettre aux jeunes d'apprendre de manière pratique des métiers qui leur permettent de se lancer dans le monde du travail.

#### **II.4. L'impact économique, social et les perspectives de l'entrepreneuriat féminin dans la commune de Yaoundé II et la commune de Yaoundé IV**

L'entrepreneuriat des femmes présente des avantages économiques car il est source de création d'emploi. Il est aussi un domaine très porteur vu les potentialités du pays. Les entretiens reçus des femmes entrepreneures de Yaoundé nous ont permis de dresser les impacts et les secteurs porteurs de cet entrepreneuriat. Ainsi, quelle est l'approche en faveur des femmes adoptée dans les mairies ?

##### **II.4.1. L'approche genre dans les Mairies de Yaoundé**

Si le cadre institutionnel paraît moins pertinent dans les économies développées, il n'en est pas de même pour les économies en développement. En effet, les mairies de Yaoundé se caractérisent par la faiblesse du cadre institutionnel et par conséquent le fonctionnement des

<sup>120</sup> [www.ilo.org/wed](http://www.ilo.org/wed), (consulté le 15 Juillet 2021 à 06h 15).

pouvoirs publics ici ne favorise pas le genre. L'environnement étatique est important pour les entreprises car en général les résultats espérés des investissements s'étalent sur plusieurs années c'est pourquoi elles ont besoin du soutien de l'Etat. Mais on remarque les élus locaux peinent à mettre œuvre un réel facteur du développement au sens de l'épanouissement de la femme. Au sens entrepreneurial, le témoignage est clair selon un agent de la Mairie de Yaoundé 4,

*c'est vrai que je ne vais pas donner une définition scientifique, à mon sens c'est la capacité à entreprendre dans le sens d'avoir cette capacité-là à initier peut-être des projets, à mettre sur pied peut-être des structures dans le domaine du développement ; maintenant s'il faut continuer à parler spécifiquement de l'entrepreneuriat féminin, j'entends ici toutes ces initiatives de développement prises par les femmes naturellement dans le but de contribuer au développement d'une manière ou d'une autre c'est-à-dire dans ce sens-là c'est les femmes qui peuvent agir soit individuellement, soit en groupe, qui se décident d'accompagner l'État dans son processus de développement en initiant des projets qui peuvent effectivement contribuer à l'amélioration du bien-être des populations mais malheureusement, sur le terrain ce n'est pas le cas<sup>121</sup>.*

Ceci pour dire qu'au Cameroun, la question de l'entrepreneuriat féminin est un facteur qui reste aux oubliettes communales, ces derniers peinent à établir un réel programme d'aide et d'appui pour les femmes entrepreneures car ils estiment que ces dernières ne contribuent pas significativement au développement économique ; pourtant elles remplissent également l'assiette fiscale à travers les impôts qu'elles payent et les taxes communales.

#### **II.4.2. L'entrepreneuriat féminin et le développement durable au Cameroun**

Le développement durable, traduction de l'expression anglaise *sustainable development*<sup>122</sup>, reflète une nouvelle conception de l'intérêt public, appliquée à la croissance économique et reconsidérée à l'échelle mondiale afin de prendre en compte les aspects environnementaux et sociaux d'une planète globalisée. Un état est dit « durable » si les composantes de l'écosystème et leurs fonctions sont préservées pour les générations présentes et futures.

La responsabilité civile des femmes permet d'admettre le droit de l'environnement, et qui, avec des mécanismes qui lui sont propres, contribue à la protection de l'environnement, ainsi qu'à la mise en place du développement durable dans l'idée entrepreneuriale. Tous les sujets de droit, y compris les entrepreneurs et les entreprises dotées d'une personnalité

<sup>121</sup> Georges ONANA, Chef Service Affaires Sociales, Yaoundé 4, enquête de terrain du 28/10/2020

<sup>122</sup> [www.wordreference.com](http://www.wordreference.com), (consulté le 28 Mai 2021 à 13H30).

juridique, risquent de voir engagée *leur responsabilité délictuelle* s'ils portent des atteintes à l'environnement et causent ainsi des dommages au sens du droit de la responsabilité civile.

De nos jours, les entrepreneurs et les entreprises des femmes génèrent des risques importants pour l'environnement. « *Alors qu'auparavant le risque technique était limité dans l'espace et dans le temps, aujourd'hui ces limites sont abolies : nous entrons dans une ère de démesure des dommages possibles* ». Il est important de remarquer d'emblée que la modernisation des moyens techniques dont se servent les entrepreneurs femmes et entreprises, et qui génèrent les risques susmentionnés, explique la riche évolution de leur responsabilité pour préjudices issus des atteintes à l'environnement. Ce qui freine l'évolution de celles-ci dans la création et le développement des entreprises. A l'époque, les entrepreneures et entreprises femmes utilisaient des moyens techniques relativement simples, qui ne créaient pas de risque important pour l'environnement. Par conséquent, peu de préjudices environnementaux se produisaient et ces préjudices pouvaient presque toujours être rattachés à la faute de l'entrepreneure. Car la créativité des femmes était mal perçue, il était difficile de voir une femme s'investir en entreprise.

La situation a changé lorsque les moyens techniques dont se servaient les entrepreneures et entreprises des femmes ont été considérablement modernisés. Ceci a permis d'augmenter le niveau de l'activité économique, mais a aussi engendré des risques plus importants pour l'environnement. Le développement des machines et de la technologie a augmenté au centre de nombreux dommages, y compris le nombre de dommages sur l'environnement. Ce développement a fait apparaître des problèmes qui ne pouvaient pas toujours être rattachés à la faute de l'entrepreneure, soit parce qu'elle n'existait pas, soit parce qu'il n'était pas possible de gérer efficacement.

Une *nouvelle forme de responsabilité des entreprises des femmes a été introduite au pour aider sauvegarder la pleine existence de la femme*<sup>123</sup> dans le monde entrepreneurial. Au demeurant, une modernisation importante des moyens techniques dont se servent les entrepreneures et entreprises des femmes, ont fait pénétrer la responsabilité objective au droit de la protection de l'environnement dans le monde de l'entreprise. Car les atteintes portées à l'environnement par les entrepreneurs et entreprises des personnes morales sont aussi la source des problèmes sanitaires. Ainsi, on relève qu'en cas d'atteinte portée à l'environnement, bien automatiquement, c'est l'intégrité morale des personnes qui est affectée car c'est la nature

---

<sup>123</sup> Pat ARMSTRONG, *Theorizing Women's Work*. Toronto, Garamond Press, 1990, pp. 97-99.

qui est détruite. Les formes de responsabilité contribuent à la protection de l'environnement vis-à-vis de l'entrepreneure et des entreprises des femmes, en façonnant leur comportement.

Ainsi, appliqué à l'entrepreneure et aux entreprises des femmes, la question qui se pose est de savoir si le comportement de l'entrepreneure ou de l'entreprise-personne morale est conforme à ce qu'aurait fait une entrepreneure normalement prudente et avisée, exerçant la même activité et placé dans les mêmes circonstances. La qualification professionnelle est donc un élément concret qui pénètre l'appréciation. De plus, on tient compte des circonstances de l'espèce, en se demandant ce qu'un « bon entrepreneur » ou « une bonne entreprise » aurait fait dans les mêmes circonstances.

La faute des femmes entrepreneures, ainsi que la responsabilité dans la protection de l'environnement sur la non-participation effective pour la protection de l'environnement, c'est ainsi le cas des femmes de Yaoundé 2 qui ne contribuent pas au développement durable en dégageant les déchets vers les bonnes voies. La responsabilité, telle qu'elle existe en droit de protection de l'environnement, oblige l'entrepreneure à agir prudemment au sens de promouvoir la bonne santé environnementale. Elles devraient prendre toute mesure nécessaire et raisonnablement possible afin d'éviter de commettre la pollution, d'engager leur responsabilité. Ceci va de pair avec la protection de l'environnement qui se trouve au cœur du concept de développement durable. Elles devraient aussi assurer des réparations en développant les stratégies nécessaires. Ces actes sont plus ou moins visible ici, pour apporter l'appui aux femmes de la commune.

*Il y a un fichier à Yaoundé 2 d'associations, moi je ne maîtrise pas d'autres communes et ici nous avons un fichier d'associations des femmes même des jeunes hein ; pour qu'on t'aide il faut d'abord que cette association soit reconnue, on aide les associations, on aide aussi des personnes individuelles parce que ce n'est pas tout le monde qui appartient à une association.<sup>124</sup>*

Cette obligation de prendre toute mesure raisonnablement possible contribue à la préservation de l'environnement dont les femmes ont besoin afin de développer leurs entreprises. La responsabilité d'une entreprise façonne le comportement des entrepreneurs ou des entreprises du même genre *dans un sens* favorable à la protection de l'environnement. La mise en œuvre de la responsabilité d'une entreprise met en garde les autres sur ce qu'ils risquent en cas de faute civile et d'atteinte à l'environnement. La protection de l'environnement assurée par la responsabilité objective de l'entrepreneur

---

<sup>124</sup> Laure RIKONG, Conseillère municipale et présidente des femmes à la CAY II, entretien du 25/04/2021.

### **II.4.3. La responsabilité objective**

La responsabilité objective contribue au développement durable du Cameroun, c'est-à-dire à la protection de l'environnement. L'entreprise qui a le contrôle et la direction d'une chose en tant que son gardien est responsable de tous les dégâts environnementaux que cette chose causerait aux tiers. Cette responsabilité, fondée sur le pouvoir de direction et de contrôle de la chose, contribue à une meilleure protection de l'environnement face aux entreprises poursuivant leur activité au Cameroun. Elle oblige l'entrepreneure et les entreprises des femmes à faire tous les efforts possibles afin de contrôler et diriger convenablement la chose dans l'exercice de leur activité. Toutes les femmes entrepreneures sont conscientes de ne pas porter atteinte à l'environnement.

L'évolution des moyens dont se servent les entrepreneures femmes a créé de nouveaux risques et notamment le risque d'atteintes futures, graves et irréversibles à l'environnement. Les femmes ne s'alignent pas souvent aux principes du respect du droit environnementaux.

### **II.4.4. L'appui des partenaires extérieurs dans la dynamique de l'entrepreneuriat naissant**

L'essor des entreprises féminines est freiné en particulier, par leur accès limité aux ressources essentielles (la terre, le crédit) et également par l'environnement socioculturel. Par ailleurs, beaucoup de femmes ont tendance à avoir un niveau d'instruction plus bas que les hommes. Elles souffrent de discrimination au travail et dans le monde des affaires, ce qui les maintient dans les emplois et/ou secteurs d'activités les moins rémunérateurs.

Il y a une méconnaissance générale du potentiel des femmes à contribuer au commerce, et elles font l'objet d'images stéréotypées en ce qui concerne leur potentiel de croissance. La mise en œuvre des programmes du gouvernement en faveur de la promotion de la femme est assurée par le Ministère de la promotion de la femme et de la famille créé depuis 1997 (sous l'appellation 'Ministère de la condition féminine'), en même temps que la création d'une Cellule d'agents de coordination au sein de chaque ministère dont l'objectif est d'y mesurer et d'y encourager l'égalité entre hommes et femmes. Une matrice d'actions a été mise en place par le Ministère, dans le cadre du Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP), en vue : de faciliter l'accès des femmes aux ressources productives et en assurer le contrôle ; d'augmenter et encourager la productivité du travail des femmes et par conséquent leurs

revenus ; d'améliorer la qualité des infrastructures de base ; et de promouvoir les droits fondamentaux des femmes<sup>125</sup>.

Par ailleurs, le Ministère des petites et moyennes entreprises s'est engagé à considérer l'entrepreneuriat féminin comme un pilier de la stratégie de développement du secteur privé que le gouvernement est en train de finaliser. Cependant, il est prématuré d'évaluer ce plan d'action.

*Créer et développer une entreprise est l'un des moyens les plus efficaces pour les femmes de sortir de la pauvreté et d'améliorer leurs conditions de vie et celles de leur famille et de leur communauté. L'élimination des réglementations et autres obstacles qui entravent l'accès des femmes aux financements et aux marchés peut donner aux entreprises féminines une chance de prospérer<sup>126</sup>.*

L'initiative We-Fi, qui est hébergée par la Banque mondiale, a déjà mobilisé près de 250 millions de dollars pour aider les femmes entrepreneures à surmonter les obstacles auxquels elles se heurtent dans les pays en développement. Ces fonds seront alloués à 114 000 femmes chefs d'entreprise. L'initiative est un excellent moyen d'attirer de nouveaux investissements en aidant à mobiliser plus de 2,6 milliards de dollars de financements publics et privés supplémentaires.

Lors du Sommet régional MENA sur l'initiative We-Fi, tenu en marge du Forum mondial des femmes de Dubaï 2020, la Société financière internationale (IFC) pour encourager la création d'accélérateurs des mouvements dirigés par des femmes. Selon des études menées par l'IFC, les femmes entrepreneures dans les pays émergents ont un énorme handicap à surmonter par rapport aux hommes en termes d'accès au crédit puisque seulement 11 % des entreprises qui reçoivent des financements de démarrage sont dirigées par des femmes.

De nouvelles études montrent que, bien que la moitié des jeunes entreprises qui participent aux accélérateurs des mouvements des programmes qui offrent une formation et un appui aux jeunes entreprises pour qu'elles soient prêtes à recevoir des investissements soient dirigées par des femmes, elles se heurtent encore à de fortes inégalités dans l'accès aux capitaux.

---

<sup>125</sup> Simon DESJARDINS et André ST-ONGE, « Les facteurs qui affectent les entreprises féminines : Perspectives de croissance Le cas du Cameroun ». Rapport BIT, BAD, 2016.

<sup>126</sup> MALPASS, Président du Groupe de la Banque mondiale, [www.ongfemme.com](http://www.ongfemme.com) (consulté le 25/05/2021 à 07h).

La Banque mondiale a également annoncé aujourd'hui un nouveau partenariat qui aidera les femmes entrepreneures dans la région Moyen-Orient et Afrique du Nord à développer leur entreprise en les aidants à tirer parti des plateformes de commerce électronique.

*En facilitant l'accès aux plateformes de commerce électronique, ce partenariat supprime l'un des principaux obstacles qui empêchent les entreprises féminines d'avoir accès à de nouveaux marchés. Les plateformes de commerce électronique ouvrent des débouchés, et nous devons faire en sorte que ceux-ci soient également accessibles aux entreprises régionales dirigées par des femmes<sup>127</sup>.*

Chez la femme africaine pauvre, la pauvreté est structurelle et structurante dans les sociétés africaines. L'Afrique est en effet le « dernier tiers monde », le continent de pauvreté selon tous les indicateurs économiques et sociaux des Nations unies. On peut montrer que la pauvreté rurale et même au niveau urbaine détermine à coup sûr un vécu féminin propre. De plus, la tradition surdétermine la distribution des rôles sociaux. En Afrique noire la tradition est d'autant plus forte que la « modernité » n'a longtemps été que l'apport de « l'étranger » (dominations coloniales, missions religieuses, modèles politiques de l'indépendance, esclave...). La tradition nourrit une identité de résistance et offre les repères fondateurs.

En somme de ce chapitre, il ressort que les représentations sociales de l'entrepreneuriat féminin inhibent la capacité des femmes à capitaliser de manière efficiente les acquis des formations en lien avec la création d'entreprise initiées par les communes et les autres acteurs institutionnels ; puisqu'étant toujours attachées à la peur de l'échec et ne disposant pas de connaissances véritables sur les procédés de management culturel et/ou de pluralisme managérial pour adapter l'apport théorique des institutions accompagnatrices à la réalité du terrain des urbanités camerounaises.

---

<sup>127</sup> BELHAJ, Vice-président de la Banque mondiale pour la région MENA, [www.ong/femme.com](http://www.ong/femme.com) (consulté le 25/05/2021 à 07h50).

**DEUXIEME PARTIE :**  
**FEMMES ET APPROPRIATION DE L'ACTION**  
**COMMUNALE DANS L'ENTREPRENEURIAT**  
**FEMININ AU SEIN DES COMMUNES DE YAOUNDE II**  
**ET IV**

La deuxième partie de notre travail quant à elle va se charger, de présenter les modes d'appropriation de l'action communale par les femmes au sein des communes de Yaoundé II et IV ; il s'agira de montrer comment est-ce que les femmes des dites communes perçoivent l'assistance qui leur est apportée dans le processus entrepreneurial par les maires de leurs localités. Cette partie tout comme la première est constituée de deux chapitres dont le premier traite de l'adaptation par les femmes des initiatives entrepreneuriales communales au sein des communes de Yaoundé II et IV ; le deuxième chapitre quant à lui traite des pesanteurs à la dynamique de promotion de l'entrepreneuriat féminin à Yaoundé II et IV.

## **CHAPITRE III: L'APPROPRIATION DES INITIATIVES ENTREPRENEURIALES COMMUNALES PAR LES FEMMES AU SEIN DES COMMUNES DE YAOUNDÉ II ET IV**

Dans la posture des transferts de pouvoirs dans les localités, il est important de noter que les élus locaux ont la responsabilité de donner le minimum d'encadrement à la population. Ces derniers disposent d'une autonomie plus ou moins grande selon les ressources disponibles. Ce transfert des pouvoirs régit par les textes réglementaires votés à l'assemblée nationale n'est pas appliqué dans une pleine mesure. Elles permettent aux collectivités territoriales de promouvoir la démocratie participative, la gouvernance et le développement local sur le plan social, économique, culturel et bien d'autres. Ce chapitre tourne autour des activités pratiques et Politiques et stratégies menées dans le cadre de la promotion de l'entrepreneuriat féminin, le processus et participation des communautés de femmes de Yaoundé II/IV dans les initiatives de promotion de l'entrepreneuriat féminin et les dynamiques et mutations socioculturelles des femmes de Yaoundé II et IV : esprit d'entreprise, imaginaires sociaux et démarches entrepreneuriales.

### **III.1. Les activités pratiques, politiques et stratégies menées dans le cadre de la promotion de l'entrepreneuriat féminin**

Les élus locaux sont plus que jamais déterminés à intégrer les femmes dans le processus de développement de leurs localités afin de booster l'économie et tous les secteurs d'activités dans lesquels elles exercent dans le but de faire du Cameroun un pays émergent à l'horizon 2035. A cet effet, les aides publiques à l'entrepreneuriat féminin représentent l'ensemble des supports financiers et non financiers que l'Etat met à la disposition des entrepreneurs pour assurer la survie des jeunes entreprises créées et des PME, à travers le financement des projets entrepreneuriaux. Elles se justifient par l'insuffisance des fonds privés et surtout la frilosité du secteur privé à soutenir cette catégorie vulnérable d'agents publics qui sont inéligibles aux conditions de financement classique. L'aide de l'Etat aux PME à travers les mairies apparait comme un apport d'une nature spécifique ; elle s'apparente à une incitation. Les entrepreneurs reçoivent l'aide lorsqu'ils satisfont à un ensemble de conditions à l'emploi, à un secteur d'activité prioritaire à l'Etat, à une localisation précise contribuant ainsi à la réalisation d'un objectif visé par l'Etat. Les centres de promotion de la femme sont disponibles au sein de tous

les arrondissements de Yaoundé afin de permettre la formation des femmes dans les différents secteurs dont ils ont compétences à l'instar de la couture, coiffure, restauration, décoration pour ne citer que ceux-là ; ces centres travaillent en étroite collaboration avec les mairies.

### **II.1.1. Initiatives et stimulations de l'entrepreneuriat chez les femmes**

Dans la plupart des pays en développement et au Cameroun en particulier, la femme occupe une place de choix dans la réalisation des objectifs de développement. Réalisant des activités génératrices de revenus, elle est fréquemment confrontée à un manque de ressources économiques, financières, matérielles et intellectuelles nuisant sans cesse son épanouissement quotidien. On constate que dans les mairies les pouvoirs publics s'efforcent à maintenir la population dans le sens d'encouragement. Bien qu'il n'y ait pas une loi qui favorise l'entrepreneuriat féminin en tant que tel. C'est pourquoi, le chef service des affaires sociale à la commune de Yaoundé IV affirme que :

*il serait prétentieux que je dise que je peux maîtriser une loi mais je pense quand même qu'il y a des textes en vigueur qui font la promotion de l'entrepreneuriat féminin, vous verrez par exemple que lorsque l'État a ratifié des traités qui amènent les femmes par à célébrer la JIF, c'est une façon d'être d'accord qu'on peut soutenir les femmes qui peuvent réfléchir, peut-être des sujets qui peuvent concerner le développement et apporter leur pierre à l'édifice. Donc il y a quand même des textes en vigueur, si on pose cette question naturellement c'est parce qu'on aimerait avoir une idée sur ces textes-là de façon précise mais j'avoue que je ne les ai pas de façon précise. Si j'avais eu le temps j'aurais dû consulter mon chef de bureau des affaires sociales pour qu'on essaie de fouiller<sup>128</sup>.*

On comprend dès lors que les mairies de Yaoundé souffrent encore d'un problème de la mise sur pied d'un plan de subvention pour les femmes entrepreneures. Ces dernières restent encore dans les oubliettes communales malgré les textes. En outre, l'idée selon laquelle les femmes investissent dans le secteur de l'entreprise afin d'éviter l'exclusion, se doivent une appréciation salutare bien qu'elle est peu appréciée<sup>129</sup> dans la commune de Yaoundé 2 et la commune de Yaoundé 4 particulièrement. Il continue en disant,

*Maintenant la vision de la mairie en rapport avec la promotion de l'entrepreneuriat féminin, naturellement ayant à la tête de notre institution une femme, je crois qu'à partir d'elle il y a une impulsion qui est donnée pour que les femmes sentent leurs actions promues. J'en veux pour preuve le fait d'institutionnaliser à notre niveau ici la célébration de la JIF, pendant cette période-là, relativement au thème du jour, on essaie un peu de sensibiliser*

<sup>128</sup> Georges ONANA, Chef Service Affaires Sociales, Yaoundé 4, entretien du 20/04/2021.

<sup>129</sup> Idem.

*les femmes, les amener à comprendre que on ne doit pas croiser les bras, elles doivent accompagner les hommes dans le processus de développement, (...) donc la mairie n'hésite pas sur les moyens lorsqu'il faut vraiment soutenir les femmes comme je disais tantôt surtout en matière de dynamisme dans les associations de développement, dans les activités artisanales par exemple économiques et sociales, dans le domaine de la santé puisque les femmes peuvent vraiment vouloir faire quelque chose, elles ont le soutien total de la mairie* <sup>130</sup>

On note ici que l'Etat Camerounais dispose des moyens et même des atouts nécessaires pour aider l'entrepreneuriat féminin. Mais celui-ci a délaissé ce rôle à la mère qui ne se charge pas pleinement à prêter une attention particulière à l'activité des femmes.

Ainsi, il est possible pour les femmes de se servir de leurs compétences et de leurs cultures entrepreneuriales en vue de prévenir et de combattre l'exclusion<sup>131</sup>, en promouvant l'insertion par l'initiative individuelle et surtout privée sans beaucoup attendre de l'extérieur.

### **III.1.2. Initiative individuelle dans la création entrepreneuriale**

La femme camerounaise, malgré des avancées réelles afférentes à son émancipation, elle reste phagocytée par les pesanteurs sociales, économiques et culturelles. Parallèlement, la femme camerounaise reste victime d'une structuration sociale largement favorable à la gence masculine, notamment en matière de la création entrepreneuriale. Ces éléments négatifs sont loin d'œuvrer pour une meilleure émancipation de la femme. Voilà pourquoi au niveau de l'idée même de création entrepreneuriale qui est comme une mesure qui arrive à garantir l'épanouissement, madame claire pense que

*c'est un engagement de la femme de sortir de la maison et d'oser de créer quelque qui peut faire à ce qu'elle ne reste pas à la maison, faire uniquement le ménage à la maison, de sortir un peu et de mettre ses idées sur quelque chose, sur un projet qui peut l'aider à réaliser certains atouts, ce qu'elle a besoin* <sup>132</sup>

Dans le processus de création et réalisation du projet entrepreneurial, on remarque que les femmes ne sont pas accompagnées dans leur projet et elles agissent après des frustrations observées voilà pourquoi Eléonore ZENABOU :

*pour nous ici là, si on a commencé à vendre ces poissons-là, c'est après le mariage que le mari est mort et que c'est d'abord notre maman qui a commencé ce marché ; tu vois noor ; et que après c'est où tu vois tout le*

<sup>130</sup> Irène AMBELA, couturière, entretien du 14/05/2021.

<sup>131</sup> Simon DESJARDINS, op cit, p.78.

<sup>132</sup> Simon DESJARDINS, op cit, p.78.

*monde a commencé à payer chez elle ou elle a vieilli, maman Grace a pris, après c'est moi, après mamie, donc c'est depuis notre maman ; après notre école on s'est marié, les maris sont morts on est encore revenu à la base, c'est ça qui est notre travail. Donc nous n'avons pas autre commerce à faire en dehors de ça*<sup>133</sup>

Le système de gouvernance dans les communes contribue en ce sens à la marginalisation de la femme dans le domaine entrepreneurial qui n'est pas prise en compte de façon réelle. Il en va de son peu d'intérêt aux activités socio-politiques et économiques. La question de l'instruction de la femme au vu de quelques statistiques, trouve son explication dans certaines considérations ethnologiques et socioculturelles où la femme est essentiellement soumise et totalement tributaire de l'homme.

Cette considération ancienne renvoie la femme à sa place initiale tissée par la société à laquelle, la femme ne devrait pas s'autonomiser par la création entrepreneuriale. Ainsi dans cette logique, la scolarisation de la jeune fille est un investissement à perte au profit de sa future belle-famille, et que la place de la jeune fille est auprès de sa mère qui, très tôt, doit l'initier aux travaux domestiques et agricoles qui feront d'elle une bonne femme au foyer et une future maman capable d'éduquer ses enfants. Le corollaire de tout ceci est le faible niveau d'instruction de la femme qui la rend moins compétitive sur le marché de l'emploi et dans l'exercice de l'activité entrepreneuriale. En effet, entreprendre aujourd'hui ne relève plus d'un savoir-faire transmissible de génération en génération, il s'agit d'un processus qui concilie de plus en plus expérience et instruction en même temps.

Bien que la femme entrepreneure camerounaise trouve auprès des tontines et des associations familiales une importante source de financement, celle-ci semble très insuffisante et constitue sûrement un obstacle pour le développement efficient de son activité. Alors, les femmes camerounaises sont de toute évidence et de manière permanente, voire obsessionnelle, confrontées au manque de moyen financier.

L'idée qui va aboutir à la création d'une entreprise peut avoir de nombreuses origines. Elle peut être le fruit d'une expérience professionnelle, naître d'un savoir-faire, d'une formation ou tout simplement, être le résultat d'une série de circonstances engendrées par un désir profond ou une intuition. Elle également provenir de la vie précaire comme le cas de cette jeune femme,

---

<sup>133</sup> Eleanor ZENABOU Yaoundé 2, entretien du 20/10/2021.

*Boonn en tant qu'élève je faisais déjà la couture à la maison, donc de temps en temps je faisais la couture quand je pars à l'école et à un niveau il y avait déjà la responsabilité qui était un peu élevée. Il fallait faire quelque chose et donc ce que je connaissais c'était la couture, il fallait se lancer déjà et affronter les réalités de terrain, c'est comme ça que j'ai décidé d'aller dehors pour montrer aussi son savoir-faire<sup>134</sup>.*

Ceci pour marquer son implication dans la créativité et pouvoir subvenir à ses besoins dans le cadre de sa propre survie. L'idée vient soit d'une nouvelle difficulté, soit de l'accomplissement d'une ancienne difficulté qu'on veut améliorer. La réalisation de ce gage est ensuite liée à la motivation et à la détermination de vouloir investir et parvenir à surpasser les difficultés qui se présenteront dans le parcours de la vie.

Aujourd'hui, la compréhension que nous avons de l'entrepreneuriat doit beaucoup à l'économiste Schumpeter ainsi qu'à l'école autrichienne. D'après Schumpeter<sup>135</sup>, un entrepreneur est une personne qui veut et qui est capable de transformer une idée ou une invention en une innovation réussie

### **III.1.3. Initiative collective**

Les idées de création d'entreprise peuvent nourrir les femmes qui sont des êtres à solidarité mécanique par excellence au vue de leur rassemblement autour des tontines de différentes manières. Après la méditation personnelle dont nous avons suffisamment présentée, nous pouvons faire ressortir l'initiative collective qui marque véritablement ces dernières. Certaines femmes de la commune Yaoundé 2 procède par la création des entreprises collectives ou encore associative, telle que la création d'un mini site d'élevage de poulet à Mbankolo.

Ce site est géré par la présidente et quelques membres du bureau exécutif. Cela leur permet l'achat de la parcelle de terrain à tour de rôle. C'est une idée déjà répandue auprès d'autres acteurs, cette mutualisation des forces.

Il est donc nécessaire de prouver son utilité et faire se distinguer de la concurrence en y ajoutant d'autres particularités plus importantes pour garantir la durabilité de cette entreprise. Pour qu'une idée pareille se transforme en un projet bien réel, il faut vérifier qu'elle est en accord avec tous les moyens nécessaires à la mise en œuvre du projet, il faut également bien

---

<sup>134</sup> Irène AMBELA, femme couturière, entretien du 14/10/ 2021.

<sup>135</sup>[www.oit/femme.com](http://www.oit/femme.com). (consulté le 23/04/2021 à 08h).

étudier ses points forts et ses points faibles et faire en sorte, notamment lorsque c'est une idée nouvelle qu'elle corresponde à un véritable besoin des femmes qui sont autour.

#### **III.1.4. L'instruction comme vectrice du projet entrepreneurial**

Ici, il est important de dégager les principaux facteurs qui contribuent à l'évolution de l'entrepreneuriat féminin au Cameroun. Concrètement, il s'agit, d'une part, de mettre en évidence l'influence du niveau d'instruction des femmes entrepreneures sur la rentabilité des projets réalisés et d'autre part, de ressortir l'influence de la stabilité du recours aux sources de financement sur l'augmentation du chiffre d'affaires des entreprises créées par les femmes dans les deux communes. *« Ici, dans notre communes, vous allez constater vous-même que les femmes instruites qui sont ici ont beaucoup évolué par rapport à nous autres. Mais elles sont plus dynamiques et créent des opportunités »*<sup>136</sup>

Ceci permet de mettre en évidence l'influence du niveau d'instruction des femmes entrepreneures sur la rentabilité des projets réalisés et d'autre part, de ressortir l'influence de la stabilité du recours aux sources de financement sur l'augmentation du chiffre d'affaires des entreprises créées par la femme.

Pour comprendre l'évolution de l'entrepreneuriat féminin au Cameroun de manière claire, il est important de mettre en évidence l'influence du niveau d'instruction des femmes entrepreneures sur la rentabilité des projets réalisés.

---

<sup>136</sup> Georges ONANA, Chef Service Affaires Sociales, Yaoundé 4, entretien du 14/04/2021.

**Photo 2:** Femmes couturières et apprenties dans un atelier de couture de Yaoundé II



Cette image permet de voir la nécessité de l’instruction dans le développement entrepreneurial. Ici, les jeunes filles employées doivent prendre des mesures sur des clients et cela nécessite le minimum de connaissance ; ce qui passe par des formations au sein des entreprises montées par des femmes comme elles, l’apprentissage devient aisé et mieux assimilé ; au point où ce sont les apprentis qui à un moment prennent le relais et se chargent des clients, sous l’appréciation de la responsable du salon.

On observe ainsi une multiplication de salon de coiffure et de couture au sein de ces communes car il ne faut pas forcément un niveau scolaire pour le faire, mais de la volonté et de la disponibilité car elles sont souvent heurtée aux charges familiale qui les rendent partiellement disponible.

### **III.2. Processus et participation des communautés de femmes de Yaoundé II/IV dans les initiatives de promotion de l’entrepreneuriat féminin**

Il est donc nécessaire de prouver son utilité et faire se distinguer de la concurrence en y ajoutant d’autres particularités plus importantes pour garantir la durabilité de cette entreprise. Pour qu’une idée pareille se transforme en un projet bien réel, il faut vérifier qu’elle est en accord avec tous les moyens nécessaires à la mise en œuvre du projet, il faut également bien étudier ses points forts et ses points faibles et faire en sorte, notamment lorsque c’est une idée nouvelle qu’elle corresponde à un véritable besoin des femmes qui sont autour.

### III.2.1. L'idée de l'entrepreneuriat chez les femmes

Dans la conception de l'idée entrepreneuriale, on définit le terme entrepreneur comme « *quelqu'un qui agit non en fonction des ressources qu'il contrôle actuellement, mais qui poursuit inlassablement une occasion* »<sup>137</sup>. L'entrepreneuriat conduit à une sorte de « *destruction créatrice* » dans les marchés et les secteurs de l'économie parce que de nouveaux produits ou encore des services au sens économique arrivent et remplacent les anciens. Ainsi, la destruction créatrice ici est à l'origine du dynamisme dans les entreprises commerciales et industrielles qui occasionnent la croissance à long terme et même l'amélioration du bien-être.

### III.2.2. Les femmes entrepreneures dans les difficultés d'espace entrepreneuriale

Au regard de tout ce qui se produit au sein des communes de Yaoundé, du point de vue de leur condition sociale et des réalités liées aux coutumes, elles ont un accès limité non seulement à la propriété foncière et à la succession mais aussi à l'exercice d'une certaine classe d'activités.

*non les gens de la mairie, disons que surtout nous les autochtones de la brique là pour nous on ne nous dérange pas mais seulement que les trucs de salubrité là, c'est-à-dire pour nettoyer le quartier là ou bien le moment que le sous-préfet vient là, on nous dit de se reculer et on peut le faire même pendant 2 ou 3 mois et on reprend les mêmes positions mais sinon la mairie avec nous on n'a pas de problème, on paie les impôts après 3 mois. Boom il y a ceux qu'ils viennent ils paient chaque jour tu vois noor ? Donc de lundi à vendredi tu paies ou bien chaque jour 100 FCFA*<sup>138</sup>.

Ici, on comprend dès lors que les femmes souffrent de problèmes d'occupation d'espace lorsque leurs commerces sont situés près des rues ou encore quand l'installation de leurs marchandises débordent les boutiques, en occurrence les mannequins d'exposition pour les couturières, ou encore les sacs de riz et les cartons de savon pour celles qui font dans les alimentations. Et cela occasionne des frustrations chez ces dernières. Et on remarque qu'à Yaoundé 4, les mêmes frustrations reviennent car elles sont délaissées et se battent elle-même à se maintenir dans le secteur de l'entrepreneuriat,

*Nous sommes abandonnées à nous-mêmes, nous ne connaissons pas le maire, encore moins les projets qui sont mis sur pied par la mairie et puisque vous êtes dans la rue faites-lui part de nos difficultés et des tracasseries que nous vivons au quotidien avec les agents de la mairie qui nous arnaque tout le temps. Peut-être que le maire visite les autres zones mais chez nous, on ne l'a*

<sup>137</sup> Jeffrey TIMMONS, « exposé de sociologie : l'Entrepreneuriat », in *La disseration*, 2015, pp. 289-293.

<sup>138</sup> Anne DJIODJO Yaoundé 2, (entretien du 23/04/2021).

*jamais vue. Les activités on ne connaît pas, on ne sait pas comment ça se passe là-bas à la mairie*<sup>139</sup>.

Ceci pour déplorer déjà ce manque d'engagement de la mairie dans l'accompagnement des femmes entrepreneurs dans les communes de Yaoundé 2 et de Yaoundé 4 ; elles se sentent abandonnées à elle-même et croupissent non seulement sous les charges fiscales, mais également sont ignorées dans le processus d'accompagnement et de financement, au vue de la distance qui règne entre elles et les autorités municipale.

### **III.2.3. L'instruction comme vectrice du projet entrepreneurial**

Ici, il est important de dégager les principaux facteurs qui contribuent à l'évolution de l'entrepreneuriat féminin au Cameroun. Concrètement, il s'agit, d'une part, de mettre en évidence l'influence du niveau d'instruction des femmes entrepreneures sur la rentabilité des projets réalisés et d'autre part, de ressortir l'influence de la stabilité du recours aux sources de financement sur l'augmentation du chiffre d'affaires des entreprises créées par les femmes dans les deux communes. « Ici, dans notre communes, vous allez constater vous-même que les femmes instruites qui sont ici ont beaucoup évolué par rapport à nous autres. Mais elles sont plus dynamiques et créent des opportunités »<sup>140</sup>.

Elle continue en disant, « Oui. La couture, disons dans 2 ou 3 ans je ne pourrai plus parce que c'est vrai que j'ai déjà formé les filles mais d'ici 2 ou 3 ans j'aurai un prêt à porter, je ne pourrai plus faire la couture. Donc l'avenir c'est d'ouvrir dans une autre boutique »<sup>141</sup>.

Ceci permet de mettre en évidence l'influence du niveau d'instruction des femmes entrepreneures sur la rentabilité des projets réalisés et d'autre part, de ressortir l'influence de la stabilité du recours aux sources de financement sur l'augmentation du chiffre d'affaires des entreprises créées par la femme. On observe ainsi une volonté des femmes de développer leurs activités afin de générer plus de fond et de participer de manière considérable à la gestion du foyer en assistant leurs conjoints.

Pour comprendre l'évolution de l'entrepreneuriat féminin au Cameroun de manière claire, il est important de mettre en évidence l'influence du niveau d'instruction des femmes entrepreneures sur la rentabilité des projets réalisés.

---

<sup>139</sup> Christelle AMBELA, femme couturière, entretien du 14/10/ 2021

<sup>140</sup> Christelle AMBELA, femme couturière, (entretien du 14/10/ 2021).

<sup>141</sup> Idem.

### III.2.4. Les perceptions de l'entrepreneuriat des femmes à Yaoundé 2 et Yaoundé 4

Les femmes dans les communes de Yaoundé 2 et Yaoundé 4 perçoivent l'entrepreneuriat des femmes comme une unité qui permet non seulement l'approvisionnement en matière de richesse économique, mais surtout, permet à cette dernière de s'autonomiser dans la société.

*C'est un ensemble de beaucoup de choses, qui accompagnent déjà des femmes pour amener les femmes à être autonomes parce qu'il faut déjà d'abord être autonome. Alors si on n'arrive pas à être autonome ça veut dire qu'on est oublié quelque part, c'est comme ça que moi je vois la chose hein <sup>142</sup>.*

Bien qu'il existe plusieurs définitions liées à l'entrepreneuriat, nous pouvons le définir en général comme l'action de créer la richesse et/ou l'emploi par la création d'une entreprise. C'est un phénomène combinant à la fois la création d'une organisation impulsée par un ou plusieurs individus s'étant associés pour créer un projet commun sur le plan économique.

C'est notamment un projet qui consiste à prendre des risques pour mettre en œuvre ses idées et prétendre bénéficier une richesse qui garantit le moyen de survie chez les femmes. C'est une initiative portée également par des femmes (ou plusieurs femmes s'associant pour l'occasion) construisant ou saisissant une *opportunité d'affaires* <sup>143</sup> dont le profit n'est pas forcément d'ordre pécuniaire, c'est-à-dire l'argent, par l'impulsion d'une organisation pouvant faire naître une ou plusieurs entités, et créant de la valeur nouvelle (plus forte dans le cas d'une innovation) pour des parties prenantes auxquelles le projet est porté.

Aussi, dans le monde entrepreneurial, les femmes d'aujourd'hui proposent une définition syncrétique de l'entrepreneuriat. C'est à partir d'une idée bien construite qu'elle pense que, l'exploitation d'une opportunité dans le cadre d'une organisation impulsée, crée une personne physique seule ou en équipe qui subit un changement important dans sa vie, selon un processus qui aboutit à la création d'une valeur nouvelle ou l'économie ira galopante. Dans cette perspective, l'entrepreneuriat est indissociable de l'approche projet de richesse : *« l'entrepreneuriat est le socle du développement économique ; autant les hommes contribuent au développement, autant les femmes le fond aussi, bien qu'elles sont mise à l'écart ; elles tiennent même mieux que nous. »*

---

<sup>142</sup>Jacqueline EKOBY CEC, CAY II, (entretien du 19/03/2021) à la Briqueterie.

<sup>143</sup> GFAC assise du 06/03/2021.

### **III.3. Dynamiques et mutations socioculturelles des femmes de Yaoundé II et IV : esprit d'entreprise, imaginaires sociaux et démarches entrepreneuriales**

La question du genre et des organisations de lutte contre la marginalisation de la femme ont déjà été abordée sous plusieurs angles. Il existe notamment un débat fertile sur la construction genre et surtout de l'entreprenariat féminin dans le monde et au Cameroun. Les recherches de terrain dans ce domaine traitent surtout de l'accès des femmes à des fonctions de responsabilité et de leur évolution professionnelle, et plus particulièrement de leurs orientations, de leur identité personnelle, de leur manière de travailler dans le cadre de la production économique.

En réalité, on remarque que, rares sont les travaux qui traitent avec de détail près certains aspects plus précis des pratiques professionnelles des femmes au Cameroun et notamment la manière dont leurs pratiques sont déterminées par les caractéristiques de leur environnement de travail, de créativité et plus largement par leurs responsabilités et leurs compétences professionnelles dans leur spécialité choisie pour exercer comme le cas du monde de l'entreprise.

En outre, tout en évitant de rester main croisée pour s'insérer dans ce monde de la léthargie de l'attente et de la paresse, les femmes de la commune de Yaoundé 2 et de Yaoundé 4, vont plus s'intéresser à trois secteurs d'activité à savoir, le secrétariat, la couture et les services des petits commerces.

De plus, en s'interrogeant sur le rôle dans la manière de travailler des femmes, dans leurs relations avec leurs collègues en entreprise, et dans leur façon d'utiliser, d'inventer de nouvelles technologies et stratégie de travail, on remarque que ces femmes ont une détermination qui mérite d'être accompagnée par les pouvoirs publics communaux car, elles ont une substance importante. Et dans ce cas, on constate que dans chaque entreprise des femmes dans ces deux communes, nous avons enregistré plusieurs méthodes adoptées dans le cadre du développement entrepreneurial en observant des femmes cadres dans leur travail quotidien.

Dans les services financiers, la spécialisation conçue comme une stratégie (dans notre cas les transactions de fusions et acquisitions d'entreprises) attire un nouveau type de cadres possédant à la fois des connaissances spécialisées dans un domaine précis et des compétences en accompagnement et en conseil. Les sociétés de gestion ont besoin de définir de nouveaux

territoires et de légitimer leur spécificité alors qu'un nombre croissant de clients ont accès à des logiciels de gestion et étendent leurs connaissances dans ce domaine.

Malgré leurs différences, ces secteurs d'activité possèdent certaines caractéristiques communes, notamment la complexité croissante du travail, l'accent mis sur une expertise spécialisée et les solutions créatives, l'importance des relations avec les clients et l'environnement agité et très compétitif. On considère généralement que ces trois secteurs sont dominés par les hommes, même si nous verrons que la proportion de femmes occupant des postes à responsabilités augmente.

### **III.3.1. La dynamique des femmes dans les communes de Yaoundé 2 et de Yaoundé 4**

Les populations féminines dans ces deux localités de Yaoundé vivent dans des secteurs dominés par la précarité qui poussent ces dernières à s'investir dans le domaine de créativité entrepreneuriale pour s'autonomiser. Car la charge contraignante va être plus grandissante. De ce fait, ces femmes intègrent l'initiative des entreprises dans les différents secteurs. Nous les entreprenons commerciales à l'instar de Business de poisson à la Briqueterie comme l'indique la photo suivante.

**Photo 3:** Comptoir de poissons fumés



Ici présent, on relève l'image d'un commerce de poisson fumé à la briqueterie qui présente un homme qui remplace sa maman pour la journée car cette dernière est allée se ravitailler en poisson. Il est à noter que cette activité prospère depuis plusieurs générations déjà au sein de la famille et qu'elle permet de nourrir la famille depuis l'arrière-grand-mère. Dans

cette famille, nous avons des veuves qui par le biais de la commercialisation du poisson permettent d'envoyer les enfants à l'école et à subvenir aux besoins de ces derniers.

Partant du sens de l'entreprise des grandes ambitions, ces femmes dynamiques travaillent avec trois autres personnes employées dans le sens de l'évacuation rapide des poissons commandés de part et d'autres du pays. C'est pourquoi elle-même nous parle de l'évolution de son Business en disant :

*Mon cher ami, ce travail c'est un travail d'homme. Je dois être assez ponctuel au quotidien pour aller dans des agences avec mon emploi que j'ai surnommé, commando. Si tôt, on va dans les agences pour retirer le poisson expédier, et, il y a une autre pour débarrasser et classer et enfin celle chargée de la vente. Moi, personnellement je suis toujours dans les aller et retour pour négocier à fin d'éviter les pénuries dans mon entreprise<sup>144</sup>.*

Dans cette zone de Yaoundé 2, les femmes laissent percevoir leur dynamisme à travers la haute couture. Les cheffes ou encore les patronnes recrutent des jeunes filles qui travaillent avec elle en même temps en les formant. Ces dernières font des recrutements sans frontières vu que toute la couche sociale est susceptible d'être acceptée dans l'entreprise.

Les secteurs d'activité choisis relèvent d'une catégorie d'organisations prestataires de services professionnalisés qui offrent de résoudre des problèmes spécifiques et complexes pour leurs clients. L'expertise nécessaire pour fournir ces solutions est typiquement très diversifiée. Ces organisations font face à des incertitudes particulières car il est difficile de connaître dès le départ l'idée que se font les clients avant de venir dans votre atelier et d'évaluer le coût précis d'une prestation puisque les clients ont le droit de reformuler leurs exigences.

Comme leur environnement est très compétitif, ces femmes essaient généralement de s'organiser autour de compétences, par exemple certaines compétences spécifiques telles les nouvelles marques de couture (les modèles d'habillement).

### **III.3.2. Motivations de la femme dans la créativité**

Selon la coordonnatrice du projet filet sociaux à Yaoundé 2, *investir en entreprise l'entrepreneuriat c'est oser c'est-à-dire que prendre sur soi le désir de faire quelque chose, donc entreprendre<sup>145</sup>*. On remarque que, les femmes ayant occupé des postes importants racontent leur propre histoire, ce phénomène possède une dimension d'autopromotion d'elle-même et de sa propre valeur. Les femmes sont présentées comme étant celles qui peuvent

<sup>144</sup> Anne DJIODIO Yaoundé 2, (entretien du 23/04/2021).

<sup>145</sup> Henriette BETODEN, chef bureau coopération Yaoundé 2, (entretien du 23/04/2021).

apporter l'évolution dans la société même comme elles se retrouvent souvent marginalisées. De nombreux travaux tentent de caractériser en quoi les femmes diffèrent des hommes surtout au sens de la créativité.

Il est important de comprendre comment ou encore la manière dont les femmes s'affirment dans leur travail et dans les relations négociées avec leurs collègues, d'une part à la façon dont elles réagissent à la culture de l'organisation et aux normes des communautés professionnelles où elles travaillent et d'autre part à la manière dont elles contribuent à transformer cette culture et à booster l'économie.

### **III.3.3. Les femmes dans les entreprises informatiques à Yaoundé 2 et Yaoundé 4 : Les secrétariats bureautiques et la production multimédia**

Les produits informatiques et multimédia sont de plus en plus complexes en raison de l'évolution qui contiennent à la fois des éléments informationnels et transactionnels, des installations interactives. Les femmes de la commune de Yaoundé 2 investissent autour de l'Ecole Nationale Supérieure de Police du secrétariat pour servir les usagers.

Ces entreprises composées de plusieurs personnes contribuent à booster la production économique, ainsi ces entreprises de production sont jeunes, dont une minorité de personnes recrutées bénéficient de contrats à durée indéterminée, la rotation des effectifs est rapide et les femmes peu nombreuses (un cinquième environ du total, et moins encore dans la programmation). Dans ce secteur, les deux tiers des entreprises externalisent une partie de leur travail et peu se soucient d'améliorer systématiquement la qualification de leur personnel.

L'entreprise (secrétariat bureautique) que nous avons étudiée, ne constitue pas une exception, bien qu'elle soit plus grande que la moyenne. Elle est dirigée par des femmes, dont deux ont fondé la société, et elle a récemment été structurée. Elle est orientée vers la conception et se porte très bien. Comme chez la plupart de ses concurrents, la pression y est très forte. Il faut à la fois doter l'entreprise d'un profil distinctif et sélectionner les bons partenaires avec lesquels opérer des techniques. Les produits doivent être mis en ligne rapidement, les contraintes de coûts et les délais rendent très rudes les conditions d'exercice de cette activité : *« La difficulté n'est pas seulement de mise dans les relations avec la concurrence et, lorsqu'il faut concevoir des stratégies, il faut asseoir une profonde réflexion et aussi choses indispensables pour pouvoir réagir à des exigences complexes dans l'urgence »*<sup>146</sup>.

---

<sup>146</sup> Anne DJIODIO Yaoundé 2, (entretien du 23/04/2021).

S'agissant de la formation des jeunes, les femmes entrepreneures dans le monde du travail en entreprise, éduquent et forment directement les cadettes et cadets, elles recrutent les jeunes non qualifiés et leur donnent une formation adaptée. Angeline MADA, à ce sujet explique,

*Je voulais aussi former les jeunes qui étaient au quartier et qui ne faisaient rien, je suis très contente de voir les jeunes venir apprendre la couture parce que c'est un métier que j'ai tellement aimé, j'ai commencé à exercer ça quand j'avais 15 ans<sup>147</sup>.*

Ceci montre véritablement l'implication de la femme dans la formation et l'éducation de jeune camerounais dans le monde de l'entreprise. Ce qui est considéré comme un moyen ou une contribution à la croissance économique.

Nous observons également des femmes qui se chargent elle-même de fermer leurs structures le soir après les travaux, sans assistance masculine ; comme c'est le cas sur l'image suivante.

### **III.3.4. L'entrepreneuriat féminin camerounais dans posture une pétulante dans la création entrepreneuriale**

La femme camerounaise propose tout de même un intérêt exceptionnel à l'activité entrepreneuriale, malgré de nombreuses difficultés auxquelles elle doit faire face. Manifestement, les analyses et les travaux nouveaux sur l'entrepreneuriat et spécifiquement l'entrepreneuriat féminin dans les pays en développement en général et en Afrique subsaharienne en particulier, montrent que des compétences dont disposent les femmes pour mettre en marche leurs entreprises sont, comparativement à celles des hommes, très médiocres. Les femmes dans la plupart des cas, sont dotées de ressources économiques, financières, matérielles, intellectuelles et humaines insuffisantes. Elles manquent généralement de capital, et de compétences avérées. De ce fait, elles-se doivent être encouragées par les élus locaux. Or mairie les usent plutôt, comme en témoigne Angeline MADA, couturière à Yaoundé 4.

*Je suis très contente puisque c'est de ça que je vis aujourd'hui malgré que je ne profite pas beaucoup de mon métier. Ça me rapporte mais la majorité d'argent que je peux avoir c'est pour aller verser à la mairie et la mairie est privilégiée. Ils ne veulent pas voir que bon le mois-ci tu as été malade tu n'as pas travaillé tu dois payer.<sup>148</sup>*

<sup>147</sup> Angeline MADA, Yaoundé 4 (entretien du 23/04/2021).

<sup>148</sup> Anne DJIODJO, op cit, P.95.

Victime de la marginalisation, la femme camerounaise tend de nos jours à être de plus en plus prise en considération dans la mise en œuvre des mécanismes de croissance du pays. Toutefois, il n'en demeure pas moins qu'elle n'occupe pas la même place dans la société que l'homme ; représentant environ 51 % sur une population, elle constitue la couche de la population la plus vulnérable du pays.

Ainsi, bien que suffisamment représentées dans les services et davantage dans le secteur agricole traditionnel dans la zone reculée, car vivant principalement en milieu rural, les femmes camerounaises sont quasi inexistantes dans le secteur industriel. Les raisons expliquant ce déséquilibre sont nombreuses et vont de l'histoire à la culture elle-même. Dans les communes de Yaoundé 2 et Yaoundé 4, les femmes qui investissent dans l'entrepreneuriat rencontrent des obstacles de plusieurs ordres. Elles militent à travers les déterminations personnelles, pour s'autonomiser.

Au demeurant ce chapitre, il ressort d'une part Ce chapitre tourne autour des activités pratiques et Politiques et stratégies menées dans le cadre de la promotion de l'entrepreneuriat féminin et, le processus puis la participation des communautés de femmes de Yaoundé II et IV dans les initiatives de promotion de l'entrepreneuriat féminin ont permis de comprendre la contribution de cette dernière au monde de l'entreprise. Enfin, nous les dynamiques et mutations socioculturelles des femmes de Yaoundé II et IV qui se centralisent sur l'esprit d'entreprise, imaginaires sociaux et démarches entrepreneuriales qui ont accompagné ce point sur l'idée entrepreneuriale. Les femmes malgré leurs volontés de réalisation et de concrétisation, font face à de nombreuses difficultés qui entravent leurs réalisations.

## CHAPITRE IV : LES PESANTEURS A LA DYNAMIQUE DE PROMOTION DE L'ENTREPRENARIAT FEMININ A YAOUNDE II ET IV

La configuration du triangle national accorde peu d'importance à l'intégration du genre notamment la promotion de l'insertion de la femme dans le monde entrepreneurial. En effet, dans les arrondissements de Yaoundé 2 et Yaoundé 4, les femmes trouvent peu de satisfaction lorsqu'elles veulent se lancer dans l'entrepreneuriat. Ceci étant lié à des nombreux facteurs qui occasionnent cette prestation plus ou moins négative. Ainsi, dans ce chapitre, il sera question de présenter les facteurs socioculturels non favorables à l'entrepreneuriat féminin à Yaoundé II et IV, les entraves liées à l'ingénierie sociotechnique des stratégies de l'entrepreneuriat féminin à Yaoundé II et IV, le conflit du genre en milieu entrepreneurial, les freins culturels et sociaux chez les femmes entrepreneures, entrepreneuriat des femmes et autonomie et enfin les indicateurs cachés de l'engagement des femmes dans le monde de l'entreprise.

### **IV.1. Les facteurs socioculturels non favorables à l'entrepreneuriat féminin à Yaoundé II et IV**

Handicapé par les représentations sociales dans un environnement où l'homme est au centre de tout, les femmes bataillent fermement dans le silence pour exister en marquant en même temps son existence par l'ouverture de l'esprit qui occasionne la création entrepreneuriale. Leurs potentialités entrepreneuriales sont sous-estimées. Or cette situation se traduit par un manque à gagner pour les économies familiales et la société toute entière.

En ce qui concerne les représentations sociales de l'entrepreneuriat féminin, la littérature est abondante au niveau des motivations et des différentes formes de perception. Beaucoup a été dit, cependant, les anthropologues s'accordent sur le fait que ces représentations sont liées à la culture qu'Edward TYLOR définit dans *primitive culture* en 1871 :

*La culture ou la civilisation, entendue dans son sens ethnographique étendu, est un ensemble complexe qui comprend les connaissances, les croyances, l'art, le droit, la morale, les coutumes, et toutes les autres aptitudes et habitudes qu'acquiert l'homme en tant que membre d'une société.*<sup>149</sup>

---

<sup>149</sup> Edward Burnett TYLOR, « Primitive culture: Researches into the development of mythology, philosophy, religion, language, art and custom », in Cambridge University Press, 2012, p.76.

Par conséquent, autant il y'a les cultures, autant il y'a des représentations de l'entrepreneuriat féminin et le regard porté par la société entière à ce sujet. On peut comprendre ici que l'interprétation de l'entrepreneuriat féminin diffère d'une culture à l'autre.

La socialisation et l'inculturation modèlent la femme face à tous les projets du développement. De ce fait, chaque peuple définit ses problèmes, sa façon de percevoir, ses représentations liées à l'entrepreneuriat féminin.

Le Cameroun dans sa diversité culturelle comporte plus de deux cents soixante-dix (270) ethnies avec un taux de croissance démographique très important ces dernières années car, cette population est estimée aujourd'hui à environ vingt-cinq millions d'habitants. Ainsi, en matière de création d'emploi, nombreux sont ceux qui le font de manière autonome sauf que ces derniers ne parviennent pas toujours à recouvrir les fonds nécessaires pour la pérennité et la fluctuation de leurs gains. C'est dans cette optique que l'État à travers les communes et les partenariats avec certains programmes et ONG, offre des formations en entrepreneuriat, des financements pour certains projets tels que le projet filets sociaux qui a été d'une grande aide aux populations de Yaoundé 2. Laquelle assistance a jusqu'ici été d'une grande aide pour plus d'une famille et un coup de pouce pour le développement économique, tout en favorisant une meilleure compréhension des enjeux en la matière et mobilisant les communautés au niveau local afin d'agir pour un monde en meilleure indice du développement humain. Cependant, compte tenu de la diversité culturelle, les femmes des communes de Yaoundé 2 et 4 font face à de nombreuses pesanteurs qui sont de divers ordres.

#### **IV.1.1. Le poids de la tradition et l'investissement entrepreneurial chez les femmes**

Dans les communes de Yaoundé II et IV, les populations sont hétérogènes. Elles vivent en communauté en clan pour la plupart. Ces individus obéissent aux normes et aux valeurs du groupe. Les traditions sont alors très présentes dans leur vie quotidienne et les activités culturelles prennent une grande place dans leur vie. Ce qui ne devrait pas être une entrave au développement de l'entrepreneuriat. A cet effet, MBONJI EDJENGUELE affirme que:

*Nos cultures ne sont pas exemptes de connaissances scientifiques. Il faut donc les prendre en compte et non les balayer du revers de la main pour les remplacer par celles que nous proposent les sciences actuelles. Productrices des sciences, nos traditions sont capables d'assimiler n'importe quelle autre connaissance rationnelle.<sup>150</sup>*

---

<sup>150</sup> MBONJI EDJENGUELE, *Les cultures de développement en Afrique*. Yaoundé, PUY, 1998.

C'est ainsi que la connaissance des femmes interviewées sur l'entrepreneuriat féminin est encore faible. La population ne maîtrise pas et ne comprend donc pas l'utilité de l'entrepreneuriat féminin. Ceci s'observe à travers cette considération, les croyances de ces individus motivées par le clan d'appartenance. L'entretien effectué laisse comprendre que l'entrepreneuriat féminin apparaît pour les personnes essentiellement culturelles comme un mode d'aliénation car la femme est supposée, soit resté à la maison soit exercer juste une petite activité génératrice de revenu. C'est une stratégie nouvelle qui ne valorise aucunement les valeurs locales. C'est ainsi que Maelle MAIMOUNA pense que les *femmes doivent vivre selon la religion. La femme doit rester à la maison et, c'est son mari qui est appelé à tout lui donner puis satisfaire à tous ses besoins* »<sup>151</sup> Pour elle, les femmes rencontrent des difficultés en entreprise parce qu'elles ont voulu. Sinon la place de cette dernière est à la maison et c'est son mari qui doit assurer toutes les tâches pécuniaires.

#### **IV.1.2. Les blocages religieux et les idéologies politiques**

La croyance religieuse est au carrefour des comportements de réticence sur tous les plans. C'est ainsi que pour les femmes de ces deux communes, la créativité dans l'entrepreneuriat ne rime pas avec le nombre des femmes qui y habitent. Ce sont pour la plupart des femmes musulmanes, chrétiennes et catholiques dont la responsabilité religieuse se centralise beaucoup sur l'encadrement du foyer qui ne s'engage pas véritablement dans le monde entrepreneurial. Bien que ces dernières aient des possibilités de créer l'entreprise, elles ferment très tôt pour penser aux responsabilités du ménage et là elles enregistrent une perte économique considérable car elles sont obligées de fermer leur structure n'ayant pas la capacité d'employer d'autres personnes et devant ainsi s'occuper également de leur foyer. Par contre, les femmes ayant atteint un certain seuil financier peuvent se permettre de rester en entreprise jusqu'à tard car elles ont des personnes pour s'occuper de leurs foyers en leur absence, ou alors ont déjà atteint un âge où les enfants sont déjà capable de s'auto gérer.

Ainsi, s'agissant des mairies, elles n'aident pas véritablement la population féminine dans l'entrepreneuriat. Car ,

*Même s'ils promettent ils ne vont jamais le faire mais ce qu'elle peut faire pour moi et mes autres sœurs couturières c'est réduire les taxes. Nous on travaille seulement pour aller verser les taxes, ce qui fait que si vous partez*

---

<sup>151</sup> Maelle MAIMOUNA, « l'impact de la culture sur le développement de la femme dans le Nord » in cahier de l'entrepreneuriat, université de Ngaoundéré, 2020, pp. 23-27.

*là vous revenez dans 2 ans vous allez toujours me voir comme ça je ne vais pas changer parce que je n'évolue pas ; portant d'autres gens chantent seulement la musique là ils ont déjà l'argent alors que moi je passe toute la journée et je n'ai pas l'argent alors que j'ai mon métier que si je suis même ailleurs les gens cherchent ça mais ici je travaille seulement pour aller verser à la mairie<sup>152</sup>*

On remarque dès lors qu'il faut sensibiliser les acteurs et les femmes sur la connaissance de leurs droits et aux nouvelles pratiques des lois pour permettre à la femme camerounaise de jouer pleinement son rôle de soutien dans les initiatives de développement économique.

#### **IV.2. Les entraves politiques et socioéconomiques à l'entrepreneuriat féminin dans les communes de Yaoundé II et IV**

Parlant d'entrave socioéconomique, nous faisons allusion à l'ensemble d'obstacles qui émaillent les mutations positives dans la commune de Yaoundé 2 et Yaoundé 4 en faveur de la création des entreprises des femmes. C'est une appréhension qui va en droite ligne avec la promotion de la croissance économique. Mais celles-ci rencontrent de nombreux problèmes liés à des idéologies diversement construites et aussi économiques. C'est ainsi que Eleanor DJIODIO fait ressortir ses difficultés pratiques en disant :

*Les difficultés j'en ai eu ; en lançant l'atelier c'était un peu difficile, je n'avais pas de matériels, j'avais une machine je ne connaissais pas ce qu'on appelle impôt libérateur et tout le reste des taxes. Les impôts m'ont approché et ont dit que je devais payer toutes ces taxes car j'avais déjà ouvert un local, ça a failli me décourager et me faire abandonner pour rentrer au quartier ;c'est ça qui décourage la majorité des jeunes qui veulent se lancer dans ça, toutes ces taxes qu'on verse dehors et aussi que la majorité des jeunes n'ont pas des moyens pour se lancer parce que quand tu n'as pas le matériel tu ne peux pas vraiment te lancer. Donc comme difficultés on n'a pas eu le soutien financier<sup>153</sup>.*

Angeline MADA dans le cadre de pointer le doigt accusateur sur la mairie emboîte le pas en disant :

*J'ai les rapports avec la mairie rien qu'au moment où je pars payer mes impôts. Aucun autre problème, j'ai même été sinistrée, je suis allée à la mairie mais on ne m'a jamais aidé et tous les clients que leurs habits étaient brûlés me mettent la pression, on me torture par ci par là personne ne m'a jamais demandé quoi que ce soit<sup>154</sup>*

<sup>152</sup> Angeline MADA, Yaoundé 4, (entretien du 23/04/2021).

<sup>153</sup> Eleanor DJIODIO, Yaoundé 2, (entretien du 23/04/2021).

<sup>154</sup> Angeline MADA, Yaoundé 4, (entretien du 25/04/2021).

Ici, bien évidemment, en matière d'entrepreneuriat féminin au Cameroun et surtout à Yaoundé, les femmes des communes de Yaoundé 2 et 4, ne se limitent pas à un manque de confiance en soi ou bien la peur en termes de difficultés; mais également les différents acteurs et partenaires qui concourent à l'émergence (et la réussite) d'un projet d'entreprise semblent par ailleurs moins présents lorsque l'entrepreneur est une femme. L'accès au financement est d'abord un vrai problème : bien qu'elles demandent moins de prêts bancaires, les entrepreneures se voient opposer un refus parfois radical contrairement aux hommes.

Les entrepreneuses camerounaise qui devraient jouer un rôle moteur essentiel en faveur d'une croissance économique durable et d'une prospérité généralisée rencontrent des écueils au niveau de la motivation, le soutien économique, l'encouragement et l'assistance de la commune.

Conscients du fait que les femmes jouent un rôle à part entière dans l'intégration régionale, la croissance économique, le développement social, la prospérité et la durabilité, la commune de Yaoundé 4 organise des séances de travaux relatifs à ces sujets pour booster l'initiative créatrice. Ce qui permettra de garantir l'inclusion des femmes dans le programme de développement du Cameroun.

#### **IV.2.1. L'étiquetage des femmes entrepreneures**

Le terme étiquetage en sciences sociales renvoie à une mise en représentation et un discours ordonnant le monde social, à partir des valeurs comme normes sociales à une donnée de l'histoire. Ainsi l'étiquetage social de certaines personnes a pour conséquence immédiate de leur voir attribuer une image négative par le reste des acteurs du système.

Cette façon d'agir de la population pour apprécier négativement les agissements des autres a été théorisée par la Cellule Femmes Jeunes et Normalisation du Cameroun (CFJN) pour rendre compte de son influence sur la réalisation d'un *fait social*. Les femmes de la commune de Yaoundé 2 et 4 dans le monde entrepreneurial, souffrent d'un problème lié au regard d'autrui, c'est-à-dire celui des hommes qui pour eux, les femmes n'ont pas les gènes entrepreneuriales, elles cherchent juste à défier leur mari.

*D'ailleurs, les femmes n'ont pas une bonne capacité de réflexion, par conséquent leurs business sont voués à l'échec d'avance. L'autonomisation des femmes exige d'agir vigoureusement dans de nombreux domaines et la promotion de l'entrepreneuriat féminin est l'une des voies royales pour y*

*parvenir et améliorer la condition de vie de la population sur plusieurs plans<sup>155</sup>.*

Il est alors indéniable de se préoccuper de l'entrepreneuriat féminin dans les communes de Yaoundé notamment les communes de Yaoundé 2 et 4. Dans les pays à faible revenu comme le Cameroun, le travail salarié au niveau de l'administration est le seul secteur où les hommes comme les femmes bénéficient des revenus stables et à la même.

Cependant, *moins des femmes sont salariées, contre des nombreux hommes<sup>156</sup>* (ces pourcentages comprennent les emplois formels et informels dans les secteurs public et privé). De ce fait, l'entrepreneuriat féminin et le travail indépendant en général, c'est-à-dire le fait de travailler sans patron, que ce soit dans une micro, petite, moyenne ou grande entreprise, constituent un important vecteur d'autonomisation des femmes et contribue à l'épanouissement de ces dernières.

#### **IV.2.2. Les femmes entrepreneures face aux difficultés de l'espace entrepreneurial**

Au regard de tout ce qui se produit au sein des communes de Yaoundé, du point de vue de leur condition sociale et des réalités liées aux coutumes, elles ont un accès limité non seulement à la propriété foncière et à la succession mais aussi à l'exercice d'une certaine classe d'activités.

*Non les gens de la mairie, disons que surtout nous les autochtones de la brique là pour nous on ne nous dérange pas mais seulement que les trucs de salubrité là, c'est-à-dire pour nettoyer le quartier là ou bien le moment que le sous-préfet vient là, on nous dit de se reculer et on peut le faire même pendant 2 ou 3 mois et on reprend les mêmes positions mais sinon la mairie avec nous on n'a pas de problème, on paie les impôts après 3 mois. Bon il y a ceux qui paient chaque jour tu vois noor ? Donc de lundi à vendredi tu paies chaque jour 100 FCFA<sup>157</sup>.*

Angeline MADA, n'a pas hésité de dire au sujet des difficultés rencontrées qu'elle est prête à quitter même le triangle national à cause de cette façon de faire.

*Si tout se passe bien, vraiment parce qu'où je suis là si je trouve le moyen pour chercher même à partir du Cameroun je préfère partir mais si ça change moi aussi je serai très fière de faire mon métier et de montrer ma connaissance à tous ceux qui veulent apprendre. Ici on nous dérange avec les*

<sup>155</sup> Henriette BETODEN, chef bureau coopération Yaoundé 2, (entretien du 23/04/2021).

<sup>156</sup> Eleanor DJIODIO, Yaoundé 2, (entretien du 23/04/2021).

<sup>157</sup> Idem.

*histoires de l'espace public. Certes nous avons occupés, mais c'est notre pays tous ensemble.*<sup>158</sup>

L'assaut que les populations des communes de Yaoundé 2 et 4 portent sur les espaces publics pour mener leurs activités commerciales est plus qu'une évidence. Ce phénomène, bien qu'à l'origine d'un ensemble de problèmes tels l'insalubrité, l'encombrement des voiries urbaines et même l'insécurité, semble proliférer de plus en plus malgré la lutte acharnée des autorités municipales. Cette occupation illégale et illicite de l'espace public par des entrepreneurs est permanente et est à l'origine de nombreux désordres urbains.

On relève dès lors la mauvaise gérance des projets pour les femmes entrepreneurs dans les communes. Celles-ci souffrent d'un problème de management et aussi d'une réelle inattention de la part des pouvoirs publics qui les exploitent plutôt.

### **IV.3. LES ENTRAVES LIEES A L'INGENIERIE SOCIOTECHNIQUE DES STRATEGIES DE L'ENTREPRENARIAT FEMININ A YAOUNDE II ET IV**

#### **IV.3.1. Entraves lié au temps**

La question lié au temps survient quand les exigences différents des rôles associés au statut de la femme au foyer car ses responsabilités et engagements impactent sur son rendement, ce qui rend difficile la gestion du temps. Ici, il s'agit pour la femme de jongler avec le temps consacré pour la gérance de la maison, au travail en entreprise. Ce qui constitue un obstacle majeur dans la productivité et l'engagement entrepreneurial car ce dernier est à tout moment rappeler aux charges familiales qui l'incombent réduisant ainsi de manière considérable son rendement.

La question ou le conflit de temps met ainsi en exergue l'indisponibilité des femmes pour répondre aux tâches qui sont les leurs, et cela engendre des conflits non seulement internes mais aussi le jugement néfaste en entreprise. Et là, on comprend dès lors que les préoccupations émanant de l'occupation d'un rôle peuvent empiéter ou écraser la disponibilité des femmes à agir normalement dans les ménages et cette façon d'agir conduit à l'étiquetage en milieu professionnel. C'est dans cette perspective que la société a conduit et a imposé à chacun son rôle dans un temps et un moment bien défini pour l'exercer.

---

<sup>158</sup> Angeline MADA, Yaoundé 4, (entretien du 25/04/2021).

On remarque que des interférences peuvent quelques fois arriver comme l'initiative créatrice qui pousse la femme à aller vers le monde extérieur pour créer et encore s'insérer au monde entrepreneurial. Ce qui pousse l'interprétation sociale à dire qu'il n'y a pas de place pour la femme dans le monde de l'entreprise. Vu que la lecture de lois sociétales montre que la femme doit rester au foyer et s'occuper des enfants et de son mari, ce qui est important pour elle et la mène à satisfaire en premier lieu les membres de la famille au détriment des travaux de l'entreprise, les enfants et autres ayant certainement l'attention exclusive de leur mère.

Partant de ce contexte, la situation du travail en entreprise apparaît complexe à cause des disparités liées au sexe dont les acteurs sociaux dans les mairies ou encore dans les communes de Yaoundé jugent en défaveur de la femme. Bien que présentant les allures et les conditions d'une femme dynamique, travailleuse, pouvant concilier les deux tâches, la femme en entreprise ici souffre d'un problème de temps de travail qui est non seulement un frein pour son évolution mais aussi une arme de destruction de son implantation, car les personnes vont militer contre son projet.

On comprend dès lors que le conflit lié au temps est un facteur qui entrave l'évolution de la femme en entreprise, car celle-ci doit concilier charge familiale et responsabilité dans le service car pour être mise dos au mur, certaines femmes subissent des programmations et reçoivent des tâches qui parfois ne leur permettent même pas d'avoir une seconde pour leurs propres familles, ce qui met en mal les rapports dans le couple.

#### **IV.3.2. Entrave lié au management**

Les femmes en management gagnent du terrain. Elles sont partout, tout comme les experts de la transformation digitale, prêtes à mieux transformer les domaines où elles sont sollicitées. La transformation de l'entreprise, ce n'est pas seulement transformer un business plan, c'est aussi changer les habitudes et les mentalités, transformer la façon dont les femmes et les hommes travaillent ensemble. Mais les femmes rencontrent des problèmes au niveau du management car beaucoup créent l'entreprise sans au préalable faire une projection à long terme. Et, en attendant les soutiens des élus locaux, elles sont souvent déçues.

De même, les femmes n'ont pas toujours la possibilité de donner leur avis au sein des entreprises où elles sont en relation avec les hommes et même quand ces derniers sont sous leur autorité

*Nous sommes abandonnées à nous-mêmes et parfois ignorée lorsque nous donnons des recommandations; souvent je demande à mon employé garçon*

*d'effectuer une tâche et il me menace du regard jusqu'à j'ai même déjà peur et après je ne parviens pas à le blâmer du coup, je recrute plus les femmes parce que elles au moins ont peur de moi.*<sup>159</sup>.

Ceci pour dire que les femmes rencontrent des problèmes au niveau du management, car elles ne parviennent pas à s'affirmer au sein de leurs propres structures, cela étant souvent dû au manque de formation et à certaines indécrotte des hommes qui pensent qu'elles ne peuvent leur donner des directives ; elles ne sont donc pas aidées ni par les pouvoirs publics ni les élus locaux dans les communes de Yaoundé 2 et 4 ce qui constitue une entrave à leur évolution économique. « *Je crois que si j'avais une meilleur formation, j'aurai de bonne capacités à diriger mon personnel tant masculin que féminin car j'ai deux hommes dans ma boîte et nous avons le même niveau scolaire mais je ressens beaucoup de mépris venant d'eux quand je donne des instructions.* »<sup>160</sup>

#### **IV.3.3. La méconnaissance d'un projet viable de l'entrepreneuriat féminin dans les communes de Yaoundé 2 et 4**

Après examens des chiffres sur l'entrepreneuriat féminin dans les communes de Yaoundé 2 et 4 en nous concentrant sur les petites et moyennes entreprises les chiffres sont moins importants, car bien qu'il s'agisse de la catégorie d'entrepreneures la plus répandue dans le monde en développement, tant chez les hommes que chez les femmes, nous manquons de données systématiques chez les femmes qui n'ont pas de savoir sur les différents projets dans les communes, mais qui payent les taxes au quotidien c'est pourquoi, Angeline MADA s'exprime clairement en disant,

*Je ne suis jamais au courant, on ne nous a jamais informées. La seule fois que j'ai été informée d'un truc à la mairie c'est quand monsieur ABEGA est mort, ces gens-là sont passés dire qu'on va payer maintenant 10000 FCFA et pourtant toutes les couturières payaient 5000 mais dans d'autres mairies on paie 5000, ce n'est qu'ici qu'on paie 100000. C'est quand monsieur ABEGA est mort qu'on a commencé à payer 10000. Même si ta boutique est petite tu paies 10000 et il y a aussi les taxes là que nous on ne comprend pas bien à tort et à travers, il y a OTVP il y a les gens qui occupent la voie publique, mais nous nous sommes dans les boutiques, on paie encore la taxe OTVP que nous on occupe la voie publique, et pourtant ce sont les boutiques que nous avons trouvées depuis, comment celle qui gare les brouettes dehors paie l'OTVP et moi qui suis dans la boutique je paie l'OTVP, ce qui fait que ce que je travaille ne couvre pas les frais. Il faut payer le loyer, payer l'impôt libérateur qui est déjà à 10 000, payer OTVP, payer le service d'hygiène boom on peut dire que le service d'hygiène c'est la saleté que nous versons dans les poubelles mais OTVP il y a beaucoup des gens qui viennent, ils font*

<sup>159</sup> Carine ZOBO, Yaoundé 2, (entretien du 15/10/2021).

<sup>160</sup> Dominique EKOUME, responsable de la Start up LEVEL UP à Ekounou, Yaoundé 4, (entretien du 12 mai 2021).

*comme si c'était la mairie, personne ne les a envoyé mais ils viennent. Pas seulement l'OTVP, d'autres impôts<sup>161</sup>.*

Ce récit, ressort le caractère malin des mairies qui n'informent pas la population notamment les femmes sur les projets et autres formations qui pourraient leur être bénéfique dans le monde entrepreneurial ; pour ainsi dire, dans la création de richesses. Pendant ce temps la mairie à travers Laure RIKONG affirme le contraire en disant que

*Les femmes viennent vers la mairie avec des projets, elles les déposent auprès de la commune, (les causeries éducatives en communauté amènent les femmes à entreprendre, les campagnes de sensibilisation) c'est pour ça que dans notre commune nous avons le comité d'animation et de développement dans tous les quartiers. Nous en avons 29 à Yaoundé 2 qui servent de relais entre les populations et la commune et ces comités sont chargés de sensibiliser et d'éduquer la population, donc pendant ces causeries les femmes savent que la commune peut soutenir, peut aider parce que si la population n'est pas informée, comment saura-t-elle que la commune peut aider, peut soutenir un projet ou une activité. Donc nous avons ces comités d'animation et de développement dans les différents quartiers qui sensibilisent, qui éduquent, qui informent<sup>162</sup>.*

Ici, on voit le développement et la présence effective des femmes dans la réalisation du programme de la commune. Or, cette population accuse et exprime son mécontentement suite à l'accompagnement qui d'après elle se fait à tête chercheuse.

Ensuite, les femmes dans les communes ne sont pas au courant qu'il existe des programmes de formations et ou de financement pour leurs projets selon leurs attentes. Et là,

*Dans un sens la mairie réagit en fonction de la demande, c'est les femmes qui peuvent souhaiter bénéficier de telle ou telle formation et si la mairie est prête à les accompagner elle le fait. D'un autre côté, c'est la mairie qui peut se décider de former les femmes dans tel ou tel domaine comme c'est le cas dans quelques jours. Donc pour me résumer, il y a lieu d'un côté de réagir relativement aux sollicitations des femmes et de l'autre une orientation qu'on peut donner mais sauf que la légère différence ici c'est que à ma connaissance, en début d'exercice on n'arrête pas de façon concise ce qui doit être fait au courant de l'année; le moment venu on s'assoit, l'équipe qui est chargé d'offrir la formation au nom de la mairie s'assoit, conçoit et oriente et demande seulement aux dames de venir prendre part aux formations<sup>163</sup>.*

---

<sup>161</sup> Angeline MADA, Yaoundé 4 (entretien du 25/04/2021).

<sup>162</sup> Laure RIKONG, Conseillère municipale et présidente des femmes à la CAY II, (entretien du 25/04/2021).

<sup>163</sup> Idem.

Les femmes entrepreneures dans les communes n'ont pas l'esprit d'information dans le sens de la recherche et de la maîtrise du fonctionnement dans le domaine entrepreneurial. Et, par conséquent, les élus locaux, en profitent et dissimulent ce qui devrait appartenir à ces dernières.

#### **IV.3.4. Entraves liées au conflit du genre en milieu entrepreneurial**

L'élaboration de plans de croissance viables à travers l'accompagnement professionnel est également supportée. Les femmes dans les communes de Yaoundé 2 et 4 continuent de rencontrer des obstacles fondés sur le sexe à la création et l'expansion de leurs entreprises. Ainsi, ces obstacles incluent dès lors des pratiques culturelles discriminatoires, et une représentation réduite des femmes. Les agents communaux envoyés sur le terrain sont pour la plupart des hommes.

*Ils ne sont pas sympathiques quand ils viennent vers nous, ils menacent et toi aussi tu deviens rebelle car obligé de répliquer pour ne pas te laisser faire tout le temps. En plus même quand tu commences avec ton business personne ne t'aide mais après ils passent là et réclament les 100 FCFA des tickets peut-être 3 fois par semaine alors que ce qu'ils font avec cet argent est presque invisible. Normalement s'ils pouvaient être agréables avec nous, nous serions plus coopérantes et on allait faire l'effort de s'aligner à ce qui est demandé. Et je me demande pourquoi c'est plus des hommes qu'ils envoient ? Là on saura que non, il y a quand même la considération. Donc, c'est impossible de vivre parfois dans la paix<sup>164</sup>.*

La question du genre pose encore un véritable problème dans les communes. Ici, c'est beaucoup plus des hommes qui arrivent sur le terrain pour les tickets tout en annexant de façon brutale les femmes. Ce qui crée des désordres, décourage les femmes dans le processus de création d'entreprise et les rend quelquefois rebelles.

#### **IV.3.5. Le problème de la gérance familiale chez les femmes dans les communes de Yaoundé 2 et 4**

*Lorsque les femmes entrent dans l'esprit entrepreneurial, celles-ci rencontrent des problèmes de plusieurs ordres. A défaut de la question de l'insertion en milieu de l'entrepreneuriat, se trouve un problème de la catégorie interne notamment la gérance familiale. On observe ici, un manque de protection de la maternité<sup>165</sup>. Il y a une baisse au niveau de l'encadrement familial. Ce sont des facteurs discriminatoires, combinés à l'exclusion sociale*

<sup>164</sup> Angeline MADA, Yaoundé 4 (entretien du 25/04/2021).

<sup>165</sup> Henriette BETODEN, chef bureau coopération Yaoundé 2, (entretien du 23/04/2021).

fondée sur le sexe, qui contribuent à la difficulté des femmes entrepreneurs à établir et développer des entreprises. C'est ainsi qu'il faut repenser la dimension de genre en entreprise, les politiques, la législation et aussi la formation et l'éducation pour le développement de la petite entreprise des femmes

#### **IV.3.6. L'entrepreneuriat et l'isolement chez les femmes**

Le point négatif ou encore, l'inconvénient des femmes dans le secteur entrepreneurial se lit au niveau de la solitude avec le manque d'accompagnement dans leur milieu. Elles font face aux problèmes qu'on peut rencontrer partout ailleurs. Elles se trouvent à bord du bateau à prendre des décisions. Elles sont responsables de leurs décisions qu'elles soient néfastes ou positives. Pour elles, le seul moyen de tester leur idée est de la mettre en pratique dans le cadre entrepreneurial est de créer leur propre espace de vie comme le cas de madame EBONGUE qui témoigne : « *je suis tranquille et bien dans ma peau car, mon activité me permet de m'épanouir de vivre seule et de m'occuper seulement de mes clients* »<sup>166</sup>. Cette initiative permet de promouvoir une vie meilleure. Dans leur Business, elles doivent permettre la rencontre avec les plus expérimentés quel qu'en soit le sexe. L'élargissement de leur réseau permet non seulement de socialiser, mais également d'apprendre sur les embûches que ces entrepreneures ou entrepreneurs ont rencontrés. Cela pourrait même permettre d'éviter de commettre certaines erreurs.

#### **IV.4. LES FREINS CULTURELS ET SOCIAUX CHEZ LES FEMMES ENTREPRENEURES DES COMMUNES DE YAOUNDE 2 ET 4**

Dans le monde entrepreneurial, le premier obstacle que l'on observe, c'est la femme qui porte le projet de création d'entreprises et sa propre capacité à y mettre du sérieux, de la rigueur, de la persévérance et de la détermination dans la réalisation de ses propres projets. Ayant adopté cette voie, cette dernière n'a pas en elle la vocation qui lui donnera le courage de résister à la pression du milieu du travail, surmonter les difficultés et mener à bien son projet ; cette réticence dans l'engagement entrepreneuriale relève également de la socialisation car dans la plus part des foyers en Afrique et au Cameroun en particulier, la femme est généralement relayée au second rang, elle n'a pas son mot à dire et rarement elle intervient dans les discours et échangés qu'entretiennent les hommes, sa place est comme on le dit vulgairement *à la cuisine* ; cette dernière a intégré cette posture et hésite à prendre toute initiative.

---

<sup>166</sup> Nadia AWIRA, vendeuse et entrepreneure, (entretien du 11/04/2021).

Il faut également souligner la résistance de l'entourage qui rejette la présence des femmes qui viennent s'investir dans ce monde entrepreneurial. En effet, aussi bien les femmes ayant achevé leurs études que le salarié désireux de se lancer dans l'aventure entrepreneuriale se verront opposer les risques que représente une telle démarche. C'est encore une difficulté pour les femmes endogènes. Les femmes en elles même sont des obstacles pour leur semblable car nombreux sont celles-là qui sont au-devant de la scène mais qui peinent à entraîner les autres avec elles car elles veulent se prévaloir de tous les avantages qui vont avec.

#### **IV.4.1. Les limites de l'activité féminine camerounaise en milieu entrepreneurial**

Dans la société camerounaise, le problème réel auquel sont confrontées les femmes est l'exclusion, la négligence du secteur des femmes dans le monde du travail. Cette mise à l'écart étant elle-même ici comprise comme une difficulté d'accès à certaines ressources (matérielles, financières, psychologiques, physiques, intellectuelles) et à certains réseaux de socialisation. L'exclusion se manifeste véritablement par le manque de corrélations sociales causé par l'oisiveté. De même, les agents communaux qui fuit leur responsabilité, par exemple, l'intervention de cet agent élucide déjà ;

*je ne sais pas pourquoi c'est vers moi qu'il a orienté ce dossier, ça me permet déjà de relever une insuffisance là, ça me permet d'enrichir la formulation d'un thème que je vais aborder ; vous devriez aller lui rendre compte hein, lui dire que je vous ai quand même reçu, je me suis battu à ma manière bon il faudra lui faire le retour, c'est parce qu'il ne m'a pas donné une instruction précise que j'ai estimé que je ne peux pas faire par écrit mais il faudra lui rendre compte verbalement. Je sais qu'on a quand même pu trouver un temps, ce n'était pas évident ; il y a des dossiers là que je coordonne et quand vous êtes venus je signalais et il y a une ambiance qui n'est pas très favorable mais vous allez dire qu'on a tout fait pour trouver une minute<sup>167</sup>.*

#### **IV.4.2. L'attitude des femmes entrepreneures**

Les femmes entrepreneures font face à de nombreuses difficultés et leur attitude sur le plan comportemental et moral en font également partie ; leur motivation n'est pas préservée tout au long de leur parcours car sur ce chemin, elles ont des hauts et des bas, l'important étant de persévérer quelle que soit la situation, quel que soit le problème.

En contournant cette approche problématique, en cas de baisse d'attitude face à des nombreux obstacles, il est important de se souvenir des objectifs de départ et du chemin accompli jusqu'à présent pour pouvoir continuer dans ses objectifs car l'essentiel en entreprise

---

<sup>167</sup> Georges ONANA, chef service Affaires Sociales, Yaoundé 4, (entretien du 20/04/2021).

est la production économique qui est définie au départ, même si on parcourt un long chemin pour y arriver ; il ne faut pas oublier que *''pour surmonter les obstacles, il faut faire de chaque échec un tremplin, savoir en tirer une leçon et avancer plus loin''*<sup>168</sup>.

Entreprendre dans les communes de Yaoundé 2 et 4 s'apparentent à un parcours du combattant chez les femmes. Les difficultés sont de différentes natures partant de chaque secteur d'investissement. L'environnement des affaires ici est perçu dévalorisant mieux encore, peu favorable, des formalités administratives lourdes, un contexte politique difficile et même traumatisant. Ce sont des freins communs aux entrepreneurs africains en général et chez les femmes qui agissent dans le domaine entrepreneurial en particulier, bien qu'elles soient débutantes dans la vie active ou possèdent déjà une solide expérience professionnelle.

#### **IV.4.3. L'accompagnement des femmes entrepreneures dans les communes de Yaoundé 2 et 4**

Dans son importance au Cameroun pour valoriser le droit des femmes, on constate que dans leurs différentes activités, la plupart des économies sont plus consommatrices que créatrices de richesses ou apporteuses de valeur ajoutée par l'initiation des entreprises des fabrications des objets, des produits divers. Mais les pouvoirs publics n'hésitent pas selon les élus locaux à aider ces dernières dans leurs initiatives en proposant un plan ou stratégie d'aides. Dans cette commune la mairie,

*est au service de ses populations quel que soit le sexe, vos aptitudes, mais si vous pouvez bénéficier d'un accompagnement intellectuel, financier, matériel, psychologique, la mairie est disponible donc il n'y a pas de critère, si la femme se sent prête à bénéficier d'un accompagnement, il suffit qu'elle se présente à nous ; bon les critères peuvent être tout simplement par exemple en adéquation avec l'accompagnement qu'on devra mettre à votre disposition, on peut juste vous demander de vous conformer à un certain nombre de choses pour que votre dossier reste dans les archives. Parce que la procédure de départ est généralement passer par l'introduction d'une correspondance qui signale et qui demande donc l'accompagnement de la mairie et le maire étant l'ordonnateur, l'instructeur donne juste l'instruction car au finish il faudrait que la mairie sache qu'elle a pu aider x ou y. Il s'agit de l'institution qui aide via l'impulsion du maire et vous devez être officiellement connu, ça ne peut être que la seule solution. Maintenant d'autres critères que si vous voulez faire quelque chose il faut être comme cela, c'est en conformité avec l'accompagnement dont vous voulez bénéficier il n'y a pas de problème, s'il y a juste à produire des éléments qui entrent*

---

<sup>168</sup> Anthony ROBBINS, *Pouvoir Illimité*, Paris, PNL, 2013.

*dans l'accompagnement que vous espérez, ce n'est que ça qu'on peut vous demander mais il n'y a pas un critère prohibitif<sup>169</sup>.*

De même, la conseillère de Yaoundé II stipule que

*À Yaoundé 2 il y a une différence parce que déjà notre commune soutient beaucoup les femmes entrepreneuses ce qui les encourage dans ce qu'elles font. Les autres communes moi j'ai vu des femmes qui me disent que les communes ne les soutiennent pas donc quand elles déposent les demandes de soutien la commune ne donne rien, or ici notre commune soutient surtout quand c'est pour que tu mènes une activité parce qu'on ne peut pas donner l'argent pour aller boire l'alcool ou aller dans la rue faire du n'importe quoi. Quand il est prouvé que tu mènes une activité, la commune te soutient et puis tu t'en sors<sup>170</sup>*

Ceci détermine les difficultés des femmes entrepreneurs dans les communes s'il faut prendre pour appui les pouvoirs publics pour bénéficier du soutien dans la réalisation du projet car le plan d'aide n'est pas diffusé à la population.

#### **IV.4.4. Le financement de l'activité commerciale chez les femmes des communes de Yaoundé 2 et 4**

A travers la considération de la faible popularité de l'entrepreneuriat féminin sur le continent et au Cameroun, les entrepreneuses des communes de Yaoundé 2 et 4 peuvent compter sur la Mairie ou sur les aides publiques. Quant aux banques, elles octroient des sommes importantes aux femmes sur demande au préalable. Ici,

*La mairie accompagne toutes les femmes qui ont la volonté ; elle les accompagne. C'est pour ça qu'il y'a des services créés pour ça ; comme par exemple le service de la coopération ; pour accompagner les femmes qui ont la volonté. Ce qui traduit le fait que quand une femme a osé et qu'elle veut mettre sur pied quelque chose ; il suffit d'écrire au maire puisque c'est déjà dans ses prérogatives d'accompagner les femmes et les jeunes dans ce qu'ils veulent faire pour s'auto employer et subvenir à leurs besoins<sup>171</sup>*

On comprend ici que les femmes de la commune doivent au préalable adresser une lettre à Monsieur ou Madame le maire pour prétendre avoir une éventuelle aide dans le cadre de l'entrepreneuriat.

Le marché des capitaux, de son côté, n'est pas adapté à cette catégorie des personnes qui rencontrent des difficultés au niveau de la confiance de la mairie, qui ne peuvent pas non

<sup>169</sup> Georges ONANA Chef Service Affaires Sociales, Yaoundé 4, (entretien du 20/04/2021).

<sup>170</sup> Laure RIKONG, Conseillère municipale et présidente des femmes à la CAY II, (entretien du 25/04/2021).

<sup>171</sup> Henriette BETODEN, chef bureau coopération Yaoundé 2, entretien du 26/04/2021.

plus s'adresser aux fonds d'investissement. Certaines arrivent à prêter de l'argent dans les organismes de micro finance, mais qui n'octroient que de faibles montants à des taux d'intérêt extrêmement élevés.

Ainsi, ayant épuisé toutes les alternatives toujours difficiles, les entrepreneures des communes de Yaoundé 2 et 4 doivent par conséquent se contenter de leurs propres ressources économiques qui sont d'ailleurs insuffisantes.

Cependant, aujourd'hui, au sein de la GFAC, il existe un conseil PME rattaché afin de permettre au marché des actions et des obligations de soutenir les femmes dans la croissance des entreprises et dans leurs affaires.

Ce contexte difficile comporte néanmoins un aspect positif, il contraint les femmes entrepreneures des communes de Yaoundé 2 et 4 à se montrer créatrices, courageuses, aventureuses, autant de qualités qui contribueront à leur succès et se sentir femmes créatrices; Car vivre de sa propre activité est un rêve nourri par de nombreuses entrepreneures des communes de Yaoundé 2 et 4. Il est important pour elles de bien comprendre que réaliser ce rêve demande à surmonter des difficultés qu'elles rencontrent et qu'elles rencontreront. Selon Mirabelle, « *connaître ces difficultés à l'avance est toujours un avantage pour mieux les appréhender, et mieux les gérer* »<sup>172</sup>. Pour tout dire, on ne peut pas compter sur la Mairie compte tenu des difficultés à franchir et de la pléthore de responsabilités qui incombent la mairie.

#### **IV.5. LA RECHERCHE DE L'AUTONOMIE PAR LE PROJET D'ENTREPRISE ET PAR L'APPUI DES COMMUNES**

Généralement, on associe souvent la création d'une entreprise à la nécessaire idée de créativité de son fondateur comme le cas les entrepreneures des communes de Yaoundé 2 et 4. Beaucoup d'expériences tendent à démontrer que ce sentiment fait partie des raisons pouvant expliquer un échec d'encadrement surtout dans le couple et aussi le niveau de vie à partir de la famille de base. *Dans le monde de l'entrepreneuriat, il y'a un certain degré de créativité personnelle*<sup>173</sup> qui booste ce qu'on veut accomplir, cette attitude peut être atténuée, mais elle a pu subsister ici chez les entrepreneures des communes de Yaoundé 2 et 4.

---

<sup>172</sup> Emérence NDI, Yaoundé 4, (entretien du 23/04/2021).

<sup>173</sup> Michel BERNIER et Claude LAFLAMME, « S'éduquer et sortir des ghettos roses : des stratégies féministes efficaces ? », in *Actes du colloque de l'ICREF/CRIAW*, Gabrielle Lavigne, Tricia Burke et Manon Le Monde, éd., « Les définitions féministes des modes de vie sains et des sociétés sensibles à l'être humain ». Sudbury : The Scrivener Press, 2001, pp.135-154.

Il est difficile de se couper d'un accompagnement pour combler une certaine inexpérience de l'entrepreneuriat qui peut freiner les projets des femmes qui investissent au sein de l'entreprise. Lors du lancement de l'activité, ces femmes n'hésitent pas à s'entourer des personnes qui leur proposent les techniques et même l'appui qui favorisent la bonne marche de l'activité mise sur pied. De ce fait, ici,

*Il y a des séminaires, des rencontres ; des formations avec les administrations en charge des femmes par exemple le centre de promotion de la femme et de la famille ; j'ai même assisté à une formation là-bas ; toujours sur la transformation des fruits en jus ; les femmes volontaires étaient là ; celles qui veulent vraiment subvenir à leurs besoins, avoir un petit capital ; il y a l'accompagnement au niveau du service social, c'est-à-dire tu viens avec ton dossier tu présentes ; le maire estime qu'il peut te soutenir ; il te donne les moyens pour pouvoir mettre sur pied ton petit commerce, ce que tu as pensé faire. En dehors du centre de promotion de la femme ; il y a le centre de la jeunesse de Madagascar ; les jeunes filles y font la couture et les petits métiers ; la restauration ; la décoration pour ne citer que ceux-là.<sup>174</sup>*

On comprend ici que les femmes, en s'engageant dans l'entrepreneuriat, souhaitent avoir une autonomie dans le cadre de leur survie personnelle et aussi l'encadrement de la famille.

En plus, l'autonomisation de la femme recommande d'agir vigoureusement dans de nombreux domaines et la promotion de l'entrepreneuriat féminin est l'une des voies royales pour y parvenir. C'est ainsi que l'essentiel est de poursuivre les efforts bien que la route soit encore longue. Il est à noter que :

*Le programme de développement de l'entrepreneuriat féminin met l'accent sur l'établissement d'un environnement favorable pour les initiatives d'entrepreneuriat féminin en favorisant leur accès aux fournisseurs de services tout en améliorant la génération de revenus, la productivité et la compétitivité<sup>175</sup>.*

Ceci est atteint par le renforcement des capacités des gouvernements, des organisations d'employeurs, des syndicats et des organisations de la société civile pour soutenir les femmes entrepreneurs à des stades de croissance. L'OIT-WED estime que la promotion de partenariats réfléchis est une condition préalable pour le développement de l'entrepreneuriat féminin grâce à leur capacité unique de mobiliser des fonds, assurer la durabilité et l'utilisation des outils et des approches de l'OIT, et générer de nouvelles opportunités de collaboration.

<sup>174</sup> Henriette BETODEN, chef bureau coopération Yaoundé 2, (entretien du 23/04/2021).

<sup>175</sup> [www.OIT-WED.com](http://www.OIT-WED.com), consulté le 20 février 2021.

#### **IV.5.1. Entrepreneuriat féminin et autonomie des femmes**

Aujourd'hui, le monde de l'entreprise apparaît comme un univers largement marqué par la gente masculine. « *Les femmes patronnes sont rares ; elles font figure d'exception. En effet, le plus souvent, les femmes ne sont pas seules à la tête des entreprises : elles figurent aux côtés de leur conjoint, tenant un rôle qui, bien qu'essentiel au sein de l'activité, est passé sous silence dans les sources administratives* »<sup>176</sup>. Porter attention à la place des femmes dans les petits établissements industriels et commerciaux durant ce moment, amène à comprendre le réveil de la femme dans la création et la démarche de l'autonomisation. L'ancrage familial constitue même, pour certains, l'un des éléments de définition de l'identité sociale et professionnelle des entrepreneurs. Mener l'étude des femmes dans l'univers de l'indépendance engendre dès lors la question des rapports entre rôle économique et rôle social.

En outre, lorsqu'on s'intéresse au monde de la petite entreprise chez les entrepreneures des communes de Yaoundé 2 et 4, l'angle de vue se complexifie et s'enrichit puisqu'au questionnement relatif aux articulations entre rôles économiques et familiaux s'ajoute la recherche de l'autonomisation chez les femmes.

L'engagement des femmes dans le monde de la boutique, des secrétariats, des ventes en gros, des commerces en ligne, des ateliers divers même s'il n'est pas forcément attesté tel quel chez les hommes, permet de rendre ces dernières plus autonomes. En effet la déclaration des femmes ou encore leur montée au sens des chefs d'entreprises évolue dans le monde de l'entreprise à Yaoundé, au rythme des transformations économiques et politiques.

Dans la nomenclature sociale, *les hommes sont largement majoritaires parmi les entrepreneurs inscrits au Registre*<sup>177</sup> de commerce dans les communes au lendemain des années 80. En effet, dans tout le Cameroun, la propriété de boutiques par les femmes décline d'une date assez récente surtout après le Programme d'Ajustement Structurel (PAS) dont le chef de famille n'avait plus les ressources suffisantes pour satisfaire les besoins élémentaires de la famille.

#### **IV.5.2. Les difficultés de l'entrepreneuriat à taille importante chez les femmes**

Dans l'optique de réussir leurs projets d'entreprise, les entrepreneures des communes de Yaoundé 2 et de Yaoundé 4 se retrouvent confrontées à des situations de doutes et de remises

<sup>176</sup> Henriette BETODEN, chef bureau coopération Yaoundé 2, (entretien du 23/04/2021).

<sup>177</sup> Dorine HAMON et Honoré FULLER, *Femmes et emploi: le défi de l'égalité*, Sillery, Presses de l'Université du Québec.1986.

en cause. Elles remettent en cause ce que pensent les autres, car pour la plupart des gens, il n'est pas imaginable de sortir du cadre du salariat ou avec ou sans rendement on est payé et à l'abri du risque pour se lancer vers l'inconnu où il faut se battre pour s'en sortir et où on est son propre chef, pouvant courir à tout moment vers la faillite et la perte de tout son investissement. Ainsi, pour la majorité, la question entre salariat et entrepreneuriat ne saurait se poser ; l'abri offrant plus de sécurité que le risque.

Voulant absolument réussir dans leurs projets, les femmes explorent toutes les pistes possibles de réflexion et créent une zone de doute. Ce doute est bénéfique car il permet de faire évoluer positivement le projet des entrepreneures des communes de Yaoundé 2 et de Yaoundé 4, mais il peut également freiner si elles ne mettent pas en place des méthodes pour prendre confiance en elles et de leurs capacités à pouvoir produire et gérer des richesses.

Ici, l'important est de ne pas rester sur les doutes, de les utiliser pour s'améliorer, pour transformer l'activité, pour évoluer, pour oser, prendre le risque et également investir gros pour avoir un meilleur rendement et apporter sa contribution au bien-être économique du pays. Car, le petit commerce, sans fonction productive de grande envergure, tout comme les petites entreprises, dont la structure s'apparente au type de production préindustriel, est longtemps resté négligé même si, depuis peu, certaines ont montré le dynamisme des petites structures de production de richesse promettant une évolution croissante de l'activité en fonction de l'accompagnement qui va s'offrir à elles.

#### **IV.5.3. Plan communal d'aide aux entreprises des femmes et à la formation**

Il est intéressant, en outre, de noter que les femmes disposent du droit de vote aux élections municipales depuis les années 1990. La femme est en effet électrice dans les communes. Elle peut aussi être élue à la tête de cette institution comme ce fut le cas au sein des mairies de Yaoundé 4 et 5 ; Bangangte également en guise d'illustration.

Les impératifs économiques poussent alors à favoriser l'activité commerciale des femmes dont l'essor correspond également au mouvement général d'émancipation féminine. Le droit commercial et entrepreneurial vise à protéger l'entrepreneuriat de la femme. Les femmes dans les communes de Yaoundé 2 et Yaoundé 4 peuvent profiter des bénéfices dans l'exercice de leurs activités commerciales et entrepreneuriales à partir des bases préalablement établies. Ainsi, si les femmes dans les communes peuvent librement disposer de leur autonomie depuis les indépendances, elles peuvent également s'engager dans le secteur entrepreneurial pour investir dans le sens de développement. Elles disposent d'un service social chargé

d'accompagner ces dernières. Il s'agit là d'une intervention positive au sujet de l'appui des pouvoirs publics en faveur de la gente féminine.

*Oui. Bien sûr. Je dis que le service social c'est eux qui vont vous renseigner sur ce qui est là-bas ; ce qu'ils font exactement pour pouvoir accompagner les femmes. Parfois quand il y a des journées ; des activités au niveau des affaires sociales ; vous voyez les femmes venir faire des expositions ici, elles viennent exposer ce qu'elles font ; l'artisanat ; la couture, d'autres font la cuisine elles vendent sur place. Donc c'est eux qui peuvent vous dire en détails ce qu'ils font exactement pour pouvoir réunir ces femmes-là de temps en temps »<sup>178</sup>.*

Il emboîte le pas en précisant que :

*Nous recevons également des dossiers venant de la sous-préfecture sur demande du sous-préfet afin de permettre à une multitude de femmes de bénéficier des formations qu'offre la mairie et des financements qui vont avec ; ça entre toujours dans le processus de promotion de la femme. À Nkolndongo au centre de promotion de la femme et de la famille, c'est beaucoup plus les femmes qui y sont. C'est davantage les femmes parce que nous recevons des demandes dans ce sens-là, le maire les oriente là-bas pour acquérir des connaissances pratiques. De même, l'école pratique d'agriculture de Binguela est l'une des écoles avec laquelle nous travaillons. Ainsi, de temps en temps nous organisons des formations dans les domaines de l'agriculture, l'élevage et où on incite les femmes à être davantage présentes afin d'acquérir les connaissances nécessaires pour leur autonomisation.<sup>179</sup>*

Ainsi l'Etat dispose des techniques et stratégies nécessaires pour aider les femmes dans les entreprises bien qu'elles ignorent la réalité de ce plan d'aide. Au Cameroun, beaucoup de personnes ignorent encore qu'il existe un budget communal qui doit accompagner l'entrepreneuriat féminin.

#### **IV.5.4. Motivations et différences ethniques des femmes dans les communes de Yaoundé 2 et Yaoundé 4 dans le processus de création d'entreprise**

La prolifération des petites entreprises des femmes se manifeste différemment selon les ethnies des entrepreneures; on observe une féminisation croissante du monde de l'atelier de couture, des boutiques vestimentaire, et des boutiques alimentaires dans les communes de Yaoundé 2 et 4. Pour les entrepreneures allogènes, il y a une diminution progressive des déclarations d'entreprises par les femmes autochtones. Et, dans cet élan entrepreneurial, les

<sup>178</sup> Henriette BETODEN, chef bureau coopération Yaoundé 2, (entretien du 23/04/2021).

<sup>179</sup> Georges ONANA, Chef Service Affaires Sociales, Yaoundé 4, (entretien du 20/04/2021).

femmes restent dans la motivation selon leurs difficultés et surtout, face à la conjoncture d'où la déclaration de cette femme

*avec le monde qui avance et tout on a compris que ça ne collait pas dans certaines maisons parce que l'homme qui se retrouve seul avec toutes ces tâches ce n'était pas facile ; du coup la femme a décidé de par sa force, l'amour parfois de nos enfants qu'on a de se chercher parce qu'on a eu des situations où l'homme n'est pas là et on retrouve des femmes qui manquent de quoi manger et tout et puis on s'est dit bon pourquoi pas nous aussi ? Pourquoi on ne peut pas se lever le matin pour chercher quelque chose à faire, du coup c'est là que vient un peu le sujet de l'entrepreneuriat féminin. On s'est dit que bon on dit souvent que la femme demande, pourquoi la femme ne peut pas aussi donner ? Donc pour moi l'entrepreneuriat féminin c'est quelque chose, c'est à cause des impacts de la vie qui ont poussé la femme à se lever et dire que moi aussi je peux aller chercher pour contribuer au développement de l'économie de la famille et aussi de la société<sup>180</sup>.*

C'est dans cette optique qu'on voit clairement la détermination de la femme dans le monde entrepreneurial et les différentes mouvances au sein des ethnies qui composent la population de Yaoundé 2 et 4.

#### **IV.6. LES INDICATEURS LATENTS DE L'ENGAGEMENT DES FEMMES DANS LE MONDE DE L'ENTREPRISE**

De nos jours, si l'inscription au registre du commerce et la création d'entreprises est prioritairement faite par les hommes, on constate néanmoins la présence des femmes dans certaines situations légales particulières où, la femme procure certains avantages juridiques dans l'entrepreneuriat. L'infériorité numérique des femmes déclarées commerçantes peut également être nuancée par l'importance d'inégalité de sexe. L'observation des comportements des femmes permet en effet de constater l'importance de la structure sociale dans le monde entrepreneurial.

##### **IV.6.1. L'influence de la situation matrimoniale dans la survie de l'entreprise**

La forte proportion de femmes divorcées et de veuves parmi les petites entrepreneuses atteste du décalage entre les déclarations officielles et la réalité de la participation féminine au monde de l'atelier et de la boutique. La participation des épouses à l'investissement dans la petite entreprise explique le fait que les veuves de petits commerces n'ont pas assez de moyens pour avoir des activités commerciales concrètes, elles ont pour la plupart des petits commerces

---

<sup>180</sup> Stéphanie MAKAMDOUM, Yaoundé 4, (entretien du 20/04/2021).

de survie qui ne sont pas souvent bien achalandés. Très fréquemment associées au travail du petit entrepreneur, elles apparaissent les plus capables de mener à bien les entreprises de petites tailles car la motivation est plus accentuée au vu des responsabilités qui les incombent.

Il semble donc nécessaire, pour étudier la participation des femmes dans le monde de l'entrepreneuriat, de ne pas s'en tenir aux seules données statistiques issues de documents officiels mais plutôt d'envisager de décrire les types de configurations relationnelles au sein desquelles les entrepreneures femmes prennent place.

#### **IV.6.2. Les femmes dans les communes de Yaoundé 2 et Yaoundé 4 au cœur du dispositif des réseaux d'entreprises**

Ici on remarque que c'est pour dépasser l'espace étroit de la parenté et caractériser une configuration relationnelle faite d'un lien fort que les femmes cherchent à s'autonomiser à travers l'entreprise. La création d'entreprises par des femmes apparaît alors comme une occasion privilégiée de renouveler les appuis et les ressources commerciales des femmes. On trouve des exemples similaires dans d'autres communes où on observe la mobilité des femmes dans la création entrepreneuriale. Dans ce cas, l'alliance matrimoniale ne s'accompagne pas d'un déploiement des réseaux.

Le rôle des entrepreneures dans le cadre de l'entrepreneuriat varie également selon le contexte. *Elles sont sollicitées au gré des conjonctures économiques et la cherté de la vie*<sup>181</sup>. Les femmes développent un nouveau secteur d'activité, la confection, tout en opérant un déploiement géographique dans les communes de Yaoundé 2 et Yaoundé 4. La stratégie de la diversification porte ses fruits. L'ouverture sur de nouvelles activités est également le produit de la volonté d'avancer et d'être autonome. En effet, les femmes offrent, dans les moments de crise, une fonction assurantielle cruciale pour le développement dans les communes de Yaoundé 2 et Yaoundé 4.

Les femmes se positionnent donc souvent comme un membre central de l'activité entrepreneuriale dans les communes de Yaoundé 2 et Yaoundé 4, à la fois au moment de la création de l'entreprise, par l'apport de ressources patrimoniales, dans la gestion de l'établissement puis grâce à l'alliance des forces de travail dans la boutique ou dans l'atelier.

---

<sup>181</sup>Martin GUAY, « Carrières de femmes cadres au mitan de la vie », in *Gestion*, vol17, 1992, pp. 60-67.

On peut stratégiquement observer une diversification des activités grâce à un déploiement géographique des réseaux porté par les femmes et aussi la volonté, à partir des sources disponibles ici, de dresser un bilan de la participation des femmes dans le monde de l'atelier et de la boutique.

En effet, comme on a tenté de le montrer, cette participation, souvent masquée dans les documents administratifs, est fonction à la fois de facteurs politiques et institutionnels, induits notamment par la situation juridique tant des femmes commerçantes que des entrepreneurs étrangers, de facteurs économiques qui sont liés aux contextes du marché de la petite entreprise dans les communes de Yaoundé 2 et Yaoundé 4 et de conjonctures micro sociales, propres aux configurations dans lesquelles les femmes s'insèrent. Mais l'ensemble des données contribue, néanmoins, à nuancer l'indépendance de ces femmes entrepreneuses dans les communes de Yaoundé 2 et Yaoundé 4.

Pour la plupart des femmes exerçant dans l'entrepreneuriat, elles payent notamment une forte dépendance vis-à-vis du conjoint. De ce fait, les difficultés semblent, de ce fait, accrues pour les femmes qui ne bénéficient pas, dans les communes de Yaoundé 2 et Yaoundé 4, des mêmes appuis et informations que les entrepreneurs. À l'exception de certaines, telles que les femmes, qui semblent au contraire trouver dans le monde de l'entreprise, l'occasion de réaliser leur indépendance. Ainsi dans l'épreuve de la conjoncture après la PAS, plusieurs exemples attestent du rôle très important des femmes qui prennent les commandes de l'entreprise.

Je compare ici des femmes issues de deux sondages différents, les données relatives aux communes de Yaoundé 2 et 4 sont issues d'un échantillon consacré spécifiquement aux petites entrepreneuses sur l'ensemble des femmes.

#### **IV.6.3. L'entreprise des femmes assistées par des hommes dans les communes de Yaoundé 2 et de Yaoundé 4**

Le plus souvent, les femmes ne sont pas seules à la tête de leurs propres entreprises, elles figurent aux côtés de leur conjoint, tenant un rôle qui, bien qu'essentiel au sein de l'activité, est passé sous silence dans les sources administratives. Porter attention à la place des femmes dans les petits établissements industriels et commerciaux amène à considérer le couple, et non plus l'individu, comme agent économique.

Dans ce monde entrepreneurial, beaucoup de femmes se sentent protégées dans l'entreprise quand elles sont accompagnées d'hommes, elles trouvent ainsi le moyen d'agir tout en étant rassuré qu'en cas de difficultés, elles seront assistées par les hommes, elles peuvent ainsi se permettre certains égards. C'est le cas de l'entreprise MS GROUP Sarl basée à Yaoundé IV et qui est constitué de quatre collaborateurs ; lesquels collaborateurs sont actionnaires à part égale et partagent un espace commun ; chacun ayant ses responsabilités bien définies.

La particularité de cette entreprise est qu'elle a en son sein deux hommes et deux femmes et qu'ils sont soutenus par la commune de Yaoundé IV car faisant dans le tourisme, la mairie bien souvent les sollicite pour l'organisation des randonnées pendant les vacances avec la jeunesse dans le cadre des activités de vacances ; ou encore quand elle reçoit des convives externes dans le cadre des visites ou des partenariats. Les salaires et les avantages ici sont répartis de manière égale car les parts de l'entreprise sont de 25% pour chacun d'eux. Ainsi, bien que souvent mise à l'écart, il arrive que les femmes au même titre que les hommes aient des mêmes privilèges en termes de rendement bien que les hommes ne soient pas toujours ravis

En définitive, on relève ici que l'entrepreneuriat féminin à dans les communes de Yaoundé 2 et Yaoundé 4 rencontre des difficultés diverses. Ceci à cause de la culture non favorable à l'accompagnement de la femme dans l'esprit de l'entrepreneuriat. Nous avons pu observer que cela est lié à des nombreux facteurs qui occasionnent cette prestation plus ou moins négative. Ainsi, dans ce chapitre nous a permis de présenter les facteurs socioculturels non favorables à l'entrepreneuriat féminin à Yaoundé II et IV, les entraves liées à l'ingénierie sociotechnique des stratégies de l'entrepreneuriat féminin à Yaoundé II et IV, le conflit du genre en milieu entrepreneurial, les freins culturels et sociaux chez les femmes entrepreneures, entrepreneuriat des femmes et autonomie et enfin les indicateurs caches de l'engagement des femmes dans le monde de l'entreprise.

## **CONCLUSION GÉNÉRALE**

Rendu aux dernières lignes de ce travail de recherche dont l'intitulé est « la promotion de l'entrepreneuriat féminin par les maires au Cameroun : Contribution à l'analyse du processus d'autonomisation économique des femmes dans les communes d'arrondissement de Yaoundé II et Yaoundé IV », il convient de rappeler les éléments structurants de son développement. La présente recherche naît de l'observation faite selon laquelle, malgré les dispositions juridiques, institutionnelles et politiques en faveur de la promotion de l'entrepreneuriat féminin au Cameroun, seule une minorité de femmes s'y lancent sans réel accompagnement des acteurs et organismes de développement, soulevant ainsi la question de l'implication de ces acteurs (notamment les communes) dans les initiatives féminines de création ou de développement d'entreprises.

Il s'agit d'une recherche qui s'inscrit dans une dynamique de contribution à l'avancement de l'état de la problématique de l'autonomisation économique des femmes en Afrique et à l'égalité de genre. Elle se meut dans le champ de la recherche sous un prisme sociologique cherchant à lire la dynamique entrepreneuriale camerounaise par l'apport des communes de Yaoundé 2 et 4 dans le renforcement des capacités et possibilités des femmes à conduire un réel projet d'entreprise ; surtout quand on entrevoit les contraintes socioéconomiques et politiques de l'émergence d'une société camerounaise d'égalité de genre.

Aborder le sujet sous ce prisme a suscité la formulation de questionnements servant de base logique et méthodologique à notre étude. Ainsi avons-nous formulé une question principale et trois questions subsidiaires. La question centrale interrogeait la contribution de l'entrepreneuriat communal dans l'autonomisation des femmes dans les communes de Yaoundé II et IV.

Posée comme telle, ces questions ont nécessité des propositions de réponses permettant de mener la recherche avec ordre et vigueur sans pour autant évacuer la curiosité qui caractérise toute quête scientifique. L'hypothèse centrale de la recherche stipulait que les maires des communes de Yaoundé II et IV promeuvent l'entrepreneuriat féminin à travers un corpus de principes, de politiques et de mécanismes d'actions formelles et dynamiques. Pour expliquer ces principes, identifier les mécanismes d'action et présenter leurs limites, des hypothèses secondaires ont été formulées comme suit. La première stipule qu'à travers des projets, des financements, des initiatives communales, les femmes sont mieux outillées sur la mise en place des activités génératrices de revenus au sein des communes de Yaoundé II et IV. Pour la seconde, l'appropriation faites des initiatives mises en œuvre par les élus afin de promouvoir

l'entrepreneuriat féminin ne permettent pas suffisamment l'autonomisation économique des femmes dans les communes de Yaoundé II et IV. La troisième et dernière hypothèse secondaire suggère que les contraintes dans la construction du projet d'entreprise par les femmes résident d'une part dans les capacités et qualités personnelles de ces entrepreneures et dans la rigidité du climat juridique et politique des affaires au Cameroun.

La confrontation de ces hypothèses de recherche avec le terrain s'est structurée autour de techniques et d'outils méthodologiques propres à la recherche qualitative en sciences sociales. Le choix du qualitatif se justifie dans le cadre de cette recherche par le besoin de comprendre les actions et interactions formelles et informelles qui configurent le système d'accompagnement des femmes dans le développement de leurs initiatives entrepreneuriales. A cet effet, la recherche a mobilisé la recherche documentaire, les entretiens semi-directifs et l'observation directe libre.

La recherche documentaire nous a permis de disposer d'une importante quantité d'informations dans les journaux, magazines et surtout dans les rapports des ONG et autres organismes étatiques et organisations internationales. Par le biais de l'observation directe nous avons eu la possibilité d'observer les attitudes des femmes entrepreneures dans leurs différentes activités et l'appropriation des connaissances et compétences acquises dans les rapports avec les acteurs communaux.

L'étude s'est prêtée à une analyse de contenu qualitatif afin de mettre en exergue les sens manifeste et latent des éléments étudiés, puis les variables sociodémographiques des enquêtés, leurs motivations, leurs appartenances, leurs agencements. Une analyse dont les résultats, dans leur interprétation, ont eu pour support principal un cadre théoriques composés de deux théories dont celle du leadership participatif et celle du noyau central. La première a permis de montrer comment, en s'impliquant dans le processus d'accompagnement de leurs projets d'entreprises, les entrepreneures de Yaoundé 2 et de Yaoundé 4 se meuvent en actrices à part entière de leur développement personnel et du développement socioéconomique de leurs communes. La seconde théorie quant à elle a offert la possibilité à notre recherche de comprendre les représentations que ces femmes se font d'elles-mêmes, de la configuration qu'elles font de leur place dans le système communal de développement local et les possibilités de restructuration de cet ordre dans leur vœu de contribuer au développement de la collectivité.

Le présent travail s'organise autour de deux principales parties ; chacune composée de deux chapitres. La première partie, « état des lieux de l'entrepreneuriat féminin au Cameroun,

offre une vue panoptique de la situation des femmes dans le monde de l'entrepreneuriat au Cameroun. Le premier chapitre fait un arrêt sur les digues, à la fois sociales, économiques, juridiques et personnelles, à la féminisation de l'entrepreneuriat camerounais et analyse les mécanismes d'engagement des femmes dans ce domaine. Il ressort de ce chapitre que l'entrepreneuriat féminin est un phénomène dont l'ampleur est mondiale et qui revêt un enjeu politique d'intégration du Cameroun dans le grand ensemble des nations unies dont l'objectif est de forger une société égalitaire dans tous les aspects de la vie quotidienne. Malgré la volonté manifeste de promouvoir l'entrepreneuriat féminin, les politiques publiques et les initiatives communautaires se heurtent à de nombreux obstacles dont le manque d'appui technique, la faible culture d'entreprise, l'inexistence de réseaux professionnels et la faible estime de soi chez les femmes porteuses de projets d'entreprises pour ne citer que ces quelques faits.

D'où la nécessité de les accompagner tout au long du processus de maturation et de développement de leurs projets (Chapitre II) par l'action des organisations comme l'AFAWA, l'OIT, PLAN CAMEROUN, le MINADER et les communes d'arrondissements. Des actions qui vont davantage dans le sens du renforcement des capacités par la fourniture d'outils et de services consultatifs dans le cadre des formations dispensées à ces actrices du développement. Ce second chapitre présente donc les dynamiques d'accompagnement des femmes dans l'entrepreneuriat à travers une analyse des politiques, des dispositifs juridiques et des stratégies institutionnelles mises en œuvre à cet effet.

La seconde partie table sur l'appropriation des actions communales de promotion de l'entrepreneuriat féminin (chapitre III) et les blocages à ces actions (chapitre IV).

Quelles sont les activités menées dans le cadre de la promotion de l'entrepreneuriat féminin dans les communes de Yaoundé 2 et 4 et comment les entrepreneures se les approprient ? C'est la question à laquelle le chapitre 3 essaie d'apporter une réponse en montrant comment les représentations sociales de l'entrepreneuriat féminin inhibent la capacité des femmes à capitaliser de manière efficiente les acquis des formations en lien avec la création d'entreprise initiées par les communes ; puisqu'étant toujours attachées à la peur de l'échec et ne disposant pas de connaissances véritables sur les procédés de management culturel et/ou de pluralisme managérial pour adapter l'apport théorique des institutions accompagnatrices à la réalité du terrain des urbanités camerounaises.

Quant au chapitre IV, il propose une analyse sociologique des pesanteurs socioculturelles, économiques, techniques et environnementales à la pleine réalisation de la

dynamique de promotion et d'accompagnement des initiatives féminines d'entrepreneuriat dans les communes de Yaoundé II et IV. Il peut être retenu à son issue que le poids de la tradition, les croyances magico-religieuses, les idéologies politiques, les incompétences managériales, le poids de la famille et les la rareté du financement sont autant d'éléments qui rendent difficile le plein investissement entrepreneurial des femmes de Yaoundé II et de Yaoundé IV.

Le déroulement de ces différentes parties de notre travail permet de confirmer l'idée selon laquelle il existe un ensemble de stratégies politiques, de principes juridiques et de mécanismes sociaux que les communes d'arrondissement mobilisent afin de booster l'entrepreneuriat féminin dans ses aspects économiques et managériaux. Ces acteurs institutionnels que sont les mairies initient des actions de financement, de formation, de consultation et de coaching pour outiller les femmes dans la mise en place de leurs activités génératrices de revenus. Sauf que, la manière dont ces entrepreneures reçoivent ces initiatives formelles ne permettent pas la pleine capitalisation des ressources mobilisées par les élus locaux. La mise en application des lois du management reste une difficulté pour elles ; tout autant que le choix du secteur d'activité lors de l'entrée dans le monde entrepreneurial. Autant d'éléments qui, additionnés à un environnement juridique et fiscal des affaires peu propice et à la survivance de certaines pratiques et croyances sociales et religieuses, constituent d'énormes freins à la pleine réalisation économique de la femme entrepreneure de Yaoundé II et Yaoundé IV.

Il faut dès lors, dans la logique de surpasser ces blocages, initier un certain nombre d'actions allant dans le sens d'un reconditionnement de la femme et de son image sociale. Après quoi l'on pourra développer des stratégies techniques et économiques de promotion de la féminisation de l'entrepreneuriat camerounais car, l'entrepreneuriat féminin est d'abord contingent du regard de la société sur la femme. Regard qui peut avoir une incidence sur la manière de s'auto-représenter et impacter par conséquent les résultats de ses actions par la baisse de l'estime de soi.

Toutefois, nous pensons qu'une fois la question sociale résolue, il pourra se pencher sur la relève de défis techniques et ainsi engranger d'importants changements résidant dans des actions aussi simples que complexes. Nous recommandons à cet effet de :

- Eduquer les jeunes filles à l'entrepreneuriat à travers l'inculcation des principes entrepreneuriaux ;
- Sensibiliser toutes les sphères de la population afin d'élargir le seuil des bénéficiaires lors des campagnes de financement et de formation ;

- Encourager l'entrepreneuriat féminin en allégeant les charges fiscales des femmes entrepreneures ;
- Favoriser la formation des femmes dans les secteurs novateurs afin d'accroître leur participation dans ces domaines (NTIC, management, business développement, coaching,) ;
- Elargir les domaines de formation dans les centres de promotion de la femme et de la famille ;
- Créer un service de suivi de projet au sein des communes ;
- Multiplier les partenariats avec les communes occidentales en faveur des femmes ;
- Permettre aux femmes d'avoir les mêmes chances de bénéficier des financements des communes ;
- Recenser et évaluer les meilleurs secteurs dans lesquels les femmes peuvent créer et développer leurs entreprises ;
- Apporter un appui personnalisé aux entreprises, y compris des formations à l'entrepreneuriat, à la gestion de la continuité des activités et aux compétences non techniques, qui répondent aux besoins des femmes et des hommes ;
- Amener les femmes à mettre sur pieds des institutions d'autofinancement par des partenariats avec les banques et micro finances ;
- Faciliter l'accès au financement en ouvrant aux femmes entrepreneurs différentes possibilités en la matière, dont les institutions financières conventionnelles, mais aussi des mécanismes de financement moins conventionnels, tels que les investisseurs et les partenaires des communes ;
- Donner plus de voix aux femmes entrepreneurs et renforcer leur représentation en créant des réseaux de soutien au sein des communes et faciliter leur participation aux différentes associations et activité.

Comme l'écrit Catherine BILOA FOUA<sup>182</sup>,

*il ne s'agit plus simplement de promouvoir l'entrepreneuriat féminin en favorisant la création de micros entreprises impulsées et dirigées par des femmes, mais d'élaborer une politique économique en faveur de l'éclosion d'une véritable dynamique entrepreneuriale des femmes dans le secteur*

---

<sup>182</sup> Catherine BILOA FOUA, « Dynamisme entrepreneurial des femmes camerounaises. Etude de cas de développement d'entreprises » (Thèse de doctorat), Bordeaux : Université de Bordeaux, 2014.

*formel. Sur un plan général, il s'agit de penser à l'amélioration de l'environnement des affaires.*

Pour dire en réalité que la difficulté réelle des femmes qui s'investissent dans l'entrepreneuriat est certes contenu dans images construites sur et autour d'elles par la société et par elles-mêmes, ma l'instauration d'un climat des affaires favorable aux niveaux national et sous régional aura pour impact la maximisation des chances de réussite de celles-ci dans les secteurs d'activité dans lesquels elles se lancent.

Cette recherche n'est donc, au demeurant, qu'une contribution à la lecture de la problématique plus globale de l'autonomisation de la femme africaine sur les plans socio-économique et professionnel. Elle ne s'est pas faite sans écueil ; puisqu'ayant mobilisé des cadres méthodologiques et théoriques d'analyse auxquels le chercheur peut parfois mêler sa subjectivité. Toutefois, un effort d'objectivation a été fait afin de prétendre à la scientificité des résultats de recherche. Il s'agit donc, pour ainsi dire, d'un travail perfectible dont la disposition à la critique constructive constitue le tremplin à une scientificité plus poussée.

## BIBLIOGRAPHIE

### OUVRAGES GENERAUX

- ❖ **BLANCHET, André**, *Dire et faire dire : l'entretien*, Paris, Armand Colin, 1991.
- ❖ **BOUDON, Raymond et BOURRICAUD, François**, *Dictionnaire critique de la sociologie*, Paris, PUF, 1983.
- ❖ **BOUSSOUF, Malika, et AYOUN, Monique**, *Musulmanes et laïques en révolte*, Paris, Hugo+Doc, 2014.
- ❖ **CROZIER, Michel**, *L'acteur et le système : les contraintes de l'action collective*, Paris, PUF, 1977.
- ❖ **DELAS, Jean., Pierre, et MILLY Bruno**, *Histoire des pensées sociologiques*, Paris, Armand Colin, 2015, (4<sup>e</sup> édition).
- ❖ **GRAWITZ, Madeleine**, *Méthodes des sciences sociales*, Paris, Dalloz, 2001, (11<sup>o</sup> édition).
- ❖ **HERITIER, Françoise**, *Masculin et Féminin : la pensée de la différence*, Paris, ed Odile Jacob, 2002.
- ❖ **LOUBET DEL BAYLE, Jean Louis**, *Initiation aux méthodes des sciences sociales*, Paris, l'Harmattan, 2000.
- ❖ **MENDRAS, Henri**, *Elément de sociologie*, Paris, Armand colin, 1967.
- ❖ **MBONJI EDJENGUELE**, *Les cultures de développement en Afrique*, Yaoundé, PUY, 1998.
- ❖ **QUIVY, Raymond., et VAN CAMPENHOUDT, Luc**, *Manuel de recherche en sciences sociales*, Paris, Dunod, 2011, 4<sup>eme</sup> édition.
- ❖ **ROBBINS, Anthony.**, *Pouvoir Illimité*, Paris, pnl, 2013.
- ❖ **ROUQUETTE, Michel Louis., et FLAMENT, Claude**, *Anatomie des idées ordinaires : comment étudier les responsabilités sociales*, Paris, Armand Colin, 2003.

### OUVRAGES SPECIFIQUES

- ❖ **BARRERE, Morrison**, *Le sexe du travail : structures familiales et system productif, vers une sociologie des rapports entre hommes et femmes*, Grenoble : Presse Universitaires de Grenoble, 1984.
- ❖ **BARTH, Elisabeth., et FALCOZ, Christophe**, *Le Management de la Diversité : Enjeux, fondements et pratiques*, Paris, l'Harmattan, 2005.
- ❖ **BERAZI, Mohammed**, *Entrepreneuriat féminin au Maroc : Environnement et contribution au développement économique et social, Investment Climate and Business Environment (ICBE)*, Rabat : Université Mohammed V, 2011.
- ❖ **BOURDIEUX, Pierre**, *La domination masculine*, Paris, Seuil, 1998.
- ❖ **DESROSIERS, Jean**, *Conseil la femme : l'équité en emploi pour l'amélioration de statut de femmes*. Paris, PUF, 1993.
- ❖ **DIAR, Fail**, *L'entrepreneuriat féminin au Sénégal : La transformation des rapports de pouvoirs*, Montréal, L'Harmattan, 2018.
- ❖ **DJOMHOUE, Priscille**, *Les relations nouvelles entre hommes et femmes, préalable au développement de l'Afrique*, Yaoundé, CLE, 2010.
- ❖ **TIMMONS, et ANDREW, Jeffrey**, *New venture creation: entrepreneurship for the 21st century*, Irwin, 1994.
- ❖ **ELA, Jean Marc.**, *Innovations sociales et renaissance de l'Afrique noire. Les défis du « monde d'en bas »*, Paris, l'Harmattan, 1998.
- ❖ **HAMON, David, et FULLER, Henry**, *Femmes et emploi : le défi de l'égalité*. Sillery, Presses de l'Université du Québec, 1986.
- ❖ **HOUSSOU GANDONOU**, *Fondements éthique du féminisme : réflexion à partir du contexte africain*, Paris, Globethics, 2016.
- ❖ **LAMANDE, Jacques**, *L'égalité professionnelle dans le monde de l'emploi*, Paris, l'Harmattan, 2019.
- ❖ **LAUFER, Jay.**, *L'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes*, Paris, Editions La Découverte, 2014.
- ❖ **MARCH, James., et HERBERT, Simon**, *Organizations*, News York, John Willey& Sons, 2e ed, 1993.
- ❖ **MARUANI, Margaret**, *Travail et emploi des femmes*, Paris, La Découverte, 2011, (5<sup>eme</sup> édition).
- ❖ **MERGER, André**, *Les Travailleurs Algériens en France*, Paris, CNRS, 1956.

- ❖ **MINKANDA, Alain Patrice**, *Système de gestion et d'évaluation du rendement au travail*, Antario, Edilivre, 2017.
- ❖ **PATUEL, Robert**, *Dynamiques Entrepreneuriales et Développement Economique*, Paris, l'Harmattan, 2007.
- ❖ **RAJEMISON, Sara**, *Femmes entrepreneurs et dynamiques entrepreneuriale : le cas de Madagascar. Les facteurs de performance de l'entreprise*, Ed Aupelf-VREF, 1995.
- ❖ **ROME, Michel Claude**, *Anatomie des idées ordinaires : comment étudier les responsabilités sociales*, Paris, Armand Colin, 2003.
- ❖ **TCHOUASSI, Gérard**, *Limite du fonctionnement du couple Etat/marché : une analyse exploratoire de l'entrepreneuriat social et solidaire des femmes*, Ouagadougou, Les ed Ville, 2005, P52.

### ARTICLES SCIENTIFIQUES

- ❖ **ABRIC, Jean Claude**, « L'étude expérimentale des représentations sociales », in JODELET Dénise. (Ed.). *Les représentations sociales*. Paris, PUF, 1989, pp. 187-203.
- ❖ **ARDEN, Maurice**, « Pour comprendre et intégrer la problématique Genre et Développement : Historique, Fondements théoriques et instruments » in *Presse du GRAPS*, 2007, pp. 11-12.
- ❖ **ARMSTRONG, Pat**, « Theorizing Women's Work », Toronto, *Garamond Press*, 1990, pp. 97-99.
- ❖ **BERNIER, Michel., et LAFLAMME, Claude**, « S'éduquer et sortir des ghettos roses : des stratégies féministes efficaces ? », in *Actes du colloque de l'ICREF/CRIAW*, Gabrielle Lavigne, Tricia Burke et Manon Le Monde, éd., « Les définitions féministes des modes de vie sains et des sociétés sensibles à l'être humain ». Sudbury : The Scrivener Press, 2001, pp.135-154.
- ❖ **BISSILIAT, Jeanne., et VERSHUUR, Christine**, « Le genre : un outil nécessaire : Introduction à une problématique » *Cahiers Genre et Développement*, n°1, 2000, pp.50-54.
- ❖ **BLAZEAU, Dominique**, « Sept enquêtes sur les dépenses des ménages dans les pays de l'UEMOA », *Stateco*, Abidjan, 1999, pp. 92-93.
- ❖ **BOSERUP, Esther**, « La femme face au développement économique » in *revue Tiers monde*, 1983, pp. 698-699.
- ❖ **BOUDON, Raymond., et BOURRICAUD, François**, « Dictionnaire critique de la sociologie » in *Revue française de sociologie* ; Vol. 24, numéro 1, 1993, pp. 97-107.

- ❖ **DESCAMPS, Marc-Alain**, « Unir le masculin et le féminin », in *Imaginaire et inconscient*, deuxième édition, vol 2, 2003, pp.19-30.
- ❖ **DUMEZ, Henry**, « Qu'est-ce que la recherche qualitative ? » in *Le Libellio d'AEGIS*, vol.7, n° 4, 2011, pp.47-58.
- ❖ **ELIAS, Norbert**, « Norbert Elias et la théorie de la civilisation : Lecture et critique », in *Le sens social*, 2003, pp.268.
- ❖ **FAYOLLE, Alain**, « les dimensions structurantes de l'accompagnement en création d'entreprise », in *La revue des sciences de gestion*, décembre 2004.
- ❖ **WILSON, Fiona., KICKUL, Jill., et MARLINO, Deborah**, « Gender, Entrepreneurial Self-Efficacy and Entrepreneurial career intentions: implications for entrepreneurship education » in *Baylor university, Entrepreneurship Theory and Practice*, 31(3), 2007.
- ❖ **FRIEDMANN, Georges., et NAVILLE, Paul**, « Traité de sociologie du travail », in *Population*, 17<sup>e</sup> année, n°4,1962, pp. 119-129.
- ❖ **GASSE, Yves., et D'AMOUR, Alain**, « Profession entrepreneurs », les éditions transcontinentales, in *Fondation de l'entrepreneurship*, 2000, pp. 59-65.
- ❖ **GASSE, Yves., « [l'entrepreneur moderne : attributs et fonctions](#) », in [Revue Internationale de Gestion, vol 7, N° 4, 1993, P 4.](#)**
- ❖ **GOYETTE, Martin**, « Préparation à la vie autonome et insertion socioprofessionnelle des jeunes pris en charge par l'Etat : quelles interventions ? » in *société et jeunesse en difficulté*, n° 2, Aout 2006, pp.43-43.
- ❖ **GRAWITZ, Madeleine**, « Le travail des femmes », In *Revue française du travail*, 8<sup>e</sup> édition, 1946, pp. 663-670.
- ❖ **GUAY, Martin**, « Carrières de femmes cadres au mitan de la vie », in *Gestion*, vol17, 1992, pp. 60-67.
- ❖ **GUILBERT, Madeleine., MARUANI, Margaret et ROGERAT, Chantal**, « Le travail des femmes salariées » Paris, *Revue française du travail*. Vol 6, Numéro 8, 2006, pp 38-45.
- ❖ **GUILBERT, Madeleine**, « Les fonctions des femmes dans l'industrie », in, *Revue française de sociologie*, 1967, pp. 249-250.
- ❖ **HAMON, Dorine., FULLER, Honore**, « Femmes et emploi : le défi de l'égalité », in *Sillery*, Presses de l'Université du Québec.1986.
- ❖ **HENCHOZ, Caroline**, « Indépendance financière égalité et autonomie des femmes : une fausse promesse ? » in *Pensée Plurielle*, n°37, 2014, pp87-94.

- ❖ **HERNANDEZ, Emilienne**, « Entrepreneurship féminin en Côte d'Ivoire : l'entrepreneure et l'entreprise » in *Revue des PMO*, vol. 5, numéro 2, pp.7-13.
- ❖ **KAMDEM, Emmanuel**, « Pratiques d'accompagnement et performance : très petites et petites entreprises camerounaises en phase de démarrage », in CODESRIA, Dakar, 2011, pp 120-129.
- ❖ **LAUFER, Jean**, « L'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes est-elle soluble dans la diversité ? » in *Travail, Genre et Société*, vol. 1, numéro 2, 2009, pp. 29-54.
- ❖ **LO MONACO, Gregory.**, et **LHEUREUX, Florent**, « Représentations sociales : théorie du noyau central et méthode d'étude » in *Revue électronique de Psychologie Sociale*, numéro 1, 2007, pp. 55-64.
- ❖ **MARSHALL, Katherine**, « Incomes of Younger Retired Women: The past 30 Years », in *Perspectives on labour and income*, vol1, 2000, pp.17-18.
- ❖ **MILLAND, Louis.**, et **FLAMENT, Claude**, « Les facettes d'une représentation sociale : nouvelle approche des effets de masquage » in *Les Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale*, vol.2, numéro 86, 2010, pp.213-240.
- ❖ **MINKANDA, Alain Patrice**, « Pour comprendre et intégrer la problématique Genre et Développement : Historique, Fondements, théoriques et instruments » in *Presse du GRAPS*, 2007, pp. 29-38.
- ❖ **AKINLOYE, Oludele**, « Les femmes, la pauvreté et le commerce informel en Afrique orientale et australe », in *Revue internationale des sciences sociales*, 2005, N°134, PP.134-151.
- ❖ **MISANGO, Susanne.**, et **ONGITI, Okoye**, « Do women entrepreneurs play a role in reducing poverty? a case in Kenya » in *International Review of Management and Business Research*, Vol. 2 Issue. 1, 2013.
- ❖ **MOLINIER, Pascal.**, et **ROGERS, Rebecca**, « Les femmes dans le monde académique : perspectives comparatives », in *Travail, Genre et Société*, n°39, 2006, pp.225-226.
- ❖ **MVENG, Edmond**, « La conception du temps », in *culture et civilisation*, ed Ethiopique, Dakar, n°6, 1976, pp. 61-70.
- ❖ **RYCKMANS, Helene.**, **MAQUESTIAU, Pascale**, « Population et développement : égalité de genre et droit des femmes », in *Mondes en Développement*, volume2, n°142, 2008, pp -67-82.

- ❖ **SELYE, Hans**, « Du rêve à la découverte : L'esprit scientifique », Montréal, les Editions la Press, 1937, p. 445.
- ❖ **SELYE, Hans**, « Du rêve à la découverte : l'esprit scientifique », in *communications et langages*, 1964, p.123.
- ❖ **SIKA, ELIEV., et BERNIER, Christiane**, « Perception de femmes cadres dans une entreprise typiquement masculine », in *Reflets*, n° 2, vol 3, 2005, pp. 87-113.
- ❖ **TIMMONS, Jeffrey**, « Exposé de sociologie : l'Entrepreneuriat », in *La disseration*, 2015, pp. 289-293.
- ❖ **TYLOR, Edward Burnett**, « Primitive culture: Researches into the development of mythology, philosophy, religion, language, art and custom », in *Cambridge University Press*, 2012, pp.76.
- ❖ **TURNER, John Charles., et REYNOLDS, Jean**, « Pourquoi la théorie de la dominance sociale a été falsifié », in *British journal of Social Psychology*, vol 42, 2003, pp. 199-206.
- ❖ **WILSON, Fabrice., KARNER, Kate., et MARLINO, David**, « Gender, Entrepreneurial Self-Efficacy and Entrepreneurial career intentions : implications for entrepreneurship education » in *Baylor Université ; Entrepreneurship Theory and Practice*. Vol. 31 Issue 3, 2001.

### THESES ET MEMOIRES

- ❖ **BERRARA, Mohammed**, « Entrepreneuriat féminin au Maroc : Environnement et contribution au développement économique et social. *Investment Climate and Business Environment (ICBE)*, University Mohammed V, Rabat, 2011.
- ❖ **BILOA FOUDA, Catherine**, « Dynamisme entrepreneurial des femmes camerounaises. Etude de cas de développement d'entreprises », (Thèse de doctorat), Bordeaux, Université de Bordeaux, 2014.
- ❖ **FOUEMEKOUNG, Marie Louise**, « Analyse genre des projets de développement dans le domaine de l'emploi : cas du projet intégré d'appui aux acteurs du secteur informel », (Mémoire de Master Professionnel en Genre et Développement), Yaoundé, Université de Yaoundé, 2012.
- ❖ **GIASSON, François**, « Perception et actualisation des facteurs de promotion chez les femmes cadres de grandes entreprises québécoises francophones du secteur privé », Montréal, Université du Québec, 1981.

- ❖ **KOUTOU YINGA, Odile**, « Professionnalisation féminine et égalité des sexes au foyer : le cas de la ville de Yaoundé » (Mémoire de maîtrise en sociologie), Yaoundé, Université de Yaoundé 1, 2005.

### RAPPORTS DE RECHERCHE

- ❖ **KENYANJUI, Nathalie., et MAINA, Laure**, « Facteurs explicatifs de l'entrepreneuriat féminin en Afrique subsaharienne : Cameroun et Kenya », Rapport de Recherche du FR-CIEA 2013.
- ❖ **DESJARDINS, Simon., et ST-ONGE, André**, « Les facteurs qui affectent les entreprises féminines : Perspectives de croissance Le cas du Cameroun », Rapport BIT, BAD, mars 2016.

### TEXTES JURIDIQUES

- ❖ Politique nationale de promotion du genre au Cameroun 2011/2020.
- ❖ Quatrième Conférence mondiale sur les femmes organisée à Beijing en 1995.
- ❖ Déclaration de l'OIT sur la justice sociale pour une mondialisation équitable. Genève, 10 juin 2008.
- ❖ Déclaration Nationale de la Politique de la population (DPNP), par la Commission Nationale de la Population, Yaoundé, Mars 2002.
- ❖ Plan d'action national pour l'emploi des jeunes (PANEJ), 2016, 2020.

### WEBOGRAPHIE.

- ❖ <http://www.globenet.org/archives/web/2006/www.globenet.org/horizon-local/perso/defloc.html>, (consulté le 14/10/2019 à 15h40).
- ❖ <http://blog.wikimemoires.com/2011/02/developpemnt-local-origine-definition>, (consulté le 14/10/2019 à 15h50).
- ❖ [www.OIT.WED.com](http://www.OIT.WED.com), (consulté le 20/10/2019 à 18H 30).
- ❖ [www.OIT-WED.com](http://www.OIT-WED.com), (consulté le 20 février 2021).
- ❖ [www.oit/femme.com](http://www.oit/femme.com), (consulté le 23/04/2021 à 08h).
- ❖ [www.ong/femme.com](http://www.ong/femme.com) (consulté le 25/05/2021).
- ❖ [www.ong/femme.com](http://www.ong/femme.com) (consulté le 25/05/2021).
- ❖ [www.entreprise.com](http://www.entreprise.com), (consulté le 29/06/2021 à 13h).

- ❖ [http://europa.eu.int/comm/employment\\_social/equ\\_opp/strategy\\_fr.html](http://europa.eu.int/comm/employment_social/equ_opp/strategy_fr.html), (consulté le 30/06/2021).
- ❖ [www.ilo.org/wed](http://www.ilo.org/wed), (consulté le 15/07/2021 à 06 h 15).
- ❖ [www.oit/femme.com](http://www.oit/femme.com), (consulté le 03/07/2021 à 08h).
- ❖ [www.oit/femme.com](http://www.oit/femme.com), (consulté le 02/07/2021 à 07h 40).

## **ANNEXES**

## Annexe n°1 : Attestation de recherche

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
 République - Tchad - Bénin  
 \*\*\*\*\*  
 UNIVERSITE DE YAOUNDE I  
 \*\*\*\*\*  
 FACULTE DES ARTS, LETTRES  
 ET SCIENCES HUMAINES  
 \*\*\*\*\*  
 DEPARTEMENT DE SOCIOLOGIE  
 \*\*\*\*\*  
 B.P. 743 Yaoundé



REPUBLIC OF CAMEROON  
 France - West - Zairean  
 \*\*\*\*\*  
 THE UNIVERSITY OF YAOUNDE I  
 \*\*\*\*\*  
 FACULTY OF ARTS, LETTERS  
 AND SOCIAL SCIENCES  
 \*\*\*\*\*  
 DEPARTMENT OF SOCIOLOGY  
 \*\*\*\*\*

Siège : Bâtiment Annexe TALEN-UYI, à côté AUP

## ATTESTATION DE RECHERCHE

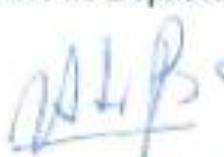
Je soussigné, professeur **NZHE ENGONO Jean**, Chef de Département de Sociologie de l'Université de Yaoundé I, certifie que monsieur **FONKOU Brice Baudouin**, matricule **12K283**, est inscrit en Master professionnelle Genre et développement, option Genre et Développement Économique et Technique. Il effectue, sous la direction du Professeur **Armand LEKA ESSOMBA** (Maître de Conférences), un travail de recherche sur le thème : *La promotion de l'entrepreneuriat féminin par les maires au Cameroun : cas des maires des communes de Yaoundé II et Yaoundé IV.*

Je vous serais reconnaissant de lui fournir toute information non confidentielle susceptible de l'aider dans cette recherche.

En foi de quoi, la présente attestation lui est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Yaoundé, le 13 EPI 2018

Le Chef de Département

  
 Pr. Jean Nzhe Engono 

## ANNEXE N°2 : LES GUIDES D'ENTRETIENS

### 2- GUIDE D'ENTRETIEN AVEC LES CADRES DES COMMUNES D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE II ET IV

ENQUETE DE TERRAIN POUR LA REDACTION D'UN MEMOIRE DE MASTER  
PROFESSIONNEL EN GENRE ET DEVELOPPEMENT

Mesdames, Messieurs,

Ce guide d'entretien est conçu et utilisé dans le cadre d'une recherche académique que nous menons actuellement pour la rédaction de notre mémoire de master professionnel en genre et développement sur le thème : « *La promotion de l'entrepreneuriat féminin par les maires au Cameroun : cas des maires des communes de Yaoundé II et IV.* ». Nous sommes conscients de toutes les règles éthiques liées à la recherche scientifique fondamentale et nous vous assurons que les informations que vous nous donnez restent confidentielles. Le rapport des verbatim dans le mémoire sera référencié par le code « *informateur* ». Nous vous prions alors de bien vouloir participer à la réussite de cette recherche.

#### FICHES SIGNALÉTIQUE

Nom(s) : .....

.

Prénom.....

.

Sexe:.....

...

-Poste de responsabilité:

.....

-Niveau d'étude:

.....

-Statut matrimonial :

.....

### **Thème 1 : Sur l'entrepreneuriat féminin à Yaoundé II et IV**

- Selon vous, l'entrepreneuriat c'est quoi ?
- Qu'entendez-vous par entrepreneuriat féminin ?
- Quelles sont les lois qui régissent la promotion de l'entrepreneuriat féminin au Cameroun ?
- Quelle est la vision de la mairie en rapport avec la promotion de l'entrepreneuriat féminin ?
- Quelles sont les politiques publiques de municipalité en faveur des femmes ?
- Quelles sont les stratégies et plans d'action en faveur des femmes ?

### **Thème 2 : Les activités des mairies en faveur de l'entrepreneuriat féminin**

- Quelles sont les méthodes de sensibilisation mises sur pied par la mairie pour promouvoir l'entrepreneuriat féminin ?
- Quels sont les mécanismes de communication que la mairie utilise pour informer les femmes des formations dont elles doivent bénéficier au sein de la mairie ?
- Quelles sont les types de formations que propose la mairie aux femmes ?
- Y'a-t-il des critères exigibles pour bénéficier de ces formations ?

### **Thème 3 : Création et suivi**

- Quelles sont les mesures mises en place de manière concrète par la mairie pour accompagner les femmes dans leurs activités ?
- Quels sont les champs d'activités les plus visés ?
- Avez-vous une cellule de suivi des projets dont bénéficient les femmes ?

- Quelles sont les attentes de la mairie après le financement d'un projet ?

### **3- GUIDE D'ENTRETIEN AVEC LES FEMMES ENTREPRENEURS DES COMMUNES D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE II ET IV**

#### **ENQUETE DE TERRAIN POUR LA REDACTION D'UN MEMOIRE DE MASTER PROFESSIONNEL EN GENRE ET DEVELOPPEMENT.**

Mesdames,

Ce guide d'entretien est conçu et utilisé dans le cadre d'une recherche académique que nous menons actuellement pour la rédaction de notre mémoire de master professionnel en genre et développement sur le thème : « *La promotion de l'entrepreneuriat féminin par les maires au Cameroun : cas des maires des communes de Yaoundé II et IV.* ». Nous sommes conscients de toutes les règles éthiques liées à la recherche scientifique fondamentale et nous vous assurons que les informations que vous nous donnez restent confidentielles. Le rapport des verbatim dans le mémoire sera référencié par le code « *informateur* ». Nous vous prions alors de bien vouloir participer à la réussite de cette recherche.

#### **FICHES SIGNALETIQUE**

-

Noms : .....

...

-

Prénoms: .....

-

Age : .....

.

-

Activité.....

-Lieu de

résidence : .....

- Région

d'origine : .....

-Niveau d'étude : .....

-Statut matrimonial .....

-

Religion : .....

### THEME 1 : Sur l'entrepreneuriat féminin à Yaoundé II et IV

- Selon vous, l'entrepreneuriat c'est quoi ?

- Qu'entendez-vous par entrepreneuriat féminin ?

- Quel constat faites-vous entre l'entrepreneuriat féminin tel que vécu dans votre localité et celui des localités voisines ?

### THEME 2 : La mairie et la participation communautaire à l'entrepreneuriat féminin

- Quels sont les rapports sociaux que vous entretenez avec le maire/personnel de la mairie ?

- Comment la municipalité vous implique-t-elle dans ses projets/activités ?

- Avez-vous déjà participé à un projet municipal ?

- Si oui quelle a été votre implication dans le projet ?

- Si non, connaissez-vous des personnes qui ont participé ?

- Comment ont-elles fait pour y participer ?

### THEME 3 : CRÉATION ET DEVELOPPEMENT:

- Avant de créer cette entreprise, quelle était votre situation professionnelle ?

- Pourquoi vous avez décidé de créer une entreprise ? (Motivations)

- Quelles sont les difficultés que vous avez rencontrées dans votre phase de création ?

(Obstacles)

- Qui vous a soutenu pendant votre phase de création?

- Avez-vous reçu une aide financière ou soutien institutionnel ? (Accompagnement)

-Êtes-vous satisfaite de cet accompagnement ?

- Quel avenir donnez-vous à votre activité ?

**ANNEXE N°3 : LISTE DES PERSONNES INTERVIEWEES****Liste des enquêtés dans la commune d'arrondissement de Yaoundé II**

N°	NOMS DES PERSONNES INTERVIEWEES	FONCTIONS
1	KWEDIE Brigitte	Chef service affaires sociales
2	BETODEN Henriette	Chef de bureau coopération
3	BERA Félicité	Chef service hygiène et salubrité
4	RIKONG Laure	Conseillère municipale, présidente des femmes entrepreneurs de Yaoundé II
5	BATADJI Sephora	Responsable d'un GIC Agricole
6	AKUEN Precious	Commerçante de fruits en gros
7	MUNE Aicha	Commerçante de vivres frais
8	ZOA Pulchérie	Responsable Atelier de Couture
9	AWIRA Nadia	Responsable Boutique de Pagnes
10	ZAINABOU Anne	Présidente des femmes dynamiques du Noun, fournisseuse en gros de poisson fumé
11	EKOBY Jacqueline	Propriétaire d'une blanchisserie artisanale
12	NDO Pierrette	Responsable Institut de Beauté
13	NGONO Thérèse	Responsable atelier de couture
14	ENDALLE Claudine	Responsable d'un restaurant

### Liste des enquêtés dans la commune d'arrondissement de Yaoundé II

N°	NOMS DES PERSONNES INTERVIEWEES	FONCTIOS
1	ONANA Georges	Chef service affaires sociales
2	AMOUGOU Boniface	Chef Service projets
3	ONANA André	Chef service hygiène et salubrité
4	MBIDA Francis	Chef service passation des marchés
5	DJIODJIO Eleanor	Responsable d'un GIC Agricole
6	MAKOUGOUM Stéphanie	Responsable Atelier de Couture
7	NGO MBOCK Dorothée	Responsable d'une alimentation
8	AMBELLA Irène	Responsable secrétariat bureautique
9	NANGA Nina	Responsable d'un Centre de Formation en Décoration, Restauration et Couture
10	MADA Angeline	Responsable atelier de couture
11	NDI Emérence	Responsable d'un Restaurant
12	ZOBO Carine	Responsable d'une structure de prestation de services (service traiteur, location de chaises, tantes et couverts)
13	BOYOGUENO Anastasie	Responsable Shopping
14	MOMASSO Anne	Manager de l'entreprise MS-GROUP

## TABLE DES MATIERES

DEDICACE.....	i
REMERCIEMENTS .....	ii
LISTE DES PHOTOS .....	v
RÉSUMÉ.....	vi
ABSTRACT .....	vii
SOMMAIRE .....	viii
INTRODUCTION GÉNÉRALE.....	i
I. Contexte et justification .....	1
II. Problème de recherche.....	3
III. Problématique de recherche.....	5
IV. Questions de recherche .....	15
IV.1. Question de recherche principale.....	15
IV.2. Questions de recherche spécifiques : .....	15
V. Hypothèses de recherche .....	15
V.1. Hypothèse principale.....	15
V.2. Hypothèses de recherche secondaires .....	15
VI. Objectifs de recherche .....	16
VI.1. Objectif général .....	16
VI.2. Objectifs spécifiques.....	16
VII. Méthodologie.....	16
VII.1.Cadre Théorique .....	16
VII.1.1. La théorie du leadership participatif.....	17
VII.1.2. La théorie du noyau central .....	18
VIII. Techniques de collecte des données .....	21
VIII.1. La démarche qualitative .....	21
VIII.1.1. L’observation documentaire .....	22
VIII.1.2. Les entretiens semi-directifs .....	23
VIII.1.3. L’observation directe .....	23
VIII.2. Echantillonnage. ....	24
VIII.3. Traitement et analyse des données .....	24

IX. CONCEPTUALISATION OPERATOIRE .....	25
IX.1. Entrepreneuriat féminin .....	25
IX.2. L'autonomie économique de la femme .....	26
IX.3. Le développement local .....	26
PREMIERE PARTIE : ETAT DES LIEUX DE L'ENTREPRENEURIAT FEMININ AU CAMEROUN .....	1
CHAPITRE I : ENTREPRENDRE AU FEMININ AU CAMEROUN : MECANISMES, CONTRAINTES ET ACCOMPAGNEMENT .....	29
I.1. La féminisation de l'entrepreneuriat camerounais : état des lieux, enjeux et obstacles .....	29
I.1.2. L'entrepreneuriat féminin entre mondialisation et lutte contre la précarité au Cameroun .....	32
I.1.3. Les obstacles liés à l'entrepreneuriat féminin .....	34
I.1.4. Le manque d'appui technique suffisant .....	35
I.1.5. Compétences, capabilités féminines comme obstacle au développement du projet entrepreneurial au Cameroun .....	37
I.2. Les femmes au cœur des configurations entrepreneuriales .....	38
I.2.1. La culture d'entreprise chez les femmes .....	40
I.2.2. La réticence chez les femmes en entreprise .....	42
I.2.3. Manque de confiance : une réalité partagée par les femmes entrepreneures .....	42
I.2.4. La question du leadership chez les femmes entrepreneures .....	44
I.3. Acteurs et partenaires de la promotion de l'entrepreneuriat féminin au plan local ...	45
I.3.1. L'image de la femme, une valeur ajoutée dans l'entrepreneuriat .....	47
I.3.2. La discipline des femmes dans le secteur entrepreneurial .....	47
CHAPITRE II : DYNAMIQUES D'ACCOMPAGNEMENT DES FEMMES ENTREPRENEURES DANS LES COMMUNES DE YAOUNDE II ET IV .....	49
II.1.1 DE LA POLITIQUE PUBLIQUE A L'ACTION PUBLIQUE : L'IMPLICATION DES FEMMES DANS LES SEQUENCES DE TRANSFORMATION DE LA POLITIQUE EN ACTE .....	51
II.1.2. L'environnement des femmes d'affaires au Cameroun .....	51
II.1.3. Initiative Affirmative Finance Action for Women in Africa (AFAWA) et le Développement de l'Afrique : modèle du développement des femmes dans les communes .....	53
II.1.4. La présence des femmes dans la répartition de la création d'entreprises .....	55
II.1.5. Le réveil des femmes dans le monde entrepreneurial .....	56
II.2. POLITIQUES COMMUNALES DE PROMOTION DE L'ENTREPRENEURIAT FEMININ .....	58
II.2.1. Défis de l'entrepreneuriat des femmes .....	58

II.2.2. La place des femmes au cœur des politiques .....	59
II.2.3. La femme dans la création de l'industrie .....	60
II.2.4. Politique de l'entrepreneuriat .....	61
II.3. L'Organisation Internationale du Travail en action et les solutions pour le développement de l'entrepreneuriat chez les femmes .....	63
II.3.1. La présence de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) dans le cadre de la motivation des entreprises des femmes.....	63
II.3.2. Environnement favorable au développement de l'entrepreneuriat féminin .....	63
II.3.3. Renforcement des capacités institutionnelles.....	64
II.3.4. La formation pour les femmes entrepreneurs.....	64
II.4. L'impact économique, social et les perspectives de l'entrepreneuriat féminin dans la commune de Yaoundé II et la commune de Yaoundé IV .....	65
II.4.1. L'approche genre dans les Mairies de Yaoundé .....	65
II.4.2. L'entrepreneuriat féminin et le développement durable au Cameroun.....	66
II.4.3. La responsabilité objective.....	69
II.4.4. L'appui des partenaires extérieurs dans la dynamique de l'entrepreneuriat naissant .....	69
<b>DEUXIEME PARTIE : FEMMES ET APPROPRIATION DE L'ACTION COMMUNALE DANS L'ENTREPRENEURIAT FEMININ AU SEIN DES COMMUNES DE YAOUNDE II ET IV .....</b>	<b>28</b>
<b>CHAPITRE III: L'APPROPRIATION DES INITIATIVES ENTREPRENEURIALES COMMUNALES PAR LES FEMMES AU SEIN DES COMMUNES DE YAOUNDÉ II ET IV.....</b>	<b>73</b>
III.1. Les activités pratiques, politiques et stratégies menées dans le cadre de la promotion de l'entrepreneuriat féminin .....	73
III.1.1. Initiatives et stimulations de l'entrepreneuriat chez les femmes .....	74
III.1.2. Initiative individuelle dans la création entrepreneuriale.....	75
III.1.3. Initiative collective .....	77
III.1.4. L'instruction comme vectrice du projet entrepreneurial .....	78
III.2. Processus et participation des communautés de femmes de Yaoundé II/IV dans les initiatives de promotion de l'entrepreneuriat féminin .....	79
III.2.1. L'idée de l'entrepreneuriat chez les femmes .....	80
III.2.2. Les femmes entrepreneures dans les difficultés d'espace entrepreneuriale .....	80
III.2.3. L'instruction comme vectrice du projet entrepreneurial .....	81
III.2.4. Les perceptions de l'entrepreneuriat des femmes à Yaoundé 2 et Yaoundé 4.....	82
III.3. Dynamiques et mutations socioculturelles des femmes de Yaoundé II et IV : esprit d'entreprise, imaginaires sociaux et démarches entrepreneuriales.....	83
III.3.1. La dynamique des femmes dans les communes de Yaoundé 2 et de Yaoundé 4 .	84

III.3.2. Motivations de la femme dans la créativité .....	85
III.3.3. Les femmes dans les entreprises informatiques à Yaoundé 2 et Yaoundé 4 : Les secrétariats bureautiques et la production multimédia.....	86
III.3.4. L'entrepreneuriat féminin camerounais dans posture une pétulante dans la création entrepreneuriale.....	87
<b>CHAPITRE IV : LES PESANTEURS A LA DYNAMIQUE DE PROMOTION DE L'ENTREPRENARIAT FEMININ A YAOUNDE II ET IV .....</b>	<b>89</b>
IV.1. Les facteurs socioculturels non favorables à l'entrepreneuriat féminin à Yaoundé II et IV .....	89
IV.1.1. Le poids de la tradition et l'investissement entrepreneurial chez les femmes.....	90
IV.1.2. Les blocages religieux et les idéologies politiques.....	91
IV.2. Les entraves politiques et socioéconomiques à l'entrepreneuriat féminin dans les communes de Yaoundé II et IV .....	92
IV.2.1. L'étiquetage des femmes entrepreneures.....	93
IV.2.2. Les femmes entrepreneures face aux difficultés de l'espace entrepreneurial.....	94
<b>IV.3. LES ENTRAVES LIEES A L'INGENIERIE SOCIOTECHNIQUE DES STRATEGIES DE L'ENTREPRENARIAT FEMININ A YAOUNDE II ET IV.....</b>	<b>95</b>
IV.3.1. Entraves lié au temps.....	95
IV.3.2. Entrave lié au management .....	96
IV.3.3. La méconnaissance d'un projet viable de l'entrepreneuriat féminin dans les communes de Yaoundé 2 et 4.....	97
IV.3.4. Entraves liées au conflit du genre en milieu entrepreneurial.....	99
IV.3.5. Le problème de la gérance familiale chez les femmes dans les communes de Yaoundé 2 et 4 .....	99
IV.3.6. L'entrepreneuriat et l'isolement chez les femmes .....	100
<b>IV.4. LES FREINS CULTURELS ET SOCIAUX CHEZ LES FEMMES ENTREPRENEURES DES COMMUNES DE YAOUNDE 2 ET 4.....</b>	<b>100</b>
IV.4.1. Les limites de l'activité féminine camerounaise en milieu entrepreneurial .....	101
IV.4.2. L'attitude des femmes entrepreneures .....	101
IV.4.3. L'accompagnement des femmes entrepreneures dans les communes de Yaoundé 2 et 4.....	102
IV.4.4. Le financement de l'activité commerciale chez les femmes des communes de Yaoundé 2 et 4 .....	103
<b>IV.5. LA RECHERCHE DE L'AUTONOMIE PAR LE PROJET D'ENTREPRISE ET PAR L'APPUI DES COMMUNES.....</b>	<b>104</b>
IV.5.1. Entrepreneuriat féminin et autonomie des femmes .....	106
IV.5.2. Les difficultés de l'entrepreneuriat à taille importante chez les femmes .....	106
IV.5.3. Plan communal d'aide aux entreprises des femmes et à la formation .....	107

IV.5.4. Motivations et différences ethniques des femmes dans les communes de Yaoundé 2 et Yaoundé 4 dans le processus de création d'entreprise.....	108
IV.6. LES INDICATEURS LATENTS DE L'ENGAGEMENT DES FEMMES DANS LE MONDE DE L'ENTREPRISE .....	109
IV.6.1. L'influence de la situation matrimoniale dans la survie de l'entreprise.....	109
IV.6.2. Les femmes dans les communes de Yaoundé 2 et Yaoundé 4 au cœur du dispositif des réseaux d'entreprises .....	110
IV.6.3. L'entreprise des femmes assistées par des hommes dans les communes de Yaoundé 2 et de Yaoundé 4 .....	111
CONCLUSION GÉNÉRALE .....	72
BIBLIOGRAPHIE .....	119
ANNEXES .....	113
TABLE DES MATIERES .....	135